

*Les revues françaises aujourd'hui :*  
*Entre désir et dérives, une identité à retrouver*

*Rapport de mission pour le  
Centre National du Livre*

*Sophie Barluet*

*Avril 2006*

*Le vierge, le vivace et le bel aujourd'hui  
Va-t-il nous déchirer avec un coup d'aile ivre*

Stéphane Mallarmé,  
Sonnet, *La Revue Indépendante*, Mars 1885

*Faire une revue, même littéraire, n'est pas un acte  
littéraire, c'est un acte entièrement social*

Roland Barthes  
*Essais critiques*, dans *Œuvres complètes*, tome 1,  
1942-1965, Paris, le Seuil, 1993, p 1287

**LETTRE DE MISSION**

17 mai 2005

Madame Sophie Barluet

14, rue de l'Odéon

75006 Paris

Madame,

Comme vous le savez, le Centre national du livre a engagé une réflexion générale sur ses missions et son fonctionnement, à laquelle vous avez déjà éminemment contribué, à travers votre rapport sur l'édition de sciences humaines et sociales, *Le Cœur en danger*.

Je souhaite prolonger cette réflexion en vous confiant une mission sur le secteur des revues.

Les revues, qu'elles relèvent du domaine de la création ou des sciences humaines et sociales, constituent un vecteur essentiel de notre vie intellectuelle et artistique.

Le Cnl en aide environ 450, dans tous les domaines couverts par ses différentes commissions thématiques, dont les deux tiers dans le domaine des sciences humaines et sociales.

La réforme de l'établissement doit aussi lui permettre de mieux accompagner, avec un souci de soutien à l'excellence, leur développement, leur professionnalisation, les mutations, notamment technologiques, auxquelles elles sont confrontées, sachant que pour le ministère de la culture et de la communication, il convient de préserver et favoriser l'édition et la diffusion des revues par les éditeurs professionnels, qui ont joué dans leur apparition et leur foisonnement un rôle historique.

Alors que créations et disparitions se multiplient dans le monde mouvant des revues, et que les demandes d'aide au Cnl ne cessent de croître, il est nécessaire, pour ce dernier, de mieux discerner ce qui relève de ses aides, de celles d'autres acteurs publics, voire d'une aide conjointe du Cnl et d'autres acteurs.

Je souhaiterais donc que vous dressiez un état des lieux du secteur des revues, que vous analysiez et évaluiez le rôle des aides apportées par le Cnl dans ce contexte, et que vous formuliez des préconisations en ce sens.

Les services du Cnl, particulièrement le secrétaire général et le chef du bureau des ouvrages spécialisés et des revues, sont à votre disposition pour vous apporter l'information et l'aide nécessaires à votre mission. Il conviendra notamment de procéder à des entretiens avec des membres de commissions du Cnl, avec des responsables et des éditeurs de revues et

naturellement avec les services concernés du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Je serais heureux s'il vous était possible de me remettre votre rapport avant la fin de cette année.

Je vous prie de croire, Madame, à l'expression de mes respectueux hommages.

Eric Gross

### ***Remerciements***

Ce rapport doit beaucoup à tous ceux qui ont bien voulu me recevoir et me consacrer du temps pour me faire partager leurs passions et leurs convictions.

Qu'ils me permettent de leur témoigner ici ma gratitude.

J'exprime aussi toute ma reconnaissance à Eric Gross qui m'a fait une nouvelle fois confiance, à Benoît Yvert qui, en lui succédant à la présidence du CNL, a confirmé cette mission et m'a encouragée, avec beaucoup de générosité, à continuer, à Anne Miller qui a été un soutien constant et amical durant tous ces mois, à Philippe Babo et Laurence Pisicchio, dont la compétence et la disponibilité furent si précieuses et enfin à Corinne Deschuytter qui a su, efficacement, régler tous les problèmes d'organisation.

Le travail sur les statistiques du CNL a été accompli par Yanick Keravec. Sans sa rigueur et sa patience, ce rapport ne serait pas ce qu'il est. Je l'en remercie tout particulièrement ici.

J'ai pu bénéficier également de l'aide généreuse de Caroline Tachon, qui m'a donné accès à sa thèse sur les *Débats et controverses littéraires dans les revues en France à la libération* (9 août 1944-27 octobre 1946), et de celle de Serge Safran qui m'a confié le travail de recension et d'analyse qu'il avait consacré, il y a quelques années, aux revues littéraires.

**SYNTHESE**

Les revues françaises ne seraient-elles plus aujourd'hui que d'obscurs objets de plaisir ?

Longtemps, elles jouèrent un rôle déterminant dans la vie artistique, intellectuelle et scientifique. A mi-chemin entre l'édition et la presse, elles étaient des lieux privilégiés pour la création littéraire, les analyses critiques, le débat d'idées, la production et la circulation des savoirs. Mais leur identité, fondée sur cet entre-deux fécond entre le livre et le journal, s'est trouvée peu à peu remise en cause.

Les frontières ont perdu de leur précision. La multiplication de courts essais d'intervention en guise d'articles prolongés ou de premiers romans élevés au statut de genre littéraire, d'une part, le développement des pages « Débats » et « Opinions » des quotidiens ou magazines comme ultimes remparts face à la concurrence de l'instantané audiovisuel, d'autre part, ont rejeté les revues dans un ailleurs peuplé d'ombres.

Il est vrai que leur nature les met en décalage avec les nouvelles règles du jeu médiatique. En s'inscrivant dans un temps à la fois long et court, en s'appuyant sur l'histoire et sur leur propre mémoire pour anticiper l'avenir, elles ne peuvent céder à l'exigence contemporaine d'un présent immédiat. En offrant un espace démultiplié où les regards se croisent, elles proposent des débats où les confrontations gagnent en qualité d'argumentation ce qu'elles perdent en caractère spectaculaire et où l'identité collective interdit la valorisation de figures singulières.

Les revues ont pu, elles-mêmes, désertier leur propre espace en préférant additionner des articles sans souci de cohérence plutôt que de construire des points de vue, en devenant l'expression de corporatismes plutôt que de faire preuve de curiosité, en ayant pour horizon les carrières universitaires des uns ou les satisfactions narcissiques des autres plutôt que le sens du partage, en préférant les réponses à de fausses questions plutôt que des questions sans possibles réponses.

Mais ces dérives ne doivent pas masquer le combat qu'elles ont à mener chaque jour pour assurer la parution du numéro suivant. Les éditeurs sont moins nombreux à les soutenir. Les diffuseurs sont circonspects. Rares sont ceux qui ont choisi d'en faire encore un pôle de développement. Les libraires n'ont plus de place pour les exposer et les journalistes plus



de temps pour en parler. Quant au public, son comportement consumériste le conduit à adapter au plus près ses achats à ses besoins et, en matière de revues, notamment scientifiques, à photocopier l'article utile plutôt que de se procurer la revue entière.

La concurrence nouvelle du livre et des journaux, le changement des règles de médiatisation, les dérives internes, l'inadaptation des modalités d'exposition et des structures de diffusion, l'importance croissante des pratiques de « braconnage » conduisent ainsi à s'interroger sur la pérennité d'un modèle défini il y a plus d'un siècle.

Or, face à ces difficultés et à ces nouveaux défis, le monde des revues, pas plus que celui du livre, n'a réagi par une régulation quantitative de sa production.

Parce que les revues sont avant tout des objets de désir et de plaisir, parce qu'elles sont souvent l'œuvre d'un réseau de camarades ou d'un « complot » d'amis, parce que le coût d'entrée sur leur marché est faible et que la liberté de l'offre conditionne sa qualité, la multitude serait plutôt un signe de dynamisme, de créativité et d'innovation. En même temps, les quelques deux mille revues culturelles éditées en France doivent désormais se partager un public plus restreint<sup>1</sup>, leur notoriété souffre de l'abondance de l'offre, et leur lectorat étranger se réduit comme peau de chagrin, notamment en sciences humaines et sociales.

Comment dès lors préserver leur identité, leur indépendance et leur liberté sans que les changements structurels ne les mettent en danger ?

L'usage du numérique constitue une partie de la réponse. Il peut rendre leur exposition meilleure, leur diffusion plus facile, leur public plus large. Il peut aussi les aider à redevenir ces espaces de débat, ces laboratoires d'idées et ces lieux de circulation des savoirs qui firent leur renommée. Mais cela a un prix. La technologie n'est qu'un moyen, pas une fin. Internet n'est qu'un support, pas un contenu. L'oublier conduit à multiplier les fausses revues sans raisons ni lecteurs. Il peut entraîner aussi la mise en place de modèles formatés alors que toutes les revues n'ont pas les mêmes besoins.

---

<sup>1</sup> Plus de 75% des revues aidées par le CNL en 2005 ont une diffusion inférieure à 1 000 exemplaires et près de 40% inférieure à 500 exemplaires.

En faisant preuve d'une rigueur d'autant plus grande qu'elle semble moins nécessaire, en adaptant les techniques à leurs exigences et non l'inverse, les revues peuvent se servir du numérique comme d'un formidable atout. Il n'est pas trop tard pour les revues scientifiques, si elles savent, comme dans les pays anglo-saxons, s'organiser pour que leur offre soit plus cohérente dans ses modalités d'accès, plus pertinente dans sa qualité, plus significative dans sa diversité. Pour d'autres revues, en revanche, le temps n'est pas encore venu d'abandonner le papier mais de le compléter grâce aux fonctionnalités d'exposition et de commercialisation offertes par Internet.

Le numérique n'est donc pas une ultime et unique réponse. En même temps, son usage n'est pas neutre.

Il peut aider les revues à modifier leurs comportements en les incitant à être moins individualistes et à se regrouper en réseau pour être plus visibles et mieux diffusées.

Il doit aussi conduire à réfléchir autrement aux politiques d'aide publiques. Additionner des soutiens n'est plus suffisant aujourd'hui, alors que les modèles économiques ont été profondément transformés, que des questions, comme celle du droit d'auteurs, de l'archivage et de la pérennité des revues, des modalités du partage des savoirs se posent sous un angle nouveau. Ce sont les principes mêmes des politiques qui doivent être repensés en rappelant que la qualité des contenus est autonome par rapport aux technologies, en affirmant que le souci du public demeure un impératif, quel que soit le mode de diffusion, et en pariant sur les revues, qui n'ont pas seulement un passé, mais sans doute encore un bel avenir.

## **INTRODUCTION**

Décrire la réalité exacte des revues culturelles françaises, aujourd'hui, conduirait à faire une géographie impossible, tant leur diversité rend utopique les efforts de cartographie. Pourtant cet espace, aux contours changeants, possède une autonomie relative dans le champ de la production éditoriale. Les revues partagent ainsi une identité commune faite d'un certain rapport au temps et à l'espace, d'une liberté gagnée dans les marges et d'un mode de production collectif.

La connaissance de cet espace est cependant de plus en plus difficile.

Alors que les revues font partie de l'histoire politique, intellectuelle et littéraire de la France, un décentrement s'est opéré peu à peu qui les laisse aujourd'hui à l'écart du champ médiatique. Cet effacement relatif n'est pas un symptôme. Les revues continuent à vivre, c'est-à-dire à naître et à mourir. Même s'il est difficile d'estimer le nombre exact d'objets aux formes si variées et aux cycles de vie aléatoires, rien ne laisse supposer cependant que le dynamisme de leur production serait moindre. Au contraire, les statistiques que l'on peut recueillir indiquent des chiffres élevés avec plus de deux mille revues répertoriées par l'association *Ent'Revues* sur son site ainsi qu'un doublement des aides apportées par le CNL ou le CNRS<sup>1</sup> en vingt ans.

La perte de visibilité ne serait donc pas la conséquence d'une disparition progressive des revues mais de bien d'autre chose.

### ***En marge aujourd'hui...***

1. Une première hypothèse tiendrait aux mutations que la figure de l'intellectuel a connues, en France, au cours des vingt dernières années.
  - Il ne reste en effet plus que des souvenirs, amers pour certains, nostalgiques pour d'autres, de l'«engagement» théorisé par Sartre dans le premier numéro des *Temps modernes* en 1945 qui voulait faire de l'écrivain un acteur social responsable du dévoilement du monde, loin du Parnasse et de l'art pour l'art. Si l'«engagement»,

---

<sup>1</sup> 172 revues aidées par le CNL en 1984, 457 en 2004, 80 revues aidées par le CNRS en 1984, 190 en 2002

c'est-à-dire « le souci de défendre les droits primordiaux du genre humain »<sup>1</sup> a toujours été l'apanage des intellectuels comme l'écrit Tocqueville dans un chapitre célèbre de *L'Ancien Régime et la Révolution*, c'est la manière dont cet engagement s'est incarné qui a changé, dans les années quatre-vingt. L'adhésion partisane n'est plus nécessaire pour avoir le droit de prendre la parole. Les intellectuels peuvent intervenir à nouveau à titre personnel et non comme la voix d'un parti. Ils y gagnent en autonomie, en liberté mais perdent l'appui des structures partisans et de leurs organes de communication.

Le modèle des *Temps Modernes*, revue d'écrivains engagés à l'ombre de la guerre froide, a ainsi disparu. L'éclatement, la spécialisation, l'indépendance caractérisent plus justement désormais le paysage des revues. Leur influence en a été modifiée tant il est vrai que la complexité, la prudence et le doute sont moins médiatiques que les certitudes et les excommunications publiques.

- Parallèlement, le débat se transforme. Le monde ne s'écrit plus d'un seul trait, englobant dans une vision à la fois généalogique et téléologique les causes et les conséquences, le passé et les lendemains. L'incertitude et le doute ont pris le pas sur les idéologies et les intellectuels ne peuvent plus offrir de discours unificateur. Aux cris et aux manifestes ont donc succédé des questions, des approches parcellaires et l'obligation de repenser les objets mêmes du savoir. Prudentes, les interventions des intellectuels sont devenues aussi plus techniques et les revues plus spécialisées, rendant moins facile leur communication à un public large.
- Cette difficulté a été accentuée par une autre évolution, la disparition de la figure de l'intellectuel écrivain. Depuis Emile Zola jusqu'à André Breton ou Jean-Paul Sartre, les grands écrivains se sont souvent servis, en France, de leur notoriété littéraire pour intervenir dans le champ politique, opérant une sorte de transfert de compétence entre l'un et l'autre. Mais cette confusion est désormais impossible. Les intellectuels n'ont plus la même place dans la République des Lettres. C'est au nom de leur fonction, et en son nom seul, que leur légitimité se définit. Ils y ont perdu en

---

<sup>1</sup> Alexis de Tocqueville *L'Ancien Régime et la Révolution*, livre III, chapitre 1 *Comment, vers le milieu du XVIIIème siècle, les hommes de lettres devinrent les principaux hommes politiques du pays, et des effets qui en résultèrent.*

aura ce qu'ils ont gagné en professionnalisation. Ils y ont perdu aussi, au profit d'une écriture technique, un plaisir du texte qui leur assurait jadis un public de non spécialistes.

Les intellectuels ont donc quitté les partis politiques, abandonné le terrain des idéologies, renoncé à des carrières d'écrivains pour tenter de regagner une nouvelle légitimité, loin des errements du passé, dans le déchiffrement lent et patient d'objets plus modestes et plus délimités. Les revues qui portaient leurs paroles en ont été transformées.

2. Paradoxalement, c'est au moment où les intellectuels délaissaient les tribunes des partis qu'ils revenaient d'une autre manière dans le champ politique, comme experts, y gagnant un nouveau type d'influence, plus opérationnelle, dont ils n'avaient pratiquement jamais disposé jusqu'alors. Mais ce retour ne signifie pas une plus grande visibilité pour les revues, bien au contraire, car il s'accompagne de deux mutations qui contribuent à les marginaliser encore.
- L'intellectualisation devient en effet un « fait social total », pour reprendre un concept de Marcel Mauss, en ce que le champ du symbolique s'est étendu considérablement par rapport au champ matériel. Toutes les professions prennent désormais la parole pour théoriser leurs pratiques même les plus empiriques. Cette démocratisation de la fonction intellectuelle dilue la parole de ceux qui ont pour mission de penser la société, en les conduisant, soit à intervenir selon des règles du jeu communes qu'ils ne maîtrisent pas, conduite dénoncée haut et fort en son temps par Pierre Bourdieu, soit à être rejetés dans des espaces de plus en plus spécialisés.
  - Ce phénomène s'est accompagné, simultanément, d'une modification des modes d'intervention médiatique. Les quotidiens ou les magazines qui n'accueillaient que rarement des points de vue extérieurs à leur rédaction, réservant éditoriaux et tribunes à leurs journalistes, ont ouvert leurs colonnes à des opinions et à des débats d'experts de tous horizons. L'intellectuel y est désormais sollicité aux côtés des professionnels. Tout se passe donc comme s'il y avait une mise en concurrence directe de la parole des intellectuels dans l'espace médiatique et cela en fonction des

supports. Les journaux offrent un public élargi tout en gardant la maîtrise des modalités du débat. La revue n'instrumentalise pas la mise en forme de la pensée mais la réserve à un lectorat restreint. La stratégie des clercs dans leur mode de consécration s'en trouve bouleversée puisque comme l'écrit Régis Debray<sup>1</sup>, il leur faut choisir entre « l'influence et l'audience, la cohérence et l'éclectisme, la vérité et l'aménité, la qualité et le volume ». La perte d'autonomie qui peut résulter de leurs choix se trouve de surcroît renforcée par la mise en œuvre d'une logique de substitution plus que de complémentarité entre les deux types de support. En proposant, dans leurs pages «Horizons», «Débats et Opinions» ou «Rebonds», directement des tribunes aux intellectuels, le *Monde*, *Libération* ou le *Figaro* ont renoncé à se faire les relais des revues. Si les journalistes les lisent encore pour y puiser des noms ou des idées, il leur arrive d'oublier de les citer.

- La concurrence vient aussi du livre. Le rôle de laboratoire que les revues ont longtemps joué tant dans le domaine des idées que de la littérature est moins nécessaire alors que les éditeurs proposent plus facilement des essais qui ne sont souvent que des articles allongés ou des romans dont le non aboutissement littéraire ne constitue pas forcément un obstacle au succès potentiel. L'inflation des titres, 52 000 en 2004, conjuguée au caractère toujours très personnel des modalités de la médiatisation conduisent ainsi les journalistes à valoriser les livres d'auteurs aux dépens de revues collectives.

3. Ainsi, les règles nouvelles du jeu médiatique relèguent les revues dans des marges de moins en moins visibles et cela d'autant plus facilement que peu de choses dans leur nature s'accordent à ces nouveaux impératifs.

Les revues sont les aventures d'une communauté, alors que la communication fonctionne sur le mode individualiste et joue sur les mécanismes d'identification. Elles proposent des projets définis en dehors des processus de valorisation économiques traditionnels selon des logiques plus symboliques que matérielles et des économies plus bénévoles que rentables.

---

<sup>1</sup> Régis Debray, *Le pouvoir intellectuel en France*, Paris, Ramsay, 1979, repris en Folio, Gallimard, 1989, p 111

Elles fonctionnent sur des logiques d'abonnement supposant un acte de foi dans des livraisons futures dont on ne connaît rien à priori, en opposition avec les approches consuméristes fondées sur l'utilité et l'immédiateté.

Elles offrent, enfin, une forme presque janséniste en rupture avec les couleurs et les images des magazines et vivent dans l'indépendance et la liberté que leur confère un statut que rien n'oblige.

Voilà ce qui place ces singuliers objets dans un ailleurs devenu presque confidentiel.

### *Au centre, demain....*

Pourtant, ce qui rend aujourd'hui les revues moins visibles pourrait demain leur donner une actualité nouvelle.

- Leur indépendance n'est-elle pas le gage d'un contrat de lecture fondé sur la confiance, leur liberté un atout pour explorer sans contraintes des territoires nouveaux ?
- Leur fonctionnement collectif et la culture du bénévolat qui les caractérise leur permettent aussi d'aborder de manière plus naturelle et sans arrière-pensée la révolution du numérique. Une revue est avant tout une famille, une mise en commun de goûts et d'idées, en un mot un réseau. Internet est donc fait pour les revues comme les revues sont faites pour Internet. Reste à savoir, bien sûr, dans quelle mesure cette complémentarité peut devenir une identité.

Le monde des revues a pris le virage du numérique beaucoup plus vite et de façon plus inventive que celui du livre. La progression sans cesse croissante des utilisateurs d'Internet peut donc lui redonner une place plus importante.

A ces opportunités il faut en ajouter d'autres.

- La crise traversée par la presse aujourd'hui, que vient accentuer le développement des quotidiens gratuits, peut rendre aux revues un rôle qu'elle leur avait peu à peu confisqué. Les journaux se trouvent confrontés à un dilemme qu'ils ne parviennent pas à résoudre. Concurrencés dans leur fonction de compte rendu de l'actualité, de miroir des événements au plus près de



l'instant où ils adviennent, par les médias audiovisuels ou numériques plus rapides, plus réactifs, plus mobiles (chaînes d'information en continu, sites internet, services d'information sur téléphones portables...) les quotidiens n'ont d'autres choix que d'affronter directement cette concurrence. Mais la cause n'est-elle pas perdue d'avance sauf à passer au journal numérique téléchargeable et réactualisé 24h sur 24, ou à se recentrer sur l'analyse, la réflexion, la prise de distance au risque d'oublier leur fonction première d'informer sur ce qui se passe partout et maintenant ?

Les revues n'ont à affronter ni cette contradiction, ni cette concurrence. Et il est frappant de remarquer que la crise traversée par les grands journaux ne touche pas aujourd'hui les revues les plus importantes qui restent stables en termes de vente et enregistrent même des abonnements croissants.

- Sans doute cette situation doit être aussi imputée à la confusion des idées qui s'est accru depuis les attentats du 11 septembre. Le temps de la réflexion propre aux revues recèle des qualités que ni le livre, ni les journaux ne peuvent offrir.

Il s'agit d'abord d'une temporalité différée par rapport à l'événement. Contrairement à la presse, la revue n'est pas obligée de réagir à chaud. Elle peut prendre le temps de l'analyse, de l'explication, de la mise en perspective. Grâce à cette distance, elle peut anticiper, tracer des lignes de fuite comme le firent beaucoup de revues sur la question musulmane ou, avant l'automne 2005, sur la situation des banlieues en France. Alors que la presse converge vers le présent, devenu le temps médiatique par excellence, les revues peuvent échapper à ce « présentisme » décrit par François Hartog<sup>1</sup>, en étant à la fois en retard et en avance, dans un va et vient qui en fait l'originalité et la richesse.

Ce temps, par ailleurs, est un temps continu. Contrairement au livre qui se referme sur lui-même, les revues peuvent tisser un fil au long des mois, voire des années, et éclairer une question sous des angles différents, complémentaires ou même contradictoires car tel est le privilège de leur temporalité. En étant elles

---

<sup>1</sup> François Hartog : *Régimes d'historicité, présentisme et expériences du temps*, Paris, Le Seuil, 2003

mêmes historiques, elles peuvent accompagner l'histoire dans ses changements et ses ruptures.

Le temps de leur réflexion comporte une autre différence avec celui du livre, en ce qu'il est un temps démultiplié par l'entrecroisement des regards possibles. L'espace de la revue est, par définition, un espace pluraliste et démocratique qui favorise le débat, la « dispute » au sens classique du terme. Alors que le livre est fermé par l'auteur, la revue fonctionne dans la confrontation et l'ouverture.

Cette temporalité différée, étendue et éclatée est un atout réel quand le monde ne peut plus se lire selon des schémas univoques et qu'il faut convoquer plusieurs savoirs, dans la durée, pour tenter de le déchiffrer.

- Enfin, les revues peuvent disposer d'un atout maître, l'indépendance, alors que la confiance dans les médias décroît à proportion des contraintes que font peser sur eux des impératifs économiques.

Si la fragilité de leurs finances, qui ne reposent ni sur des investissements publicitaires ni sur des politiques marketing, les met bien souvent au bord de l'abîme, elle les exonère en même temps du soupçon de complaisance et leur donne une crédibilité qui peut se traduire dans le courage et la liberté de leurs choix littéraires, de leurs critiques ou de leurs idées.

On le voit, si les revues ne sont plus médiatisées comme jadis, cette marginalisation n'est en rien le signe de leur disparition. Elle n'est que la conséquence d'un déplacement des règles du jeu médiatique qui privilégie désormais les effets de masse, le temps court, l'efficacité et la personnalisation des débats. Face à ces évolutions les revues peuvent sembler dépassées. Pourtant, c'est cette dissonance avec la communication d'aujourd'hui qui leur permettra d'être mieux adaptées aux besoins de la communication de demain.

*....si toutefois*

Un tel revirement repose cependant sur des préalables, et notamment sur la capacité des revues à ne trahir ni leur nature, ni leurs causes, à rester fidèles à leur caractère indépendant et libre, à leur rôle de laboratoire et d'anticipation, de création et de critique, à demeurer des lieux de débat ouverts et inventifs. Si elles se multiplient pour de mauvaises raisons, si elles se contentent de satisfaire les ego des amis plutôt que de s'ouvrir aux réseaux des lecteurs, si elles préfèrent consacrer plutôt que découvrir, aucune des opportunités que nous avons évoquées ne pourra suffire à confirmer leur place, toujours unique et irremplaçable, entre la presse et le livre.

L'exploration de ce monde discret des revues tel qu'il est aujourd'hui dans sa diversité et dans son unité, dans ses atouts, ses dérives mais aussi ses problèmes, sera l'objet de ce rapport.

Ce travail ne prétend pas à l'exhaustivité. La revue appartient en effet à un espace-temps qui la situe toujours au-delà ou en deçà des bornes. Une revue s'écrit en pointillé. Elle se prolonge dans un futur que ses auteurs même parfois ignorent. A priori fixées, les périodicités peuvent varier et souvent l'au revoir aux lecteurs est un adieu qui ne s'écrira jamais. Dans ces conditions les actes de naissance et de décès enregistrés sont loin de refléter la réalité.

Par ailleurs, les revues n'occupent pas un lieu précis dans l'espace de l'édition, ou plutôt, ce lieu est celui des confins. Proche du livre lorsqu'elle paraît une fois par an pour se consacrer à des thématiques uniques, elle peut prendre aussi des allures de magazine quand son format s'agrandit, sa périodicité s'accroît, sa diffusion s'élargit.

Ainsi parmi les 65 000 titres de livres nouveaux comptabilisés par la Bibliothèque Nationale de France en 2004 et les 59 000 périodiques, où se situent vraiment les revues ? Leur identité multiple, leur cycle de vie divers et souvent aléatoires les cachent. Il est ainsi vain de vouloir en dresser une liste exhaustive et illusoire d'espérer reconstruire des séries historiques qui décriraient leur dynamique dans le temps.

Les statistiques du CNL qui serviront essentiellement de base à cette étude n'éclairent donc le monde des revues que sous un angle : celui de leur point de rencontre avec une

institution publique. Tel quel, il est bien évidemment partiel. Cependant, l'échantillon des 1 100 revues ayant demandé une aide au CNL depuis 1997 sur lequel nous avons pu travailler constitue une photographie assez rare pour ne pas être considérée attentivement. Complété par des entretiens avec une soixantaine d'acteurs qui tous, à un titre ou à un autre, ont le « goût de la revue », il devrait nous permettre de saisir les enjeux auxquels elles sont, aujourd'hui, confrontées que ce soit dans le domaine de la science, de la création littéraire, du débat démocratique ou du rayonnement de notre pensée à l'étranger. Ces défis, que les pouvoirs publics peuvent les aider à relever, valent pour eux-mêmes mais aussi pour l'ensemble du monde de l'édition dont les revues sont une part intrinsèque et indispensable. Mieux même, par leur caractère mixte et marginal, par la légèreté de leurs structures et de leur économie, les revues anticipent déjà certaines évolutions qui seront demain celles du livre.

Au delà du retour sur un passé glorieux, cette plongée dans le monde des revues s'efforcera donc de tracer des perspectives d'avenir.

**I**

**UN MODELE HISTORIQUE**

## **A/ Les revues, lieux d'émancipation de la fonction intellectuelle**

Depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle les revues sont indissociables en France de l'histoire des idées et de la littérature.

La première publication qui s'affirma comme telle apparut durant la Révolution française, sous le nom de *Revue du Patriote*, marquant d'emblée le projet démocratique porté par les revues en tant que genre littéraire fondé sur la confrontation et le débat. Puis naquit, en 1804, *La Revue philosophique* préfiguration des revues savantes qui allaient devenir des laboratoires, des lieux de partage des recherches et des outils d'évaluation des scientifiques. Enfin en 1829, *La Revue des deux Mondes* puis la *Revue de Paris* seront les premières revues généralistes, fonctionnant sur le mode de l'échange, et offrant des chroniques d'actualité, des textes littéraires, des critiques, des témoignages, des points de vue.

Le paysage commence ainsi à se dessiner. Mais il faudra tout le siècle pour faire des revues les vecteurs essentiels de la vie intellectuelle, un temps durant lequel les intellectuels devront se battre pour acquérir leur autonomie face aux pouvoirs politiques et économiques. Dans ce combat, les revues joueront un rôle décisif en offrant, mieux que les journaux, des tribunes libres et indépendantes.

Deux événements cristallisèrent ce mouvement d'autonomisation : le développement de ce que l'on a appelé les « petites revues » et l'affaire Dreyfus.

### **« Les petites revues », espaces de l'avant-garde littéraire et artistique**

Le tournant du siècle fut marqué par l'apparition et la multiplication d'un type nouveau de revues, que Rémy de Gourmont recensa à plus d'une centaine dans un répertoire devenu célèbre<sup>1</sup>, et qui fonctionnèrent comme des espaces ouverts largement à l'avant-garde et à la création littéraire et artistique rejetées par les institutions plus académiques. Octave Mirbeau,

---

<sup>1</sup> Rémy de Gourmont, *Les petites Revues, Essai de bibliographie*, Paris, Le Mercure de France, 1900

citée en exergue dans un chapitre consacré par Christophe Prochasson au monde des revues en France entre 1880 et 1910<sup>1</sup>, résume bien la nouvelle répartition des rôles : « D'ailleurs, moi, je trouve toutes ces « petites revues », (...) c'est ce qu'il y a de plus intéressant à lire. Voyons ! *L'Hermitage*, *Les Entretiens* et *Le Mercure*, ça vaut tout de même mieux que *La Revue des deux Mondes* » Ces « petites revues » sont audacieuses. Ce sont elles qui accueillent les textes fondateurs de la modernité intellectuelle et littéraire, donnant aux artistes la possibilité de s'exprimer sans contraintes. *La Vogue* accueillit ainsi Arthur Rimbaud en 1886 avec *Les Illuminations* et *Une Saison en enfer*, mais aussi Villiers, Verlaine et Mallarmé. Vingt ans plus tôt, en 1864, les deux premiers poèmes en prose de ce dernier auront été publiés dans *La Semaine de Vichy* puis d'autres dans *L'Art libre* et *La revue du Monde nouveau* de Charles Cros à laquelle collaborait aussi Edouard Manet, comme Matisse le faisait avec *Les Cahiers d'aujourd'hui* et Pissaro avec *Les Temps Nouveaux*. C'est dans ces revues que le symbolisme et l'impressionnisme trouvèrent leur premier droit de cité avant de s'épanouir dans les quatre grandes revues qui marquèrent l'histoire des lettres et des arts de cette fin de siècle : *le Mercure de France*, *la Revue blanche*, *l'Hermitage* et *la Plume*.

Leurs choix esthétiques révèlent le rôle décisif qu'elles jouèrent comme lieux d'innovation et de création. Tous les grands artistes ou écrivains, damnés alors par la critique ou les institutions, y trouvèrent leur place. Leurs mots d'ordre étaient la nouveauté, l'originalité, l'inhabituel, mais aussi l'éclectisme, l'ouverture, la découverte. Apollinaire publia sa *Chanson du mal aimé* dans *Le Mercure*, *Ubu roi* d'Alfred Jarry fut soutenu avec constance par *La Revue blanche* qui n'hésita pas à confier à Tristan Bernard et à Léon Blum une chronique du sport...., *La Plume* consacra un numéro spécial aux Décadents et publia Ibsen, soutenu déjà par *la Revue blanche* qui traduisit aussi Nietzsche, Wagner, Oscar Wilde et Tchekhov. Si leur tirage étaient bien loin des 40 000 exemplaires de la très institutionnelle *Revue des deux Mondes*, elles réussirent néanmoins par leur nombre, leur audace, leur qualité à attirer un public suffisant pour représenter les artistes qui réinventaient le langage et le rapport au monde.

---

<sup>1</sup> Christophe Prochasson, *Les années électriques, 1880-1910*, Paris, La Découverte, 1991

***Les revues, instrument du développement des sciences humaines et sociales***

Dans le domaine du savoir, l'apparition des revues et leur multiplication en fonction des écoles de pensée et des disciplines naissantes, jouèrent un rôle tout aussi important, servant de support à la professionnalisation de la vie intellectuelle. Jusqu'alors l'esprit encyclopédique dominait et il n'était pas rare de voir des savants s'exprimer dans des revues littéraires. *La Revue des deux Mondes*, dont le directeur Ferdinand Brunetière était un fervent partisan du darwinisme, ouvrait ainsi souvent ses pages à des scientifiques. Cependant, la fin du siècle annonçait de grands changements avec l'autonomisation progressive des sciences sociales. *La Revue philosophique*, première revue de philosophie française, naquit en 1876 à l'initiative de Théodule Ribot, l'un des pionniers de la psychologie en France. De fait, elle se consacra beaucoup à cette discipline et la riposte ne se fit pas attendre avec le lancement en 1893 de *La Revue de métaphysique et morale* qui exprimait, dès son titre, sa volonté de ne protéger la philosophie de la tentation des sciences sociales. Mais le mouvement était lancé et allait se poursuivre avec la naissance de nombreuses revues spécialisées comme *L'Année psychologique* et surtout *L'Année sociologique*<sup>1</sup>, la revue d'Emile Durkheim et de ses élèves Marcel Mauss, François Simiand, Célestin Bouglé, Maurice Halbwachs. L'éclatement des revues en miroir des disciplines témoigne et participe de ce processus de spécialisation des intellectuels. Le développement des revues d'histoire en est un autre exemple. *La Revue historique*, première grande revue d'histoire fondée par Gabriel Monod en 1876, dut ainsi affronter, dès 1900, la concurrence de *La Revue de synthèse historique* d'Henri Berr, épaulé par de jeunes historiens comme Marc Bloch ou Lucien Febvre, tous attirés par une ouverture aux apports des autres sciences sociales. Le débat très violent qui s'engagea alors entre les sociologues et les tenants de l'histoire événementielle, représentés par Charles Seignobos, témoigne de ce processus de segmentation des sciences qui perdure encore aujourd'hui.

Que ce soit dans le domaine des arts ou des sciences, les revues ont donc accompagné la constitution d'un champ intellectuel autonome. Mais celui-ci n'aurait pu s'affirmer, comme il l'a fait alors, sans un autre événement dont les revues furent à la fois les témoins et l'instrument privilégié.

---

<sup>1</sup> Cf Marcel Fournier, *Marcel Mauss*, Paris, Fayard, 1994, première partie, chapitre III : *Une nouvelle revue : l'Année sociologique*, p 133 à 150



### ***L'affaire Dreyfus***

Deux revues furent au cœur de la défense du capitaine Dreyfus : *La Revue blanche*, qui, à l'instigation de Bernard-Lazare fut la première à se lancer dans le combat et y acquit un prestige politique qui élargit encore son audience<sup>1</sup> et *Les Cahiers de la Quinzaine*, créés par Charles Péguy, depuis sa librairie du Quartier latin et qui devint le deuxième haut lieu du dreyfusisme.

De nombreuses revues politiques naquirent à l'occasion de l'Affaire et des rencontres qu'elle engendra, comme *Mouvement socialiste* ou *Pages libres*. Sans jouer le même rôle que la boutique de Péguy qui fut un pôle d'attraction intellectuel unique pour les jeunes socialistes du début du siècle, elles contribuèrent néanmoins comme *les Cahiers*, comme *La Revue blanche*, *l'Année sociologique* et bien d'autres à installer les intellectuels dans une fonction sociale nouvelle à mi chemin entre le savoir et la politique, dans l'engagement au service des droits de l'homme et de la justice.

L'affaire mit donc les revues au centre de l'espace de représentation des intellectuels. Leur unité naquit de leur liberté et de leur indépendance et se traduisit par une volonté, acte de baptême de chaque revue, et une fonction, le débat et l'échange. Lors de moments de crise profonde les revues devinrent tout naturellement des lieux de résistance intellectuelle comme ce fut le cas, à l'origine, durant l'affaire Dreyfus mais aussi, plus tard, sous l'occupation.

### ***Un mode de production original***

Les revues modernes qui naissent en cette fin de siècle acquièrent donc leur justification profonde. Elles construisent aussi à cette époque un mode de fonctionnement spécifique qui contribuera, lui aussi, à identifier le genre comme tel.

---

<sup>1</sup>La revue compta 10 000 lecteurs au moment de l'Affaire.

- Une revue est ainsi avant tout une famille et un mode de sociabilité. Les cercles qui n'étaient pas encore fermés s'organisent autour des fondateurs, Valette pour *Le Mercure*, les frères Natanson pour *La Revue blanche*, ou de directeurs à la forte personnalité comme Brunetière pour *La Revue des deux mondes*. Les revues savantes sont aussi liées par ce processus de reconnaissance interne qui forgea bientôt des écoles. Le clan de Durkheim suscita bien des haines mais souda aussi des amitiés intellectuelles fortes. Enfin dans le domaine plus politique les revues permettent de constituer des familles de pensée et parfois d'action : à droite : *L'Action française* de Charles Maurras ou *Le Sillon* de Marc Sangnier, à gauche bien sur *Les Cahiers de la Quinzaine* et la librairie du 8, rue de la Sorbonne au fonctionnement quasi communautaire. La boutique de Péguy, ou plutôt son arrière-boutique, incarna de façon emblématique cette fonction de la revue comme lieu de sociabilité. Péguy lui-même l'a décrit avec ferveur dans un texte de juin 1909 adressé *A nos amis, à nos abonnés* où il reconnaît avoir « constitué peu à peu, sans engager personne, une société d'un mode incontestablement nouveau, une sorte de foyer, une société naturellement libre de toute liberté, une sorte de famille d'esprits, sans l'avoir fait exprès, justement ; nullement un groupe, comme ils disent, cette horreur ; mais littéralement ce qu'il y a jamais eu de plus beau au monde : une amitié, et une cité »<sup>1</sup>
- Dans leur quête de légitimité, les revues se construisirent d'emblée du côté du livre plus que de celui des journaux. Cela n'avait au départ rien d'évident. Leur position intermédiaire aurait pu les rapprocher du modèle de la presse comme ce fut le cas, d'ailleurs dans d'autres pays. La tradition française fut toute autre et s'explique, sans doute, par la volonté des intellectuels de s'autonomiser en prenant de la distance par rapport à des journaux bien souvent aux mains des pouvoirs politiques et économiques. Elle s'explique aussi par leur projet : promouvoir la création littéraire la plus moderne, les savoirs les plus innovants, les idées les plus indépendantes. Un tel programme intellectuel et artistique avait pour ambition de refléter l'esprit de l'époque mais aussi de se projeter dans le futur en anticipant les mouvements qui résisteront au temps. De ce point de vue

---

<sup>1</sup> Charles Péguy, *Œuvres complètes II*, Paris, Gallimard, éditions La Pléiade, p1276, cité par Géraldi Leroy, in *Un « citoyen téléphoniste » : Charles Péguy*, Les cahiers de l'IHTP, mars 1992

et au-delà de leur propre existence, les revues pensent leur propos dans la durée et non dans l'éphémère. Il en découle tout naturellement un format plus proche du livre que du journal et des liens étroits tissés d'emblée avec le monde de l'édition. Valette fut le premier, en 1894, à comprendre que sa revue *Le Mercure de France* pouvait avoir des prolongements naturels dans une maison d'édition. Il fut imité, en 1909, par Gaston Gallimard qui créa sa maison à partir de *La Nouvelle Revue Française*. De leur côté, des éditeurs commençaient à comprendre le bénéfice que l'on pouvait tirer d'une revue fonctionnant comme aimant pour les artistes et des intellectuels. C'est ainsi que Calmann-Lévy lança en 1894 *La revue de Paris* avec quelques brillants esprits comme Lavis, Barrès ou Lucien Herr, le célèbre bibliothécaire de l'École Normale Supérieure de la rue d'Ulm.

Ainsi furent posés, presque d'emblée, le programme et les modalités de fonctionnement des revues pour près d'un siècle.

### *Des dérives latentes*

Tout n'est pas alors cristallisé, mais on devine déjà les germes de deux futurs développements : la radicalisation des oppositions partisans et la segmentation des revues

Les cercles se sont formés, les familles se sont constituées mais l'exclusion n'est pas encore de mise. Il est possible de circuler librement d'une « petite revue » à l'autre. Le dénominateur commun est l'innovation, le mouvement qui les réunit le symbolisme et les dieux tutélaires sont Mallarmé et Barrès. En science aussi, malgré des oppositions dures, notamment autour de la querelle du « fait social », des ponts furent jetés entre les disciplines par certains qui, comme Henri Berr et sa *Revue de synthèse historique*, souhaitaient supprimer l'opposition entre sociologie et histoire.

Il est vrai que l'éclatement des sciences sociales commence tout juste. Des résistances s'opposent encore à cette segmentation au nom d'un idéal : une science de l'homme unifiée. *La Revue blanche* n'avait-elle pas d'ailleurs pour sous titre : *Littérature, Arts, Sciences* ? L'idéal encyclopédique était toujours vivant et la fragmentation ne viendra que bien plus tard avec des affrontements idéologiques particulièrement âpres durant la guerre froide et avec le

mouvement de spécialisation qui allait marquer l'histoire des sciences humaines et sociales jusqu'à aujourd'hui.

Des évolutions sont donc encore à venir. Pourtant l'édifice qui s'est construit là, dans cette fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, constitue non seulement le début d'une histoire mais aussi, plus profondément, un objet archétypal qui servira très vite de norme et d'objectif à tous les créateurs de revues dans un monde où la production sera plus déterminée par l'envie que par la nécessité, par le goût que par l'obligation. L'histoire des revues a donc façonné une certaine tradition française tout en contribuant à définir la revue idéale. Ce modèle sert encore de référence aujourd'hui

## **B/ Le modèle idéal**

Celui-ci répond à trois principes : l'échange, la démultiplication du temps, l'indépendance.

### ***L'échange***

Une revue, nous l'avons dit, naît d'un réseau d'amitié soudé par un credo commun, une envie partagée, des affinités électives.

Elle est donc d'abord un espace social dont la dimension peut varier en fonction des stratégies d'influence. Ainsi, le salon de Xavier Léon, rue des Mathurins, réunit pendant trente ans toutes les personnalités du monde scientifique et philosophique du début du XX<sup>ème</sup> siècle en démultipliant l'importance sociale de *La Revue de métaphysique et morale*. De même la réussite d'*Esprit* fut liée à l'importance de ses réseaux en province et à l'étranger. Aujourd'hui encore *La Revue des deux mondes* se double d'un réseau d'amis qui se réunit régulièrement lors de dîners autour de son propriétaire, Marc Ladreit de Lacharrière.

Mais les rencontres, qui sont au point de départ des revues, se traduisent aussi par un mode de fonctionnement intellectuel spécifique. Parce que les acteurs sont multiples, la revue va se construire naturellement comme espace de débat et d'échanges. Une revue n'est pas un empilement d'articles mais est structurée de manière à établir des correspondances entre des textes qui valent par eux-mêmes mais aussi par la trame qui les unit. Le débat peut aussi prendre place dans un espace commun à l'ensemble des revues déterminant un système de

réception et de commentaires réciproques. Les exemples sont innombrables dans l'histoire des revues de ce mode fonctionnement. Jacqueline Pluet-Despatin cite ainsi l'article d'Henri Lefebvre « Qu'est-ce que la dialectique ? » paru dans la *NRF* en 1935 « qui ouvre à l'intérieur de la revue une célèbre discussion sur l'orthodoxie avec Jean Grenier, auquel répliquent Georges Friedmann dans *Europe* et Georges Sadoul dans la revue d'Aragon, *Commune* ». <sup>1</sup> Caroline Tachon <sup>2</sup>, de son côté, insiste sur le débat, comme genre littéraire historiquement inscrit dans l'histoire des revues depuis l'origine et en donne plusieurs exemples au lendemain de la Libération, telle l'offensive existentialiste lancée par *Les Temps modernes* et formalisée dans la conférence donnée par Sartre en octobre 1945 « L'existentialisme est-il un humanisme ? ». Cette présentation, entendue comme un manifeste en faveur de « l'engagement » des intellectuels, suscita une bataille rangée entre d'un côté les revues « sartriennes », *Poésie 4*, *Confluences*, *L'Eternelle Revue* et de l'autre celles qui croyaient au caractère irréductible de l'acte de création, comme *Esprit*, *Maintenant* ou *Les Cahiers du Sud*. A peu près à la même époque, une autre polémique s'enfla entre Julien Benda qui venait de rééditer sa *Trahison des clercs* et Jean Paulhan qui incarnait, pour Benda, « la littérature pure ». C'est dans *Confluences* que cette « querelle de l'intelligence » sur fond politique trouva un véritable espace d'expression.

Cette fonction d'échange, fondée sur l'écriture collective, se manifeste aussi sur le plan formel par la coexistence de différents degrés d'intervention. Au contraire du livre, une revue se caractérise par une pluralité de niveaux qu'incarne la diversité d'un sommaire. La chronique répond au témoignage, la critique à l'éditorial. L'échange se fait d'un auteur à l'autre, d'un texte à l'autre, d'un genre littéraire à l'autre...

### ***La démultiplication du temps***

L'échange s'opère aussi dans le temps car les revues partagent une dimension temporelle plurielle, en fonctionnant à la fois dans un temps court et long, dans l'attente et la surprise, dans la fidélité et l'inattendu.

---

<sup>1</sup> Jacqueline Pluet-Despatin, *Une contribution à l'histoire des intellectuels : les revues*, Cahiers de l'IHTP, mars 1992

<sup>2</sup> Caroline Tachon, *Débats et controverses littéraires dans les revues en France à la libération* ( 9 août 1944-27 octobre 1946), thèse soutenue à la Sorbonne le 16 novembre 2004

Une revue s'articule autour de questions contemporaines. Elle est une mémoire vivante de son époque, qui témoigne mieux que les journaux contraints à l'éphémère, mieux que le livre, œuvre close sur elle-même, de l'esprit du temps.

Elle le peut, car elle vit dans une temporalité différée, comme la définit le directeur d'*Esprit* Olivier Mongin, à la fois en retard sur les événements, capable de les analyser avec du recul et en même temps en avance sur les évolutions, susceptible de les anticiper.

Cette temporalité peut aussi s'étirer. Depuis sa création, *Esprit* reprend sans relâche certains dossiers notamment sur le travail social, tissant à la fois un fil qui lie, par la mémoire, les différentes approches et fonctionnant par ruptures puisqu'il s'agit, à chaque fois, de repenser la problématique à la lumière des changements historiques. C'est l'un des privilèges des revues de pouvoir modeler leur propre temps en se projetant dans le futur et en construisant leur passé. De la même manière « la revue est un chantier ouvert, un lieu d'expérimentation où l'écrit se façonne, s'offre à la discussion, se teste » écrit Jacqueline Pluet-Despatin<sup>1</sup> qui cite l'exemple d'un texte de Joyce. Publié sous le titre de *Work in progress* dans la revue *Transition* d'Eugène Jolas à partir de 1927, le texte sur lequel l'auteur irlandais travaillait depuis 1923 ne deviendra *Finnegans Wake* qu'en 1939, sans jamais avoir été vraiment achevé.

La pluralité des temps s'incarne également dans l'espace des textes. La diversité des formes qu'autorise la revue, sa situation intermédiaire entre le journal quotidien et le livre définitif lui permet d'offrir des espaces de réflexion à la fois longs et courts, des éditoriaux d'une colonne et des dossiers de vingt pages, des critiques de trois feuillets et des analyses de trente.

Enfin, la nature du lien qu'une revue tisse avec ses lecteurs relève, elle aussi, d'un temps différé. Le principe de l'abonnement implique un acte de confiance dans le futur de la revue tout en acceptant l'imprévisible. La fidélité se conjugue donc avec l'esprit de curiosité et l'engagement avec le risque d'être déçus par des numéros encore inconnus, mais déjà achetés, ou de voir disparaître la revue avant le terme fixé.

---

<sup>1</sup> Jacqueline Pluet-Despatin, *Une contribution à l'histoire des intellectuels : les revues*, Cahiers de l'IHTP, mars 1992

### ***L'indépendance***

Cette confiance des abonnés dans un temps à venir est l'une des conditions du troisième fondement de la revue idéale : son indépendance.

Economiquement, la revue devrait viser une reconnaissance qui ne se mesure pas seulement à la réussite commerciale. Elles furent nombreuses d'ailleurs à avoir une importance sans commune mesure avec leur durée de vie ou leur audience. Beaucoup marquèrent une génération en quelques numéros comme *Socialisme ou Barbarie*. Fondée à la fin des années 1940 par Cornelius Castoriadis et Claude Lefort avec Daniel Mothé et quelques autres, elle accueillit, alors tous jeunes, Jean-François Lyotard, Vincent Descombes, Gérard Genette... Issu en partie du trotskisme mais dépeignant le PC, à la différence de tous les autres mouvements de gauche, comme un parti qui œuvre pour l'installation d'une société totalitaire en France, le groupe et sa revue, malgré sa durée éphémère, eurent une grande influence et préparèrent 1968. Dans un autre domaine *Les Cahiers pour l'Analyse*, une revue émanant de l'École Normale Supérieure, malgré un tirage dérisoire, jouèrent un rôle déterminant. Cette revue, à laquelle participèrent Jean-Claude Milner et Jacques-Alain Miller, permit en effet au structuralisme de faire effraction dans d'autres disciplines. Roland Barthes tenait ainsi *Les Cahiers pour l'analyse* comme un moment fondamental, introduisant une frontière entre un avant et un après, dans l'histoire intellectuelle des années 60 et 70.

Le choix du qualitatif plus que du quantitatif n'est possible cependant qu'à condition d'accepter la fragilité d'une économie fondée sur les principes du bénévolat et non sur ceux de l'enrichissement personnel. Il est vrai que la revue résulte, à l'origine, d'un contrat d'association qui unit ses créateurs autour du principe de plaisir, en dehors de toute hiérarchie. Mais surtout, ce modèle économique devrait permettre aux revues de travailler en toute liberté puisque leur survie ne serait liée ni à l'obtention, à tout prix, d'annonces publicitaires, ni à une stratégie marketing fondée sur une politique de la demande plus que de l'offre.

Un tel équilibre est difficile et demande souvent beaucoup d'abnégation mais il est essentiel car il assure aux revues leur indépendance éditoriale, gage de la confiance des abonnés, et leur permet d'être des lieux de résistance intellectuelle, d'innovation, d'audace et de critique libre.

La diversité des revues n'est pas épuisée par ces trois principes. Mais leur esprit, est bien là, en marges des espaces éditoriaux structurés, dans des modes de fonctionnement qui privilégient la collaboration et l'amitié, dans un temps retardé et différent, dans une économie qui leur assure indépendance et liberté, inventivité et curiosité.

Tel est le portrait de la revue rêvée que la réalité a, cependant, souvent déformé.

### **C /Les revues telles qu'en elles-mêmes**

Si le genre littéraire, la structure de sociabilité, le modèle économique, l'espace intellectuel sont des références communes aux revues, elles ne suffisent pas, cependant, à épuiser toute leur réalité. Les évolutions des unes, les dérives des autres, l'apparition de nouveaux enjeux ou d'usages différents ont notamment contribué à dessiner un paysage bien plus complexe que ce portrait idéal.

Deux séries de causalité expliquent l'éclatement du modèle historique.

Tout d'abord, le comportement des acteurs a changé. Confrontés à des environnements différents ainsi qu'à de nouvelles contraintes, ils doivent redéfinir leurs objectifs ainsi que les moyens d'y parvenir. Les rôles traditionnellement dévolus aux revues en sont modifiés substantiellement ainsi que leur place dans l'univers de l'édition. Si ces changements peuvent parfois se révéler bénéfiques c'est, au contraire, bien souvent à l'écart entre le modèle initial et la réalité actuelle que se mesurent maints problèmes actuels des revues.

Par ailleurs, d'autres difficultés s'expliquent par des causes plus structurelles. Il s'agit moins ici d'analyser les circonstances dans lesquelles les acteurs sont amenés à produire des revues que les conditions dans lesquelles celles-ci peuvent être diffusées et trouver leur public.

La production des revues, d'une part, leur réception, d'autre part, ont donc évolué depuis une vingtaine d'années. Le paysage actuel des revues s'en est trouvé profondément transformé.



II

**UN MODELE ECLATÉ**

## 1/ LES ACTEURS

### A/ Les revues et les institutions

Une césure nette oppose les revues qui sont les drapeaux de sociétés savantes, des académies, de centres de recherche et celles qui vivent dans les espaces délaissés.

Si l'acte de naissance de la revue moderne l'inscrit au XIX<sup>ème</sup> siècle dans une opposition au goût académique et, à la faveur de l'affaire Dreyfus, dans une défense des droits de l'homme face à la pérennité de l'autorité institutionnelle, cette position, pour emblématique qu'elle soit, ne résume pas la totalité des situations.

#### *L'institutionnalisation des revues par le temps*

Le temps suffit parfois à donner aux revues des positionnements qu'elles n'avaient pas à l'origine. Selon un processus assez similaire à celui que Max Weber décrit pour la « routinisation du charisme », les revues peuvent, elles aussi, peu à peu s'institutionnaliser. Avant de devenir « l'antichambre de l'Académie française », *La Revue des deux Mondes* fut portée par un esprit d'innovation. Elle accueillit la première publication des *Fleurs du Mal* de Charles Baudelaire et ce n'est que plus tard, sous l'impulsion de son directeur Brunetière, qu'elle devint l'un des hauts lieux des milieux institutionnels et conservateurs, incarnant par excellence la revue académique.

Une telle évolution n'est pas rare non plus dans le domaine des sciences. Les premières revues scientifiques sont nées avec l'autonomisation de champs disciplinaires, comme la sociologie, mais ce qui avait pu paraître novateur à un moment donné ne l'était plus quelques années et quelques changements heuristiques plus tard. Ainsi, qui se souvient que la vénérable *Revue de métaphysique et de morale* est née, en 1893, de la volonté d'un groupe de jeunes et brillants philosophes, parmi lesquels Daniel Halévy et Léon Brunschvicg, de contrecarrer la puissante *Revue philosophique* de Ribot ?

Ces glissements des marges vers le centre sont, désormais, rendus plus difficiles par la position d'emblée excentrée des revues dans l'espace médiatique. Cependant, le risque

demeure de voir des revues abandonner, avec le temps, le risque de l'innovation pour le confort d'attitudes plus conservatrices. Un risque qu'elles partagent parfois avec d'autres revues, nées directement dans le giron d'une institution.

### ***Les revues, porte-parole d'institutions***

Dans le domaine scientifique elles sont nombreuses à illustrer le travail d'une unité de recherche, à être les porte-parole d'une société savante ou à témoigner de l'existence d'un groupe d'études locales. Les quelques 500 bulletins, cahiers, annales archives, journaux<sup>1</sup> français en sciences humaines et sociales.....n'assurent pas que des missions de communication et d'échange intellectuel, ils témoignent aussi du fonctionnement du monde de la recherche. La dimension institutionnelle prend ici une toute autre signification. Elle traduit moins la place des revues entre les pôles opposés de la tradition et de l'innovation, de la reproduction et de la création, qu'un mode d'existence des institutions de savoir. Nous reviendrons plus tard sur les problèmes que peuvent engendrer, pour les revues, ces impératifs de publication auxquels sont soumis les chercheurs. A ce stade, il faut insister néanmoins sur le mouvement d'incorporation des revues dans la sphère académique. Avant-guerre, les revues de savoir se créaient surtout en marge de l'université, là où elles disposaient d'une liberté plus grande pour explorer de nouveaux territoires ou tenter des approches scientifiques différentes, comme en témoigne l'histoire des *Annales*. Aujourd'hui, elles sont souvent des outils servant à refléter la production des institutions académiques.

### ***Les revues professionnelles***

Il existe enfin un dernier mode d'institutionnalisation lié à la dimension professionnelle que les revues peuvent avoir dans certains secteurs.

Cela est particulièrement vrai dans des domaines comme ceux du travail social, de la psychologie ou de la psychanalyse. L'importance des courants et des écoles, la divergence fréquente des méthodes ou des protocoles thérapeutiques se traduisent bien souvent par la

---

<sup>1</sup> A titre d'exemples nous citerons le bulletin de la société d'histoire du protestantisme français, celui de la société de linguistique de Paris ou de la Société préhistorique française, les cahiers du centre Gustave Glotz ou les ceux du monde russe, les annales de Bretagne et des pays de l'ouest, et celles historiques de la révolution française, les journaux de la société des océanistes, des américanistes ou des anthropologues....

création de revues qui vont incarner la spécificité de chaque point de vue et servir de support à leur divulgation. De nombreuses revues sont ainsi destinées d'abord aux membres cotisants de l'association qu'elles représentent et ont donc surtout vocation comme le dit Michel Grybinski<sup>1</sup>, à en être des « drapeaux », confortant les adhérents dans leurs choix et dans leur pratique. Si échange il y a, il est surtout ici interne, entraînant là encore les revues dans des voies et des usages qui diffèrent du modèle originel. Toutes, dans ce domaine, n'ont pas cependant vocation à représenter un mode opératoire et une pensée unique. Il en est qui cherchent à confronter des mouvements conflictuels pour faire advenir du nouveau. Mais elles sont peu nombreuses aujourd'hui, comme *L'Inactuel* ou *Penser/ Rêver*, à incarner encore l'un des thèmes fondateurs des revues : l'échange, le débat, la confrontation comme conditions d'une pensée vivante.

Le rapport aux institutions n'est pas neutre pour qualifier une revue. Au-delà de la simple question portant sur la propriété du titre, c'est la fonction même de la revue qui est en jeu. Ainsi, l'échange dont nous avons identifié le rôle fondateur, peut se faire dans des cercles plus ou moins larges depuis le grand public jusqu'aux seuls membres d'une association. Cette capacité d'ouverture devra compter lorsqu'il s'agira d'examiner les critères d'aide aux revues par un organisme tel que le CNL.

## **B/ Les revues et le monde de l'édition**

Un autre rapport discriminant, lié en partie à la problématique institutionnelle sans toutefois devoir y être réduit, est celui que les revues entretiennent avec le monde de l'édition.

### ***Des liens historiques forts***

A l'origine, ce rapport était à la fois étroit et à double sens. Il n'y avait pas de hiérarchie entre les revues et les livres au point que ce furent des revues qui donnèrent le jour à quelques unes des maisons d'édition parmi les plus prestigieuses comme *Gallimard*,

---

<sup>1</sup> Directeur de la revue *Penser/ Rêver*

née de la NRF, ou *Le Mercure de France*. Ce mouvement se perpétue encore aujourd'hui. Les éditions du *Serpent à plumes* sont nées de l'aventure originale et remarquée d'une revue dédiée aux « récits et fictions courtes » qui, à partir de 1988, offrit des textes de grands écrivains français et étrangers dans l'unique but de répondre au plaisir de la lecture sans commentaires, ni analyses critiques. Quant à *Macula*, la revue d'esthétique de Jean Clay, qui joua un rôle si important dans le renouvellement de l'histoire de l'art avec Hubert Damisch, Louis Marin, Daniel Arasse, elle donna naissance à une maison d'édition originale à qui l'on doit des textes aussi importants que *L'Invention de l'Hystérie*<sup>1</sup> de Georges Didi-Huberman. Dans un autre domaine, la revue *Sens Public* a, au bout de trois ans, décidé de diversifier son activité en développant un pôle éditorial avec deux premiers ouvrages consacrés à Jean-Paul Sartre.

Malgré ces exemples, le mouvement partant de la maison d'édition et allant vers la revue est cependant plus fréquent. Depuis Calmann-Lévy lançant *la Revue de Paris* pour concurrencer *la Revue des deux Mondes*, la plupart des maisons d'édition ont très vite compris l'intérêt qu'elles pouvaient avoir à faire émerger de nouveaux auteurs grâce aux revues, à la fois bancs d'essai expérimentaux, laboratoires d'une pensée en train de se constituer et lieux où une écriture peut s'élaborer loin des injonctions du commerce du livre.

L'histoire littéraire a rendu célèbre le cas de la NRF qui, de fondatrice, devint emblématique de la politique éditoriale de Gallimard, et ils furent nombreux, de Gide à Claudel, qui y publia ses premiers grands drames<sup>2</sup>, ceux qui furent accueillis dans la NRF avant d'être publiés chez Gallimard. Au Seuil, *Change*, de Jean-Pierre Faye, et *Poétique* devinrent aussi des collections. Quand à la revue *Ecrire* de Jean Cayrol, qui fut dès 1956, à l'image de son créateur : un lieu d'ouverture et de sagacité littéraire, elle se prolongea tout naturellement dans une collection ouverte aux œuvres de jeunes auteurs qui s'appelaient Pierre Guyotat, Philippe Sollers, Régis Debray,.... Lui succèdera, en 1960, une revue qui aurait, elle aussi, sa collection, tout en marquant fortement son époque: *Tel Quel*. Placée sous les auspices d'une phrase de Nietzsche : « Je veux le monde et le veux TEL QUEL », elle associa à l'origine Jean-René Huguenin, Jean-Edern Hallier, Renaud Matignon puis très vite Philippe Sollers et publia Ponge, Simon, Thibaudeau. Ses vingt-deux années d'histoire seraient trop longues à résumer mais, par ses choix tour à tour proches du nouveau roman, du structuralisme, du

---

<sup>1</sup> *L'Invention de l'Hystérie, Charcot et l'iconographie photographique de la Salpêtrière*, Georges Didi-Huberman, Paris, Macula, 1982

<sup>2</sup> *l'Otage* (1909) et *L'Annonce faite à Marie* (1911)

formalisme russe avec Todorov, de l'écriture textuelle avec Julia Kristeva, par l'espace donné à Barthes, Lacan, Foucault, ou Genette, elle accompagna Le Seuil dans ses politiques éditoriales tant en littérature qu'en sciences humaines. Pendant ce temps, les éditions de *Minuit* développaient *Critique*, la revue créée en 1946 par Georges Bataille, qui joua le rôle que l'on sait dans l'aventure du nouveau roman. C'est notamment, grâce à des interventions remarquées de Barthes dans *Critique* qu'Alain Robbe-Grillet, auteur et conseiller littéraire des éditions de Minuit, s'imposa peu à peu. C'est aussi dans *Critique* que Maurice Nadeau publia en 1957 son article fameux « Nouvelles formules pour le roman » qui consacra un groupe d'auteurs dont beaucoup figureront au catalogue des éditions de Minuit (Alain Robbe-Grillet, mais aussi Michel Butor, Nathalie Sarraute, Claude Simon).

### ***La rupture en littérature***

Mais force est de constater, aujourd'hui, que le lien d'évidence entre le monde de la revue et celui du livre s'est distendu, notamment dans le domaine de la littérature.

Deux exemples peuvent illustrer cette cassure : l'échec de *La revue de littérature générale* lancée par POL et les tribulations de la revue *Perpendiculaire* créée par Nicolas Bourriaud et Jean-Yves Jouannais au sein des éditions Michalon, puis reprise par Flammarion.

- La première ne dura que deux numéros et fit grand bruit. En 1995, la première livraison consacrée à « la mécanique lyrique » annonçait un programme ambitieux. Il s'agissait de « replonger l'écriture dans la pluralité des arts » et de s'inscrire en faux contre « le jargon de l'authentique », « le néoclassicisme mièvre » ou les « ex iconoclastes ». Furent convoqués, dans l'ordre et le désordre, Georges Aperghis, Bernard Stiegler, Harry Matthews, Valère Novarina ou Jacques Roubaud qui côtoyaient une étude sur le langage Inuit ou sur une dictée raturée de Bossuet au Dauphin. Vendue 50 francs grâce à une aide de la Fondation de la Poste, la revue fut vite épuisée. Le deuxième numéro de juin 1996 fut encore plus volumineux et éclaté. Est-ce l'originalité de cette tentative de faire d'une revue un point de rencontre des différences au cœur de la littérature qui était voué à l'échec ? Est-ce le coût de production d'une revue qui trouva finalement autant de détracteurs que d'amateurs ? Quoiqu'il en soit, l'une des rares revues à avoir fait parler d'elle dans les dix dernières années, ne devait pas vivre au-delà de son second numéro.

- La mésaventure de *Perpendiculaire* est différente. En 1995, année décidément faste pour les revues littéraires, elle fut créée avec la volonté d'en découdre avec le conformisme et un projet : « des positions perpendiculaires à la linéarité des bons goûts et des bonnes solutions, d'où qu'ils viennent ». Montés à Paris après avoir fondé leur association du côté de Niort et de Poitiers, ses créateurs voulaient une revue en prise avec le réel. « Pas une n'essayait de percevoir en quoi les nouvelles technologies et la mainmise des entreprises sur la vie des gens créent de nouveaux comportements », constatait alors Christophe Kihm, l'un de ses animateurs. « La revue *Perpendiculaire* a donc entrepris de publier des écrivains qui n'ont pas le profil requis par les agences de placement: arpenteurs, fractalistes, géomètres et installateurs », précisait encore Nicolas Bourriaud. Ce programme plut à Michel Houellebecq qui collabora à la revue. Il séduisit aussi Raphaël Sorin qui l'amena dans le giron de Flammarion. Le gîte et le couvert étaient assurés mais plus l'indépendance et lorsque *Perpendiculaires* s'opposa finalement à Michel Houellebecq dans un numéro de 1998, sa disparition fut prononcée, Flammarion arbitrant en faveur de son auteur plutôt que de sa revue.

Ces deux exemples montrent que les intérêts croisés entre une revue et une maison d'édition peuvent, aujourd'hui, se heurter à certaines réalités.

Pour une maison d'édition, l'intérêt des revues est moindre quand leur audience, plus marginale, ne compense pas un coût financier et humain devenu lourd pour des structures économiquement fragiles et contraintes par leurs actionnaires à certains niveaux de rentabilité. Les revues sont devenues trop confidentielles pour remplir efficacement le rôle de promotion qu'elles jouaient jadis.

Leur mission de banc d'essai pour de jeunes auteurs ne s'impose plus, par ailleurs, avec la même évidence alors que l'économie de l'édition littéraire s'est transformée. La diminution des coûts de production des livres et la concurrence entre les maisons ne contraignent plus, en effet, les éditeurs à la même prudence quand il s'agit d'offrir des textes de jeunes écrivains. Le phénomène « premier roman » qui alimente, sur le plan quantitatif, à défaut de l'être toujours sur le plan qualitatif, les rentrées littéraires de septembre en témoigne.

La revue peut donc ne plus être une étape obligée et elle l'est d'autant moins que, dans un système médiatique qui met en scène plus facilement les individus que les œuvres, les

romanciers eux-mêmes préfèrent bien souvent un livre signé de leur seul nom à un article, parmi d'autres, au sein d'une revue, par définition collective.

En réalité, la situation est un peu plus complexe car ce désinvestissement des revues est variable selon l'éditeur. Le partage s'opère dans un système de production où l'écart se creuse entre deux types de politiques éditoriales. D'un côté, les titres destinés au grand public, acquis souvent sur la base d'à-valoir élevés et pour lesquels un investissement de promotion et de marketing important ne peut être fait que par des structures importantes, de l'autre des titres plus difficiles ou plus audacieux sur le plan littéraire, qui ne peuvent bénéficier du même accompagnement. Tout se passe comme s'il y avait, une disjonction entre le risque éditorial et le risque commercial, et que les revues accompagnaient essentiellement le premier.

Quelques grands éditeurs ont déjà quitté leur espace. Au lendemain de la guerre, Calmann-Lévy éditait *L'âge d'or*, Robert Laffont, *Les Cahiers de la loggia* et *Le Livre des Lettres*, Gallimard, *Les Cahiers de la Pléiade* et *Les Temps Modernes* avant de faire reparaître la nouvelle NRF, Plon, *Carte du Ciel*, Minuit, *Chroniques de Minuit* et *Contrepoints*, les éditions du Chêne, *Critique*, Grasset, *Maintenant*, Albin Michel, *La Nef*, Fayard, *Les Oeuvres libres*, Julliard, *Plaisir de lire*... Aujourd'hui, ni Calmann-Lévy, ni Laffont, ni Fayard, ni Le Seuil, ni Albin Michel... n'éditent plus directement de revues de création littéraire. Grasset publie encore *La Règle du jeu*, mais la revue de Bernard-Henri Lévy mêle littérature, politique et philosophie. Et quand Denoël lance une revue sous le signe d'Arthur Koestler et de George Orwell, comme il vient de le faire avec *Le Meilleur des Mondes*, il s'agit surtout d'une revue d'idées. Restent bien sur Gallimard avec *la NRF*, *Les Temps Modernes* et *L'Infini* ou Minuit avec *Critique*. Mais dans quelle mesure ces revues ne témoignent-elles pas, avant tout, d'une fidélité à une histoire?

D'autres éditeurs, de taille plus modeste, persévèrent. Il y eut, dans les années 90, *Quai Voltaire*, née dans la maison du même nom et qui réunit des écrivains, soucieux, hors de toute chapelle, de redéfinir l'espace littéraire. François Bon, Marie Redonnet, Alain Nadaud, Jean-Philippe Domecq Olivier Rolin réfléchirent sur l'échec littéraire, la postérité, le monologue intérieur, l'illisibilité... Aujourd'hui des maisons engagées dans un certain travail littéraire la suivent dans cette voie : Verdier avec *Faenas*, Joelle Losfeld avec *Le Visage Vert*, Champ Vallon avec *Le nouveau Recueil*, Le Castor astral avec *Jungle* ou de petites structures



aux noms évocateurs et poétiques, les éditions de l'Oxymore avec *Emblèmes*, du Chèvrefeuille étoilée avec *Etoiles d'encre*. Ce sont aussi des maisons régionales comme les éditions Bleu autour, de Limoges, avec *Jim* ou encore les toutes jeunes structures comme les éditions du Panama avec *Kwak*. Dans tous les cas, le lien se noue sur la base d'une même idée de la littérature et sur le partage d'une exigence dans laquelle les considérations commerciales interviennent peu.

Les revues ont donc toujours une véritable place dans le monde de l'édition mais, lorsqu'elles naissent du constat d'un manque, d'une volonté de faire autre chose et ailleurs, le parrainage par une maison d'édition doit se conjuguer avec une garantie de liberté éditoriale. Aussi préfèrent-elles souvent des liens plus souples qui n'entravent pas leur autonomie mais leur assurent, dans le meilleur des cas une prise en charge de leur frais de fonctionnement et de fabrication, dans d'autres au moins leur diffusion et leur distribution, comme Flammarion le fait par exemple avec *L'Atelier du roman*.

.

### ***En sciences humaines et sociales : la double stratégie d'éditeurs-diffuseurs***

Si dans le champ de la littérature, les routes des unes et des autres peuvent diverger de plus en plus, dans le domaine des sciences humaines l'intérêt porté par les éditeurs aux revues demeure souvent significatif. Mais leur stratégie est très différente. Dans un domaine où la plupart des revues sont éditées par, ou au sein, de structures publiques, le rôle de l'éditeur professionnel est moins d'être responsable du contenu que de prendre en charge la fabrication technique et la diffusion commerciale de la revue. Alors que 80% des revues en sciences humaines et sociales françaises sont publiées par des institutions, établissements d'enseignement ou associations savantes, la moitié confie sa diffusion à des éditeurs privés<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Etude réalisée pour le Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche portant sur l'État des lieux comparatif de l'offre de revues SHS en France – Espagne – Italie, Coordinateurs : Marc Minon, Ghislaine Chartron, Juin 2005, p 72

	Nombre de titres	En %
Groupe international	11	2%
Maison d'édition nationale	243	45%
Institution	263	48,7%
Presses universitaires	23	4,3%
Total	540	100%

*Structure des revues SHS selon le statut du diffuseur*

L'intérêt des éditeurs dans cette prise en charge est double :

- Il est intellectuel puisqu'ils peuvent ainsi disposer d'un laboratoire de recherche et de développement en amont de leur politique éditoriale, identifier de jeunes auteurs et mener avec eux une politique sur la durée en leur offrant une diversité d'espaces propre aux différentes étapes de leurs travaux et de leurs carrières universitaires. Dans le cas d'un éditeur comme les PUF, ce lien est encore plus pertinent puisque cette maison met en œuvre de grands dictionnaires dont le fonctionnement est proche de la revue avec un comité éditorial, des auteurs spécialisés qu'il faut fédérer et une structure articulée à partir d'articles.
- Il est aussi économique puisqu'il leur permet d'accéder à des fichiers d'abonnés ciblés, de disposer de la trésorerie des revues (les abonnés payant d'avance avec un abattement qui dépasse rarement 20% alors qu'un livre est rémunéré à l'éditeur en retard avec une remise pouvant aller jusqu'à 40%), ou de bénéficier des subventions octroyées par le CNRS et le CNL.

Cependant tous les éditeurs n'ont pas forcément la même stratégie. Si l'offre est globalement atomisée,<sup>1</sup> on note néanmoins deux types de comportement.

- Certains limitent le nombre des revues qu'ils prennent en charge en les choisissant en fonction de leur cohérence scientifique, voire politique avec les choix éditoriaux de leur maison. François Gèze, le président des éditions de La Découverte, soutient ainsi trois revues : *Hérodote*, *le bulletin du MAUSS* et *Mouvements* mais refuse pour

---

<sup>1</sup> La diffusion des 540 revues de SHS significatives retenues dans le corpus établi par Marc Minon et Ghislaine Chartron, est assurée par 300 acteurs différents

l'instant de répondre aux nombreuses sollicitations qu'il reçoit pourtant par ailleurs, jugeant que la gestion d'une revue pèse trop sur ses comptes en dessous d'un certain seuil de rentabilité. Pour Le Seuil, la diffusion de ses six revues est très liée à l'implication dans chacune d'entre elles de ses auteurs ou directeurs de collection. Ce fut ainsi le cas de Pierre Bourdieu qui fonda en 1975 les *Actes de la recherche en sciences sociales*, à la Maison des Sciences de l'Homme. Publiée par le Centre de Sociologie Européenne du Collège de France et de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, l'administration et la diffusion en furent confiées au Seuil où Pierre Bourdieu publiait et dirigeait une collection. Olivier Duhamel et Maurice Olender également auteurs et directeurs de collection au Seuil, ont aussi confié à leur maison d'édition la diffusion de leurs revues. *Pouvoirs*, pour le premier, *Le Genre humain* pour le second.

- Un petit noyau d'éditeurs a choisi cependant de développer un vrai pôle de revues en mutualisant certaines charges notamment sur le plan de la fabrication ou de la diffusion, avec par exemple une même journée d'office pour l'ensemble de leurs revues. Grâce à ce modèle, fondé sur des économies d'échelle, les PUF avec 32 revues, Armand Colin avec 24 revues, Eres avec 25 revues ou encore L'Harmattan et ses 110 revues, peuvent rentabiliser leurs efforts. En général cet accord est bénéfique pour tous, les tâches se répartissant au mieux en fonction des savoir-faire de chacun. La revue garde son indépendance éditoriale, fait son affaire du contenu rédactionnel et fournit une disquette à l'éditeur qui fabrique, imprime, diffuse et se rémunère sur les ventes.

### ***Une minorité de revues d'éditeurs***

Même si les liens qui unissent les revues aux éditeurs varient selon les univers, il n'en reste pas moins un fait important : ces derniers sont moins présents dans le monde des revues. Sur les 1 100 revues ayant demandé une aide au CNL depuis 1997, seulement 36% étaient des revues d'éditeurs.

Dans certains cas, la rupture résulte de la volonté des revues. Lorsque celles-ci en ont les moyens, elles peuvent en effet décider d'assurer directement leur commercialisation. *Esprit* après un long compagnonnage avec Le Seuil est, désormais, totalement indépendante. Même si Olivier Mongin, directeur d'*Esprit*, dirige toujours une collection au Seuil et si Jean-Louis Schlegel, éditeur au Seuil, fait partie du comité de direction d'*Esprit* – la revue assure maintenant elle-même sa propre diffusion. Son exemple a été suivi par *Commentaire* qui, toujours soucieuse de son indépendance mais longtemps diffusée par Interforum<sup>1</sup>, a décidé de maîtriser elle aussi directement son lien avec les libraires.

Mais ces exemples sont rares et la plupart du temps, cette situation est le fruit d'un relatif désengagement des éditeurs qui ne comptent plus sur les revues dans leur stratégie de concurrence. Il est loin le temps où, face à *Tel Quel*, Gallimard développait *Les Cahiers du Chemin* pour accueillir de nouveaux auteurs. Après son départ du Seuil, c'est dans la collection du *Chemin*, qui prolongeait la revue, que Pierre Guyotat fut ainsi publié. Il est loin aussi le temps où les revues, incarnant des obédiences, représentaient des champs de tension entre les maisons d'édition. Face à face encore, Gallimard et le Seuil avec pour l'une, *la Nouvelle Revue de Psychanalyse*, et pour l'autre *Scilicet*. Entre les deux Jacques Lacan, la première, portée par J.B. Pontalis et Laplanche, faisant preuve à son égard d'une réelle indépendance, la seconde étant avec *Or Ni Car ?* et *l'Ane*, au cœur du cercle formé par les revues de disciples.

Aujourd'hui, les revues ne sont donc plus des champs de bataille où se joue la compétition éditoriale et elles représentent plus un capital symbolique fort qu'un réel atout économique. Tel quel néanmoins, il reste important et les liens entre les unes et les autres doivent être absolument maintenus.

---

<sup>1</sup> la structure de distribution du groupe Editis

### **C/ Trois genres de revues**

Nous l'avons vu, les différences entre d'un côté les revues institutionnelles ou les revues d'éditeurs et de l'autre les revues associatives, celles qui n'existent que par elles mêmes et qui n'ont d'autres finalités que celles qu'elles s'attribuent, est structurant même s'il ne dessine pas deux univers totalement contrastés, puisqu'il existe des solutions de continuité multiples rendant la lecture de leur statut complexe par les pouvoirs publics chargés de les identifier.

Au-delà de ce critère, d'autres typologies pourraient être dressées.

Dans un monde où la fragilité des équilibres est de toute façon la règle, les revues peuvent se distinguer par leurs modes de financement. Il existe des revues qui, par leur histoire, leur qualité, leur renommée, mais aussi grâce au réseau associatif sur lequel elles s'appuient, à l'institution à laquelle elles appartiennent, à l'éditeur dont elles dépendent, parviennent à maintenir un relatif équilibre d'exploitation. D'autres revues, par leur fonction, leur nature ou leur implantation géographique, bénéficient de systèmes d'aides qui se cumulent. Il en est enfin qui sont à la fois hors du marché et hors des circuits de subvention et vivent de bouts de chandelle, de système D et surtout de bénévolat jusqu'à épuisement.

Ces différences de situation économique croisent en réalité bien souvent des critères relatifs à leur plus ou moins grande proximité des institutions mais aussi à la qualité des publics visés. Ils peuvent être larges, spécialisés ou plus confidentiels. Les grandes revues généralistes comme *Etudes*, *Esprit*, *le Débat* ou *Commentaire* appartiennent à la première famille, les revues savantes, universitaires, de psychologie ou de psychanalyse à la deuxième et les revues de poésie, mais aussi certaines revues de cinéma, de théâtre, de littérature ou même militantes, à la troisième. Le partage entre ces deux dernières catégories se faisant par l'usage professionnel des unes et la lecture par goût ou conviction des autres.

Cette distinction selon les publics est liée en réalité aux genres des revues. Là encore, les frontières ne sont pas étanches, et la transdisciplinarité brouille les tentatives de classement. A bien y regarder, les fonctions semblent moins importantes que les champs d'intervention car les rôles de découverte et d'innovation, de critique et de mise en perspective, de laboratoire et d'instance de validation, de croquis et d'essais, se complètent et s'entremêlent

souvent. Une revue littéraire va offrir des espaces de création mais aussi de critique et d'analyse, notamment quand elle traitera de genres particuliers comme la littérature pour la jeunesse ou la bande dessinée. Elle donnera aussi des repères par rapport à une esthétique qui fonde son identité. Une revue savante fonctionnera comme un espace où peuvent s'ébaucher des œuvres, être testées des hypothèses mais jouera aussi souvent un rôle de validation et de certification des résultats d'une recherche.

Cet entrelacs des fonctions est particulièrement flagrant pour les revues consacrées plus spécifiquement à des arts comme le théâtre ou le cinéma. Tout en étant ancrées dans une discipline, elles l'abordent de plusieurs façons : sous l'angle critique, bien sur, mais aussi sous l'angle de la création en proposant, comme jadis dans *Trafic*, la revue de Serge Daney, des scénarios ou des textes témoignant du processus direct d'élaboration d'un film par son réalisateur<sup>1</sup>, ou encore sous l'angle du savoir avec des analyses historiques et des mises en perspective comme dans l'*AFRHC* (*Association Française de Recherche sur l'Histoire du Cinéma*) ou *les Cahiers du Cinéma*. Elles peuvent avoir également des fonctions pédagogiques et se donner comme objectif de former le public comme ce fut le cas de *Correspondance*, la revue de « l'Atelier » de Charles Dullin ou *Bref*, celle du « TNP » de Jean Vilar.

En termes fonctionnels ces revues n'ont donc pas de différences de nature. Quel que soit leur domaine, elles peuvent remplir, tour à tour, tous les rôles. Elle ne le feront pas cependant selon les mêmes modalités, et seront confrontées à des usages sociaux, à des problèmes, à des dérives différentes. Nous avons ici choisi d'analyser trois champs, celui de la création littéraire et artistique, celui de la science, celui des idées.

### **\* Les revues de création littéraire et artistique**

La ligne de clivage qui traverse le champ de la création littéraire avec d'un côté, la littérature conçue comme un produit, façonnée à partir de recettes élaborées sur le principe de la répétition des succès commerciaux acquis et de l'autre, la littérature comme une exigence d'écriture, un travail singulier irréductible à tout processus de reproduction, a

---

<sup>1</sup> Voir Antony Fiant, *De la caméra au stylo : les écrits des cinéastes dans Trafic*, in *La revue des revues*, n°33, 2002, à propos notamment des textes de Robert Kramer ou Manuel de Oliveira

toujours existé. Elle trouve cependant une traduction plus saisissante aujourd'hui, alors que l'économie de l'édition conduit à traiter de plus en plus certains livres comme des biens de consommation soumis aux règles communes du commerce.

Dans ce contexte, quel rôle les revues de création peuvent-elles encore jouer ?

### ***Des espaces d'équilibre***

- Elles apparaissent d'abord comme des zones de repli, des lieux d'élection pour des créations qui ne trouvent plus leur place dans le monde du livre.

Il peut tout d'abord s'agir de genres littéraires auxquels les éditeurs s'intéressent peu comme la nouvelle ou la poésie.

Ainsi *Brèves*, une revue trimestrielle créée en 1980 dans un presbytère de l'Aude, est-elle entièrement consacrée à des textes de jeunes nouvellistes français et étrangers et à des études et des réflexions sur ce genre littéraire.

Quand à la poésie, on sait à quel point et depuis toujours son édition est confrontée à une économie fragile. Apollinaire ne vendit pas plus de 80 exemplaires d'*Alcools* et, pendant longtemps, la poésie d'Henri Michaux n'intéressa guère plus de cent lecteurs par an. Cette difficulté pérenne, conjuguée avec l'exigence de créativité et d'audace inhérente à un genre qui porte en lui, mieux que tout autre, la nécessaire réinvention du langage afin de « donner un sens plus pur aux mots de la tribu »<sup>1</sup> fait des revues des lieux d'expression privilégiés pour la poésie. Ces revues vivent dans le peu. Destinées avant tout à un public d'initiés et de passionnés, elles subsistent souvent dans la discrétion et cela, aujourd'hui, plus encore qu'hier.

Si *Les Cahiers du commerce* (1924-1931) édités par Valéry, Fargue et Larbaud et *Les Cahiers du Sud* créés par Jean Ballard à Marseille en 1923 ont bien eu des successeurs, *Le Nouveau Commerce* lancé en 1963 et *Sud* en 1970, ces derniers ne purent jamais égaler en notoriété leurs modèles.

---

<sup>1</sup> Stéphane Mallarmé : *Le tombeau d'Edgar Poe*

Cette discrétion est partagée par la plupart des 183 revues de poésie recensées sur le site d'Ent'Revues et dont il est difficile de faire une typologie tant leurs formats sont multiples et leurs ambitions variables depuis la modestie de *La Sape*, à la dimension théorique et analytique de *Poétique*, la revue de l'Ecole normale supérieure et des éditions du Seuil, ou au professionnalisme de *Poésie 84*, initiée par Pierre Seghers au moment de l'ouverture de la Maison de la poésie et poursuivi, après sa disparition, par sa femme Colette.

Deux types de revues peuvent être cependant mieux identifiées.

- Dans les années 80, se développent des revues qui rapprochent esthétique et poésie. L'art et les mots se mêlent dans des revues au papier glacé et aux reproductions soignées. *Nioques*, fondé par Jean-Marie Gleize en 1990, eut ce souci plastique en introduisant des œuvres photographiques et des cartes de peintres. Dans cette veine des revues aussi attentives à la forme qu'au fond, il faudrait mentionner également *Doc(k)s*, fondée en 1976 par Julien Blaine qui accorda d'emblée une grande place aux montages, collages, détournements et réfléchit à toutes les formes d'impression moderne, depuis l'offset et la photocopie, jusqu'à l'informatique, initiant ce qui allait devenir une voie importante pour les revues de poésie contemporaine.

- L'autre tendance s'ancre dans une recherche de transdisciplinarité. Ces revues ont un modèle : *Poésie*, fondée par Michel Deguy avec pour mission de faire « une revue pour le monde étonné ». On y parle d'art, de cinéma, de livres, d'auteurs jeunes et moins jeunes, français et étrangers. De nombreuses revues, comme *Détours d'écriture*, s'inscriront dans cette tradition portée par l'éclectisme, l'ouverture, le métissage.

- Lieux d'expression de genres littéraires délaissés par le monde de l'édition, les revues sont aussi des espaces ouverts au monde qui ont pour mission d'en traduire toutes les expressions.

La revue *Europe*, fondée en 1923 et animée aujourd'hui par Jean-Baptiste Para, est emblématique de cette tradition ancrée dans la volonté de faire découvrir ici et là-



bas<sup>1</sup> la diversité de toutes les littératures nationales. Milan Kundera et Gabriel Garcia Marquez, pas encore célèbres en France, furent publiés dans *Europe* qui, par ailleurs, consacre de nombreux dossiers à des littératures peu connues, comme celles de l'Islande et de la Nouvelle-Zélande, ou mal connues ainsi qu'en témoigne la livraison consacrée à la littérature des dix-huit langues de l'Inde.

Sous les auspices d'*Europe* bien d'autres revues se sont données pour mission d'emmener le lecteur au-delà des frontières Il y eut ainsi *Gulliver*, fondée par Olivier Cohen, Michel Le Bris et Alain Dugrand qui voulait croiser les regards et assignait aux écrivains la tâche de « redécouvrir le monde » Le numéro cinq de janvier 1991, consacré à la guerre, accueillit des textes de J.G. Ballard, T.C. Boyle, Camilo José Cela, Nick Cohn, Annie Dillard, James Fenton, Richard Ford ou Amitav Ghosh. A la même époque, *Caravanes*, sous-titrée « *Littérature à découvrir* » née à l'initiative d'André Velter et de Jean-Pierre Sicre, ouvrit, elle aussi, grand ses pages aux écrivains du monde, souvent peu traduits comme Boris Pahor ou Edvard Kocbeck.

- Les genres délaissés, les espaces trop lointains pour être vraiment arpentés, trouvent ainsi une place dans les revues littéraires qui peuvent naître également d'un simple désir inassouvi.

*Travers* est née, en 1979, d'une volonté de faire coïncider la forme et le fond, les thèmes des textes et leur graphisme. Une boîte aux lettres s'ouvre sur des enveloppes-poèmes pour le numéro consacré à la poste, une couverture bitumée avec un ruban jaune traduit le thème de la route... Autre exemple, la toute jeune revue *Quoi ?* voulue pour allier dans un bel objet la littérature et les arts, « associer les auteurs aux plasticiens, mais aussi aux scientifiques, aux cuisiniers, aux paysagistes, aux comédiens, aux créateurs de parfum... ». « C'est parce que l'on ne trouvait pas ce que l'on cherchait que nous l'avons créée » explique sa fondatrice Anne-Marie Pilon-Olariu, peintre et graphiste qui sous-titre *Quoi ?* par ces mots : « *Littérature, Arts et saisons* ». Quand à *Inculte*, revue littéraire et philosophique, elle a bâti sa ligne éditoriale sur la volonté de se saisir d'objets différents, la

---

<sup>1</sup> *Europe* est lue dans plus de 60 pays

littérature déplacée, l'ordinaire, le discours politique, le ressentiment, l'obscène, la récupération, avec un regard neuf, sans avoir recours aux discours traditionnels des experts et des universitaires.

Les revues littéraires peuvent donc jouer un rôle de contrepoint dans un espace éditorial qui abandonne des genres jugés marginaux, devient trop peu curieux d'espaces lointains, n'assouvit pas certains désirs. Quand elles remplissent cette fonction, elles se conforment pleinement à l'idéal d'indépendance, d'ouverture, et de dialogue qui les justifie.

Mais elles peuvent aussi parfois s'en éloigner.

### ***L'abandon du contrepoint***

Certaines revues trahissent en effet leurs origines en renonçant à occuper un espace marginal, en se contentant de refléter des positions déjà acquises, en épousant la production littéraire de manière mécanique sans véritable réflexion critique, ni choix ou parti pris esthétique.

- En poésie, ce renoncement conduit à la multiplication de revues semblables à des anthologies qui se contentent de juxtaposer des textes émanant, dans le meilleur des cas, de plusieurs horizons, dans le moins bon, des seuls amis.
- Sans réel axe éditorial, sans mise en perspective, ces revues se limitent ainsi à une fonction de catalogue. La frontière pertinente entre les bonnes et les mauvaises revues tient moins, dès lors, à la nature de leurs choix éditoriaux qu'à l'existence ou non d'un tel choix. À renoncer à faire un « fronton » comme le dit Jean-Michel Maulpoix, les revues abandonnent ce qui fonde leur identité.
- Ce retrait se manifeste aussi quand elles quittent le terrain de la découverte pour suivre aveuglément les modes. Si les revues ne sont plus autant que par le passé des lieux mettant en valeur de jeunes auteurs, ce n'est pas seulement parce que le système de production éditoriale a changé, c'est aussi parce que ce travail souvent patient, fait de curiosité, d'enthousiasme et de talent qui

consiste à lire, déceler et encourager n'est plus toujours fait par des revues devenues paresseuses. Peu d'auteurs suivent aujourd'hui la voie d'Olivier Barbaran, découvert par la revue de poésie *La Corbeille* et qui, après avoir été encouragé par *Le Nouveau Recueil*, publia plusieurs livres et coordonna l'édition d'Aragon dans la Pléiade.

- La trahison résulte aussi du renoncement à la distance. Si les revues peuvent jouer pleinement leur rôle, c'est aussi parce qu'elles sont dans un ailleurs et une temporalité qui leur donne indépendance et liberté. Etre en avance suppose, cependant, que l'on soit en retrait et que l'on ait du recul. Or, il leur arrive de prendre directement fait et cause pour les plaintes d'un milieu littéraire qui se sent abandonné par la critique et menacé par la médiatisation extrême de quelques titres aux dépens de tous les autres. Les débats esthétiques qui animaient les revues dans les années 70, ont disparu. Il n'existe plus aujourd'hui de revues capables de renouveler les rapports de force dans le monde savant de la littérature comme le firent *Poétique*, en donnant la parole à la nouvelle critique avec Gérard Genette ou Michel Charles et *Communications* en imposant la sémiologie et l'analyse structurale du récit.

Le « moi » a pris la place des idées. Les premiers indices de ce repli sur le subjectif avaient pu être décelés dès le *Roland Barthes par Roland Barthes*, paru au Seuil en 1975, mais il faudra attendre encore une bonne dizaine d'années pour que l'épanchement égotiste devienne un caractère manifeste de la littérature française.

Ce communautarisme d'une part, cette primauté du subjectif de l'autre menacent aussi les revues quand elles portent directement la parole d'auteurs qui ne se regroupent que pour se défendre et non se confronter, ou lorsqu'elles choisissent de valoriser des figures plutôt que des œuvres, des portraits plutôt que des idées, des images plutôt que des formes.

C'est la fonction même de la revue, dans sa part de dialogue, de débat, d'attention à l'autre, qui est touchée. Comment pourrait-elle continuer à

l'assumer alors qu'elle devient un lieu clos servant les intérêts des uns, les ego des autres et non la cause de la littérature ?

Les modifications du paysage littéraire ont donc eu des répercussions contradictoires pour les revues. Elles ont rendu plus nécessaire encore leur présence comme lieu de différence, d'ouverture, de désir, où la création se vit et s'écrit sans les contraintes du commerce. En même temps, le sentiment d'abandon qui saisit nombre d'auteurs dont le travail ne peut plus être reconnu au-delà de cercles de plus en plus restreints a conduit les revues à faire corps avec eux dans une position plus défensive que prospective, plus prudente qu'audacieuse.

Chemin faisant, elles se sont repliées autour de cercles restreints et ont pu jusqu'à oublier de regarder les autres. L'un des symptômes les plus marquants de cet enfermement est, sans conteste, la disparition de l'espace de débat que les revues formaient, jadis, entre elles. Dans les années 50, les idées et les hommes circulaient entre *Critique*, *Les Lettres Nouvelles* de Maurice Nadeau et la *NRF*. Barthes donnait des études à *Critique* et ses *Mythologies* aux *Lettres nouvelles*, Blanchot écrivait à la fois dans la *NRF* et dans *Critique*. Aujourd'hui, chacun veille dans son coin et si les revues littéraires ne font plus parler d'elles, c'est aussi parce qu'elles mêmes ne se parlent plus entre elles.

La notoriété des revues de création est donc bien moindre que par le passé.

Certes, il reste quelques grandes revues, reconnues en France et à l'étranger, par leur histoire et leur qualité telles *la NRF*, *Critique*, *Europe*, *les Temps modernes* ou *L'infini*... Ces revues perdent lentement mais régulièrement des abonnés : la *NRF* n'en a guère plus de 2 000 dont 1 500 institutionnels. *Europe* est passé en 15 ans de 2 400 à 1 600 abonnés. Si ce nombre n'a jamais été proportionnel à l'influence d'une revue il faut pourtant reconnaître que l'un et l'autre ont beaucoup décliné.

Entre ces grandes dames et le foisonnement des petites revues dont nous avons dit à la fois le courage mais aussi les dérives, se sont imposées pourtant quelques revues originales qui jouent encore leur rôle comme *l'Atelier du roman*, *le Matricule des Anges*, *la Femelle du Requin*, *L'Animal*, *Pylône* ou *le Nouveau Recueil*. Leur diffusion ne se situe guère au-delà des 500 à

1000 exemplaires mais parce qu'elles ont su rester fidèles à ce que doit être une revue elles signifient, aujourd'hui, beaucoup plus qu'une simple somme arithmétique.

### **\* Les revues scientifiques**

Nous laisserons de côté, ici, le cas des sciences dures qui ne comptent plus guère de revues écrites en français et ayant un rayonnement international, à part en mathématiques. Cet exemple est d'ailleurs intéressant en ce qu'il montre que la domination de la langue anglaise n'est pas le fait uniquement d'un impérialisme linguistique mais est liée également à la valeur des recherches menées. Parce que la France reste l'une des trois premières nations mondiales en mathématique, avec les Etats-Unis et la Russie, on continue, partout dans le monde, de lire des publications en français dans cette discipline. Ailleurs, le combat est d'ores et déjà perdu. Gérard Tobelem, professeur d'hématologie et directeur scientifique de l'institut des vaisseaux et du sang, avoue ne pas avoir écrit d'articles en français depuis plus de quinze ans. Il explique même que la disparition de l'usage du français touche aussi des articles de réflexion sur le statut de la science et sur ses usages, quitte à ce que ces textes soient ensuite réécrits en français après une première publication en langue anglaise...

Mais si la situation est déjà cristallisée dans les sciences exactes, tel n'est pas encore le cas dans toutes les sciences humaines et sociales.

### ***Trop de revues ?***

Le paysage des revues françaises écrites en français est donc encore très riche. La comptabilité en est difficile. Près de 2 000 revues, si l'on en croit Marc Minon et Ghislaine Chartron dans leur étude<sup>1</sup>. Cependant, après avoir retiré les publications dont la périodicité est annuelle (310) et celles qui sont insuffisamment diffusées en bibliothèques (891), les auteurs de cette étude n'en retiennent finalement que 540 de significatives, chiffre proche de celui de 550, cité par le CNRS dans son enquête bibliométrique de mai 2004<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> *Etat des lieux comparatif de l'offre de revues SHS, France-Espagne-Italie*, Etude réalisée pour le Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement et de la recherche, coordonnée par Marc Minon et Ghislaine Chartron, juin 2005, p 68 à 70

<sup>2</sup> Cf numéro spécial de la revue *Sciences de l'Homme et de la Société* du CNRS consacré aux revues en sciences humaines et sociales (n°69, mai 2004).

Est-ce peu, est-ce beaucoup ?

Ce chiffre est sans conteste élevé, en valeur absolue, mais aussi en valeur relative, puisque ces disciplines rassemblent, à elles seules, la majorité des revues françaises aujourd'hui. Si l'on prend le corpus des revues aidées par le CNL en 2004, près de 60% sont en effet des revues purement scientifiques.<sup>1</sup>

Il est intéressant cependant d'apprécier ces chiffres grâce à des comparaisons dans l'espace et dans le temps.

Nous ne disposons pas d'évaluation précise concernant la publication des revues de savoir anglo-saxonnes mais nous disposons, cependant, de quelques indices.

Nous savons tout d'abord, que la tradition des revues scientifiques est très forte aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et en Allemagne où elles forment, bien plus encore qu'en France, l'essentiel du paysage des revues. Nous connaissons également l'offre des grands portails agrégatifs anglo-saxons. *J Stor*, aux USA, propose ainsi 300 revues de sciences humaines en ligne, *Muse*, le portail de l'université John Hopkins, 230, et il est possible de consulter 260 revues électroniques sur le site anglais de l'université *MCB*. Ces chiffres sont difficiles à interpréter. En effet, si le taux de conversion numérique des revues de sciences humaines et sociales est beaucoup plus élevé qu'en France, ces portails sont, par ailleurs, très sélectifs. Néanmoins, compte tenu de la taille du marché anglo-saxon, nous pouvons faire l'hypothèse que l'offre française est, avec 550 revues significatives, comparativement élevée.

Ce chiffre peut être aussi éclairé par l'enquête dont nous disposons sur l'Espagne et l'Italie. Sur les 1 332 revues en SHS comptabilisées en Espagne en 2000, 359 ont été retenues, après la suppression de 40% des revues dont la périodicité n'était qu'annuelle. En Italie, l'enquête de 2004 a dénombré 681 revues, chiffre qui n'a pas été redressé<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Sur 457 revues aidées, 140 le sont au titre de la commission SHS, 69 philosophie, 18 littérature scientifique et technique auxquelles il faut ajouter une cinquantaine de revues d'histoire et de critiques littéraires de nature scientifique.

<sup>2</sup> Etat des lieux comparatif de l'offre de revues SHS, France-Espagne-Italie, Etude réalisée pour le Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement et de la recherche, coordonnée par Marc Minon et Ghislaine Chartron, juin 2005

Cette enquête permet de constater à la fois le grand nombre de revues dans les trois pays, mais aussi l'importance de l'offre française, si l'on raisonne à partir des chiffres non redressés, incluant l'ensemble des revues publiées.

Il est aussi très intéressant de regarder l'évolution de ce chiffre dans le temps.

Contrairement à l'Italie où plus de la moitié des revues sont apparues après 1980<sup>1</sup>, la production française a relativement peu bougé en 25 ans. Avec 38 revues de plus qu'en 1980<sup>2</sup>, la croissance n'a été que de 7% en 25 ans.

Elle date effectivement des années 60 et 70, époque durant laquelle les sciences humaines connurent un fort développement scientifique et épistémologique, une explosion de la démographie universitaire et une augmentation sensible du nombre des équipes de recherche. Mais, à partir des années 80, une remise en cause, tant des modèles que des résultats, conduisit à un retournement, avec une moindre créativité dans le champ des revues. Une enquête réalisée, il y a quinze ans, le montre très clairement<sup>3</sup>.

	Revue en sciences humaines existant en 1985 (301)	Revue en sciences sociales existant en 1985 (211)
Créées dans les années 50	9,6%	10,4%
Créées dans les années 60	17,3%	21,3%
Créées entre 1971 et 1975	16,6%	20,4%
Créées entre 1976 et 1980	16,6%	18,5%
Créées entre 1981 et 1985	5,3%	6,2%

*Age des revues françaises en sciences humaines et sociales (1985)*

<sup>1</sup> 366 sur 681, *ibid* note 2 p 45

<sup>2</sup> Enquête sur les nouvelles revues de sciences humaines et sociales (1985-1990), André Chabin, Yves Chevretil Desbiolles, Olivier Corpet in *La Revue des revues*, n°15, 1993

<sup>3</sup> Enquête sur les nouvelles revues de sciences humaines et sociales (1985-1990), André Chabin, Yves Chevretil Desbiolles, Olivier Corpet in *La Revue des revues*, n°15, 1993

Plus de 50% des revues de sciences humaines, existantes en 1985, étaient apparues dans les années 60 et 70, pourcentage qui s'élève à plus de 60% pour les revues de sciences sociales.

La dimension quantitative est donc plus ou moins figée depuis 25 ans mais la question du nombre ne suffit pas, bien évidemment, à épuiser toutes les questions et l'on peut s'interroger aussi sur le rôle qu'elles jouent ou l'impact qu'elles peuvent avoir.

### *Trois fonctions majeures*

- Les revues sont, tout d'abord, des espaces privilégiés pour l'expression des savoirs et de la recherche en train de se faire. De ce point de vue, elles donnent un mode d'existence aux chercheurs en ce qu'elles constituent un prolongement naturel de leur travail.
- Par ailleurs, les revues servent aussi aux communautés scientifiques pour échanger des connaissances et des résultats de travaux. En cela, elles sont des outils de la science en train de se faire, permettant la circulation de l'information et les confrontations théoriques.
- Enfin, les revues donnent une légitimité intellectuelle aux textes par le processus de sélection et de soumission de ceux-ci à des comités de lecture. Elles ont donc, en la matière, un rôle de validation scientifique proportionnel à la qualité des revues et à leur renommée.

### *Variations historiques*

A ces fonctions premières et purement internes à la science, il faut en ajouter d'autres, dont l'importance a pu varier dans le temps.

- Certaines revues sont nées de la volonté d'affirmer une démarche méthodologique originale, de préciser les contours d'un champ d'études nouveau ou de défendre une approche théorique spécifique. L'épuisement progressif des approches globalisantes et des savoirs assurés a conduit les chercheurs, au fil du temps, à plus de prudence et



de modestie dans leur analyse du monde. La fin de l'effervescence qui avait marqué les sciences humaines et sociales dans les années 70 s'est ainsi traduite par une diminution du nombre de revues fondatrices d'une discipline nouvelle ou d'une théorie définitive, sans que cette dynamique ait, toutefois, totalement disparu. L'affaiblissement de certains systèmes, comme l'approche structuraliste, a redonné vie à des démarches différentes comme la sémiologie ou à la constitution de disciplines nouvelles comme la médiologie définie par Régis Debray comme une méthode permettant « d'élucider les mystères et les paradoxes de la transmission culturelle »<sup>1</sup>

- Parallèlement, la fin des idéologies s'est traduite par le développement simultané de deux types de revues.
  1. D'une part, celles qui se recentrent sur des territoires plus étroits, plus restreints dans une démarche de spécialisation scientifique poussée comme *Les Cahiers de praxématique* ou *La Revue d'archéométrie*.
  2. D'autre part, celles qui, prenant en compte l'échec d'une approche trop idéologique des sciences humaines et sociales, en tirent des leçons d'ouverture et de pluridisciplinarité et cherchent à lier ensemble différents regards afin de mieux comprendre la complexité du monde.

La revue de Maurice Olender, *Le Genre humain*, est emblématique de cette démarche. Née en 1981, cette revue s'est voulue d'emblée interdisciplinaire, à la jonction entre « sciences et tensions sociales ». Au moment où les questions autour de la génétique et de la biologie commençaient à se poser, la revue se donnait pour programme de « saisir les grands débats qui informent la rumeur publique, même et surtout lorsque celle-ci se déploie *au nom de la science*. »<sup>2</sup> Tout au long de ses 25 ans d'existence, *Le Genre humain* à travers des thèmes comme le racisme, la rumeur, la vérité, les usages de la nature, la trahison, les politiques de l'oubli, le droit de résistance à l'oppression a ainsi invité ses auteurs à publier « avec l'exigence d'un regard critique sur leurs

---

<sup>1</sup> *Les cahiers de médiologie* ont été fondés en 1996 par Régis Debray. Edités jusqu'en 2002 par Gallimard, ils furent repris ensuite par Fayard. Ils cessèrent de paraître en novembre 2004

<sup>2</sup> Maurice Olender, *Le Genre humain*, n° 1, automne 1981, Les périls de l'évidence

propres disciplines »<sup>1</sup>. « C'est entre science et société , affirme Maurice Olender dès le premier numéro daté de l'automne 1981, que l'on pourra découvrir régulièrement un texte d'écrivain, de poète, qui explorera les arcanes de la langue, grande révélatrice des représentations sociales et laboratoire des catégories de pensée » La revue se place donc d'emblée dans un espace qui accueille différentes formes d'écriture et de réflexion. Ses pages seront ouvertes aussi bien à Albert Jacquard qu'à Georges Pérec, à Isabelle Stengers qu'à Pierre Mertens. Si le « sérieux, affirme encore Maurice Olender, est du côté de la spécialisation, la créativité est du côté de l'entre-deux » et de déplorer cependant qu'un tel programme éloigne un lectorat scientifique et que ni les philosophes, ni les historiens, ni les biologistes ne lisent vraiment Henri Atlan quand il réfléchit, de manière transversale, à la nature des choses.<sup>2</sup>

Pourtant, le projet porté par *Le Genre humain*, n'est pas resté isolé. Face aux spécialistes réticents aux approches plurielles, d'autres, au contraire, ont compris que la complexité du monde ne peut plus s'aborder d'une seule manière. La revue du MAUSS (Mouvement Anti-Utilitariste dans les Sciences Sociales) voit aussi la pluridisciplinarité comme un développement indispensable pour renouveler les sciences humaines car « la division du travail disciplinaire frappe d'illégitimité tout un ensemble de thèmes et de questions, ceux qui apparaissent transversaux par rapport aux disciplines constituées ». Certaines revues affichent le programme de leur interdisciplinarité dès la page de couverture, soit avec des sous-titres explicites (*Socio-Anthropologie, revue interdisciplinaire en sciences sociales, Labyrinthe, cahiers d'études pluridisciplinaires, Passerelles, revue d'études interculturelles*), soit avec une logique d'énumération (*Géographie, économie et société, Histoire, économie et société, Quaderni, communication, technologies et pouvoir* ou *Mouvements, société, politique, culture*). D'autres ont, par nature, une dimension plurielle quand elles sont consacrées à des aires culturelles minoritaires ou éloignées et croisent les regards pour mieux appréhender leur objet. *Péninsule, revue interdisciplinaire de*

---

<sup>1</sup> Ibid

<sup>2</sup> Les usages de la nature, *Le Genre humain*, n°12, printemps –été 1985

*l'Asie du sud-est*, en fait partie, tout comme les nombreux *Journaux de la société des américanistes, des africanistes ou des océanistes, les Etudes germaniques, chinoises, anglaises ou irlandaises, les Problèmes d'Amérique latine* ou encore *Regards des Amériques*, qui marquent leur projet par l'emploi systématique du pluriel dans leurs intitulés.

Les revues scientifiques, comme les autres revues, sont des reflets de leurs époques et témoignent de l'esprit et des préoccupations de leur temps. Mais elles sont également les miroirs des sociétés dans lesquelles elles s'ancrent.

### ***Variations géographiques***

Leur paysage s'organise donc sur la base de critères temporels mais aussi géographiques. L'analyse comparée des revues en sciences humaines et sociales françaises, espagnoles et italiennes montre des différences dans les répartitions disciplinaires qui renvoient à l'histoire particulière des sciences et de leurs acteurs dans chaque pays.<sup>1</sup>

Certains points communs existent. Les revues d'histoire, discipline ancienne, associée à des enjeux culturels, témoignant de spécificités nationales ou régionales et pouvant être segmentée par périodes, sont partout importantes. Des disciplines jeunes, comme l'information et la communication, encore peu dotées d'équipes de recherche, sont, de leur côté, sous représentées dans les trois pays.

Mais il existe aussi des spécificités nationales. Alors qu'en Espagne les revues d'économie sont les plus nombreuses, les revues de linguistique et de littérature le sont moins qu'en France et en Italie. En Italie, ce sont les revues de linguistique, de littérature et de sciences politiques qui sont le plus représentées alors que les revues de pédagogie le sont moins qu'ailleurs. Enfin, en France, la sociologie et, dans une moindre mesure la géographie, sont des disciplines qui offrent le plus grand nombre de revues en comparaison avec la moyenne des autres pays.

---

<sup>1</sup> Ibid note 1 p 41

	Faible présence (0 à 5% des revues du corpus)	Présence élevée (10 à 20% des revues du corpus)
<b>Espagne</b>	Sciences politiques Info-com géographie	Economie Histoire Psychologie Droit - sciences juridiques
<b>Italie</b>	Sociologie Info-com géographie	Linguistique littérature (20%) Histoire Economie Droit- Sciences juridiques
<b>France</b>	Sciences politiques Info-com	Sociologie ( 23%) Histoire Géographie Pédagogie - sciences de l'éducation Linguistique - littérature

Tableau extrait de l'Etat des lieux comparatif de l'offre de revues SHS France, Espagne, Italie coordonné par Marc Minon et Ghislaine Chartron, juin 2005

Si les revues scientifiques françaises ne sont donc pas plus nombreuses qu'il y a 25 ans et si leur nombre est comparable à celui d'autres pays européens, en revanche les champs qu'elles couvrent et les missions qu'elles remplissent ont évolué dans le temps en fonction d'une histoire singulière : celle des idées, des savoirs et des pratiques universitaires propres à la France. L'importance des revues de sociologie témoigne de l'ancienneté de l'école sociologique française puisque *l'Année Sociologique* fut créée par Durkheim en 1898, soit 20 ans à peine après la première revue d'histoire<sup>1</sup>. Elle marque aussi de l'importance de cette science dans les années 70 en ce qu'elle incarna sans doute, plus que toute autre, la synthèse d'un positionnement intellectuel et scientifique et d'un engagement politique. Pierre Bourdieu qui théorisa cette « sociologie du combat » assignait à la sociologie la mission « de dévoile(r) des choses cachées et parfois refoulés »<sup>2</sup> car, écrivait-il, dans un univers social plus « transparent » « les rapports sociaux seraient beaucoup moins malheureux si les gens maîtrisaient au moins les mécanismes qui les déterminent »<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> *La revue historique* de Gabriel Monod date de 1876

<sup>2</sup> Pierre Bourdieu, *Questions de Sociologie*, éditions de Minuit, Paris, 1984, p 20

<sup>3</sup> Pierre Bourdieu, *Questions de Sociologie*, éditions de Minuit, Paris, 1984, p 33

La particularité du paysage français des revues en sciences humaines et sociales tient donc non seulement à leur nombre élevé mais aussi à la qualité et aux fonctions qu'elles remplissent réellement.

Les revues doivent participer à l'élaboration de la carrière des chercheurs, assurer correctement la circulation et la visibilité des savoirs produits, être de bons instruments de validation des travaux de recherche. Mais à l'heure où se développent les systèmes d' « open archives » qui permettent aux chercheurs de déposer directement les résultats de leurs travaux dans des banques de données numériques, ces rôles sont encore plus essentiels. La légitimité des revues ne demeure que si elles permettent effectivement à la recherche d'être plus diffusée et connue, davantage valorisée par un travail de confrontation et de mise en perspective et mieux qualifiée grâce à la validation scientifique opérée par les comités éditoriaux. L'accomplissement de ces missions suppose cependant un préalable : la qualité et la visibilité des revues. Qu'en est-il des revues françaises ?

### *Des revues françaises trop peu lues à l'étranger*

Il est toujours difficile de mesurer l'impact d'une revue, surtout en sciences humaines et sociales où l'objectivité des critères est moins évidente que dans le champ des sciences exactes. Les deux index déjà existants posent problème. L'AHCI (Arts and Humanities Citation Index) et le SSCI (Social Sciences Citation Index) qui sont mis en œuvre par l'ISI (Institute of Scientific Information) de Philadelphie sont en effet caractérisés par une surreprésentation des revues anglo-saxonnes et par des choix discutables pour les revues européennes puisque y apparaissent des revues qui, clairement, n'appartiennent pas au monde de la recherche ou qui ...n'existent plus. Compte tenu de l'enjeu que représente le classement des revues au niveau mondial et du déséquilibre entraîné par l'absence d'outils européens, l'ESF (European Science Foundation) a souhaité mettre en place un « index européen des citations » et a demandé, dans cette perspective, à chaque pays européen d'élaborer une liste nationale. En France, le CNRS a choisi, pour ce faire, de réaliser une étude bibliométrique permettant d'évaluer l'impact des articles français dans les

publications internationales<sup>1</sup>. La méthode était simple : il s'agissait de repérer les revues citées dans l'ensemble des bibliographies figurant dans un corpus de 125 revues sur une durée de dix ans, entre 1992 et 2001. Le corpus fut constitué à partir d'un découpage des sciences humaines et sociales en 18 disciplines. Pour chacun de ces champs, six « revues cœur », trois françaises et trois étrangères, essentiellement anglo-saxonnes, ont été choisies avec l'aide d'experts. Le choix de ces revues, porteur de biais statistiques, a été critiqué. Cependant, les résultats sont assez convergents pour autoriser un constat : les revues françaises de sciences humaines et sociales sont peu lues par la communauté scientifique étrangère.

En philosophie, sur les 110 revues citées au moins vingt fois en dix ans dans le corpus choisi, on ne trouve que 6 revues francophones<sup>2</sup>, dont la première, *La Revue de métaphysique et morale*, pour des raisons historiques, grâce aux articles publiés, au début du XX<sup>e</sup> siècle, par Poincaré ou Russel. Ce résultat s'explique notamment parce que la philosophie internationale est très liée aux sciences et peu à son histoire alors que la situation est inversée en France. Trente pour cent des revues les plus citées par les périodiques philosophiques internationaux n'ont ainsi rien à voir avec la philosophie mais avec les mathématiques, la physique, le biologie ou les sciences cognitives.

En histoire moderne et contemporaine, seulement sept revues françaises sur 260 sont mentionnées plus de 15 fois dans les revues anglo-saxonnes. En économie, le score est encore moindre puisqu'elles ne sont plus que six sur 366. Enfin, en sociologie aucune revue française ne figure parmi celles citées significativement dans les revues étrangères. La première, *la Revue française de sociologie*, n'a que 8 citations alors que le nombre minimum requis pour faire partie des revues de rang international est de vingt.

D'autres exemples pourraient être évoqués qui confirmeraient deux constats importants.

---

<sup>1</sup> *Les revues en sciences humaines et sociales*, lettre n°69 du département des sciences de l'homme et de la société du CNRS, mai 2004.

<sup>2</sup> *La revue de métaphysique et morale, Archives de philosophie, Revue philosophique, Etudes philosophiques, Philosophie et Critique*

1. La difficulté à être lue par la communauté internationale dans une autre langue que l'anglais. Ainsi, les revues de sociologie européennes les plus citées ne comprennent que des revues en langue anglaise<sup>1</sup>.
2. La différence entre les revues françaises et anglo-saxonnes comme lieux d'expression mais aussi de construction des savoirs et des connaissances. L'enquête du CNRS permet de vérifier très précisément l'écart entre les revues sur ce point grâce à un indicateur : le nombre de citations par article. Dans toutes les disciplines ce nombre est considérablement plus important dans les revues anglo-saxonnes que françaises. L'exemple de la sociologie est significatif. Tandis que *Les Actes de la recherche en sciences sociales* comptent 1385 citations pour 306 articles, *l'American Journal of Sociology* en dénombre 10 014 pour 332 articles. Cette pratique est étroitement corrélée avec le rôle joué par les revues dans le travail scientifique. Aux Etats-Unis, les revues occupent une place centrale. La production d'articles est un enjeu important pour la carrière d'un universitaire qui est régulièrement remis en cause à l'aune de ses publications. Les articles publiés dans les revues sont donc essentiellement des articles de référence, fruit souvent d'un long travail de recherche dont témoigne le nombre important de citations. Par ailleurs, les revues sont réellement des lieux de débats intellectuels internes aux disciplines auxquels les chercheurs participent, ce qui signifie là encore qu'ils les lisent et qu'ils les citent. Riva Kastoryano, chercheur au CERI<sup>2</sup>, après avoir longtemps enseigné aux Etats-Unis raconte l'anecdote suivante. Arrivé aux Etats-Unis en 1984 il lui fut demandé, aussitôt et à plusieurs reprises, quelle était sa position sur un article publié dix ans plutôt dans *l'American Sociology Review* et portant sur l'analyse des réseaux d'influence (*The strength of weak ties*).

Comment expliquer ces différences entre les revues anglo-saxonnes et françaises ?

- Tout d'abord les universitaires américains sont moins préoccupés qu'en France par la visibilité de leurs travaux au-delà de la communauté scientifique. Ce qui les conduit, outre-Atlantique, à publier sans difficulté dans des revues les conduit, ici, au contraire à privilégier le livre.

---

<sup>1</sup> *Acta sociologica* (Norvège), *Theory and society* (Pays Bas), *Social Networks* (Suisse), *Work, employment and society* (Nouvelle Zelande), *International Journal of comparative sociology* (Pays Bas)

<sup>2</sup> Centre d'Etudes et de Relations Internationales

- D'autre part, les revues américaines, même si elles appartiennent à un département universitaire ou à une association de discipline, ne sont jamais des « revues de comités de rédaction ». En d'autres termes, elles ne sont pas l'émanation d'un réseau. La pratique veut que tous les articles y soient systématiquement passés au tamis d'une double lecture à l'aveugle avant d'être retenus pour publication.
- Enfin, les revues américaines sont très clairement des revues scientifiques et n'accordent que rarement de la place à des articles fondés sur une réflexion d'ordre général. Il est vrai que ce rôle peut être dévolu aux Etats-Unis à des magazines intellectuels comme *Commentary*, *Atlantic Monthly*, *Dissent* ou la *New York Review of Books* dont les équivalents en France sont ...certaines revues.

### ***Des missions inégalement accomplies***

Cette comparaison avec le paysage américain conduit à repenser, avec un angle différent, la question des missions qui incombent aux revues scientifiques.

En comparaison des revues américaines, il apparaît ainsi que les rôles fondateurs ne sont plus toujours accomplis.

Le manque de visibilité des revues françaises à l'international alors que les communautés scientifiques sont de plus en plus transfrontières ne leur permet pas d'être de réels instruments d'expression et de circulation des savoirs et de contribuer efficacement à la carrière des chercheurs.

Trop de revues naissent aussi pour donner simplement une visibilité à un laboratoire ou à un institut de recherches sans avoir toujours le courage de sélectionner et de refuser les articles non aboutis. Or, donner une existence aux chercheurs n'a de sens que si on ne sacrifie ni à la rigueur ni à la qualité, car telle est la condition pour demeurer des instances fiables de validation

Enfin, les mécanismes propres à la sélection des articles, souvent trop endogamiques, n'en font pas, en France, de véritables lieux de débat intellectuel. L'addition de ces facteurs entraîne, comme souvent, la mise en place d'un cercle vicieux. C'est



parce que les revues ont peu de visibilité que les chercheurs préfèrent bien souvent le support des livres mais c'est parce qu'ils n'investissent pas dans les revues que celles-ci ne peuvent atteindre le niveau qui leur permettrait d'avoir une plus grande visibilité internationale.

A ces problèmes spécifiques aux modes de production scientifique, il faut bien sur ajouter le handicap de la langue. De plus en plus, en sciences humaines comme dans les sciences exactes, la langue de référence est l'anglais. L'enquête du CNRS montre que l'usage du français constitue, sans nul doute, un obstacle à la prise en compte de notre production scientifique à l'étranger. A contrario, lorsque des revues pratiquent le bilinguisme ou le multilinguisme leur reconnaissance extérieure peut être meilleure. Ainsi, les revues philosophiques partiellement francophones, comme la revue suisse *Dialectica* ou les revues belges *Logique et analyse* ou *Revue internationale de philosophie*, ont des taux de reconnaissance meilleurs que les revues écrites uniquement en français. Il y a là, sans doute, une piste sur laquelle nous reviendrons.

### **\* Les revues généralistes**

N'appartenant en propre à aucun territoire, ni n'exprimant aucune spécialisation, ces revues ont une identité qui pourrait se dessiner en creux. Elles partagent néanmoins trois caractères qui, ensemble, leur confère une place à part dans le monde des revues.

### ***Une tradition française***

Il s'agit d'abord de la large ouverture des champs qu'elles abordent. Ces revues ne pratiquent pas d'exclusive. Elles ne sont dédiées ni à la littérature, ni à la science mais peuvent servir l'une et l'autre quand il s'agit de transmettre des idées, de développer des réflexions, de faire advenir des débats. Contrairement aux revues de savoir dont le souci de pluridisciplinarité, quand il existe, s'exprime toujours à l'intérieur du champ scientifique, les revues généralistes sont ouvertes à priori à toutes les disciplines et à toutes les formes d'expression. Leur généralité tient à ce qu'elles ne prétendent rien exclure à priori et ne s'enfermer dans aucun domaine de compétence prédéterminé. « Notre revue, écrit ainsi

Raymond Aron au moment où il fonde *Commentaire*, refuse de séparer arbitrairement la culture et la politique. Elle accorde une grande attention aux sciences politiques et sociales, à l'histoire et aux problèmes internationaux, sans oublier le domaine de l'art, de la littérature et de la philosophie. » Ces revues incarnent le goût de la curiosité et de l'ouverture, la volonté de mêler des choses différentes en faisant advenir du nouveau, de faire circuler les idées et de provoquer le débat dans la confrontation.

En cela, elles incarnent non seulement le modèle archétypal de la revue tel qu'il s'est construit historiquement, mais aussi une tradition française. Selon Pierre Nora, ce qui est spécifiquement français réside précisément dans le caractère général de certaines revues capables de se situer à la croisée entre le monde savant, le monde politique et le monde médiatique tout en conservant une identité propre faite d'une capacité de « jugement ». Dans cette définition apparaissent les deux autres traits distinctifs des revues généralistes.

D'une part, leur positionnement transversal qui en fait des médiateurs entre le monde savant et le grand public. Alors que les revues savantes sont avant tout destinées à la communauté scientifique, les revues généralistes ont pour mission de sélectionner et de mettre en forme les éléments du savoir pouvant être transmis au-delà du cercle des seuls spécialistes. Elles sont donc caractérisées, non seulement par l'étendue de leur domaine d'intervention, mais aussi par le public qu'elles visent.

D'autre part, leur capacité à prendre des positions les inscrit d'emblée dans le champ de la politique, non pas au sens politicien du terme, mais au sens démocratique. Leur objectif est de lire le monde dans sa complexité afin d'éclairer ceux qui l'habitent, donnant ainsi une réponse à l'injonction de Jean-Jacques Rousseau : « Quelque faible influence que puisse avoir ma voix dans les affaires publiques, le droit d'y voter suffit pour m'imposer le devoir de m'en instruire ».

Revue généralistes, revue d'idées, revue politiques, la diversité des modes de désignation de ces revues illustrent simplement les trois facettes d'une même réalité, dont témoigne l'histoire de trois des revues phares dans ce domaine : *Esprit*, *Commentaire* et *Le Débat*.

### ***Trois revues emblématiques***

L'une des revues qui symbolise historiquement le mieux cette tradition est *Esprit*. Née en 1932, avec pour sous-titre *Revue internationale*, elle affirme, d'emblée, une volonté de décryptage global de la modernité dont, par ailleurs, elle dénonce le matérialisme sans pour autant vouloir faire dépendre sa parole de celle des institutions catholiques. On retrouve ainsi, dès les premières années d'*Esprit*, les trois caractères des revues généralistes : l'ambition d'une lecture du monde par delà toutes les approches spécialisées, la volonté de jouer un rôle d'intermédiation entre le monde savant et le grand public en fonctionnant, grâce à une politique de groupes locaux, comme une université populaire soucieuse de transmettre des valeurs et des savoirs, l'engagement politique enfin, celui du « personnalisme » d'Emmanuel Mounier, troisième voie ancrée dans un renvoi dos à dos du capitalisme et des totalitarismes.

Ce positionnement ne s'est jamais démenti tout au long de son histoire. Son ouverture à toutes les formes d'expression et à tous les sujets se confirma grâce à la collaboration de personnalités exceptionnelles (André Bazin pour le cinéma, Pierre-André Touchard pour le théâtre, Jean Cayrol pour la littérature) et à la publication de numéros spéciaux qui firent date sur la psychiatrie (1952), les loisirs (1959), la sexualité (1960), l'université (1964), l'enfance handicapée (1965) et plus récemment par un travail d'investigation approfondie sur l'évolution des milieux professionnels ou sur les nouvelles formes de culture.

Jamais *Esprit* ne renonça à prendre part aux grands débats politiques et sociaux. La critique du marxisme se conjuga dans les années cinquante avec la lutte pour la décolonisation et l'engagement pour la modernisation de la société et la réforme de l'Etat dont témoignèrent alors, le compagnonnage avec le club Jean Moulin et le suivi attentif des travaux du Plan. Plus tard les réflexions portèrent sur l'Etat-providence, la crise du libéralisme ou l'épuisement des figures d'autorité. De même les problèmes politiques et sociaux n'y furent jamais traités indépendamment d'une réflexion philosophique toujours ancrée dans une perspective humaniste à laquelle Paul Ricoeur apporta beaucoup au cours de ses dernières années. Généraliste et politique, indépendante et engagée, *Esprit* incarne ainsi de manière forte une tradition de revues françaises qui trouva d'autres traductions, notamment, au début des années quatre-vingt.

C'est en 1978 que Raymond Aron fonda *Commentaire* alors qu'il venait de quitter *Le Figaro* et que la revue *Contrepoints* avait disparue. « Nous l'avons créée avec quelques amis afin », écrit-il, « de suivre le mouvement des idées qui, en France et hors de France, conditionne à long terme le destin de nos sociétés ». La revue s'inscrivait clairement dans une perspective politique libérale mais avec une volonté d'accueillir une pluralité de registres, et que « diverses disciplines s'y expriment, mais aussi diverses sensibilités, diverses traditions intellectuelles ». Le programme de *Commentaire* correspondait à un souci de compréhension par un regard d'ensemble, de clarification des enjeux et des voies à emprunter, d'indépendance aussi. Jean-Claude Casanova aime ainsi à rappeler la phrase de Raymond Aron à propos des quotidiens « Les journaux peuvent être indépendants de tout sauf de leurs lecteurs » pour souligner la supériorité des revues qui, sur ce point, sont moins tenues par les goûts du plus grand nombre.

C'est aussi en 1980 que Pierre Nora créa *Le Débat*, chez Gallimard, afin de « convoquer et d'analyser tous les éléments qui permettent de comprendre un monde de plus en plus compliqué et, en fournissant des clés d'intelligibilité, d'en permettre la maîtrise »<sup>1</sup>. Sous-titrée *Histoire, Politique, Société*, la revue se veut, elle aussi, un instrument de lecture du monde, loin des approches sectorielles et spécialisées. *Le Débat* souhaite rompre avec la figure de l'intellectuel engagé, version sartrienne des *Temps Modernes*. Mais si elle revendique plus le concept de « jugement » que d'« engagement », elle se rallie par ailleurs sans ambiguïté aux principes et aux valeurs de la démocratie.

Ce n'est pas un hasard si ces deux revues généralistes importantes sont nées au tournant des années 80 avec un programme comparable : aider leurs lecteurs à mieux penser le monde en formulant des questions, en orchestrant différents savoirs et en favorisant un espace de débat indépendant. En effet, alors que l'après 68 avait été caractérisé par une pensée marxiste triomphante, Foucault et Deleuze se radicalisant, *Tel Quel* basculant dans le maoïsme, Sartre devenant gauchiste, un mouvement inverse de reflux se produisit à la fin des années 70 avec l'épuisement des militants, l'effondrement du mythe maoïste, la publication de *L'Archipel du Goulag*<sup>2</sup> et le mouvement des nouveaux philosophes dénonçant toutes les logiques totalitaires. L'affaiblissement des grands systèmes d'interprétation du monde conjugué avec un bouleversement des cadres politiques et

---

<sup>1</sup> Pierre Nora, les vingt ans du Débat, texte publié sur le site internet de la revue

<sup>2</sup> Alexandre Soljenitsyne, *L'Archipel du goulag*, Paris, éditions du Seuil, 1974

étatiques traditionnels dans une Europe en construction expliquent le besoin de repères nouveaux auxquels ces revues voulurent répondre par le « débat » et le « commentaire » et non par des certitudes et des dogmes. Après la question du marxisme, ce fut celle du libéralisme qui devint centrale dans les années 80. On relut Benjamin Constant mais aussi Tocqueville tout en s'interrogeant sur le socle des valeurs démocratiques communes à tous les européens. Le lancement en 1990 de *La règle du Jeu* par Bernard-Henri Lévy fit découvrir de nouveaux auteurs venus de l'Est. Après le vide intellectuel qui marqua le recul des idéologies, ce fut une période plus intense marquée par de nouveaux lieux de réflexion comme Le Collège de philosophie, l'Institut Raymond Aron ou la fondation Saint Simon ainsi que par trois revues, *Esprit*, *le Débat* et *Commentaire* qui donnèrent une nouvelle articulation au paysage intellectuel.

Vingt ans après, rien n'a vraiment changé. Ces trois grandes revues qui ont complété *Etudes*, la revue de grande qualité éditée par les Jésuites de la rue d'Assas depuis 1856, sont encore dominantes. *Etudes*, la plus diffusée, a un tirage mensuel de 15 000 exemplaires, une diffusion de 14 000 et compte 11 000 abonnés. Les autres revues oscillent entre 4 000 et 5 000 abonnés, avec des ventes au numéro variant, selon les sommaires, entre 1 000 et 3 000 et des tirages allant de 6 000 à 8 000 exemplaires. *La Revue des deux Mondes*, rachetée et relancée par un financier, Marc Ladreit de Lacharrière, dirigée aujourd'hui par Michel Crépu, avec 3500 abonnés, appartient également à ce groupe restreint des revues à plus de 3 000 abonnés. Ailleurs, les chiffres sont d'un tout autre ordre et dépassent rarement les 1 000 abonnés, 800 pour *Mouvements*, 500 pour *Le Banquet*, 300 pour la toute jeune *République des Idées*... Nous reviendrons plus tard sur les problèmes spécifiques liés à la diffusion mais notons ici ce que ce constat quantitatif signifie.

- D'abord, il est clair qu'entre toutes, ce sont les revues généralistes, destinées par nature à un public large, qui sont effectivement les plus lues. Mis à part quelques rares exceptions<sup>1</sup>, les revues scientifiques dépassent rarement, en moyenne, les 500 abonnés et les revues littéraires, ne les atteignent presque jamais.
- Ensuite, il est intéressant de comparer ces chiffres avec les ventes moyennes des livres en sciences humaines et sociales. D'un côté, des revues dont chaque numéro

---

<sup>1</sup>*Sociologie du travail, La NRF, Europe...*

est vendu autour de 6 000 à 8 000 exemplaires<sup>1</sup>, de l'autre des livres dont le tirage moyen est autour de 2 700 exemplaires et dont les ventes seront souvent inférieures à 1 000 exemplaires.

Ces deux comparaisons sont encourageantes pour ces revues, mais elles doivent aussitôt être relativisées si l'on compare la situation de la France à celle des pays anglo-saxons.

### ***Les revues d'idées françaises face aux magazines culturels anglo-saxons***

Il existe en fait deux modèles très différents pour les revues d'idées.

Le modèle français, auquel on peut rattacher des pays comme l'Espagne<sup>2</sup> ou l'Italie, s'articule autour de revues d'idées et de magazines grand public.

Le modèle anglo-saxon est fait de revues essentiellement institutionnelles ou académiques et de magazines culturels puissants, capables d'offrir des articles de réflexion et des espaces critiques. Les équivalents des revues généralistes françaises sont, aux Etats-Unis, d'une toute autre dimension.

Il s'agit de trimestriels (Quarterly) comme *Dissent*, le magazine de la gauche démocrate, publié depuis 1954 par la « Foundation for study of independant ideas », animé aujourd'hui par deux brillants universitaires, Michael Cohen, professeur au Baruch College et Michael Walser qui enseigne à Princeton, ou comme la puissante revue de politique internationale *Foreign Affairs*, créée en 1922 par le « Council on Foreign Relations », association qui compte, parmi ses 3 400 membres, tous les présidents des Etats-Unis ainsi que les plus grands chefs d'entreprise, universitaires et hommes de médias.

Ces magazines sont aussi mensuels comme le conservateur *Commentary*, publié depuis 1945 par l'« American Jewish Committee » et diffusé à 27 000 exemplaires ou *Atlantic Monthly*, qui, depuis 1857, traite de sujets politiques mais aussi littéraires et dont la diffusion actuelle est de 457 000 exemplaires.

---

<sup>1</sup> incluant abonnements et ventes au numéro

<sup>2</sup> Ainsi en Espagne l'après Franco fut-il marqué par une floraison de revues qui avaient trouvé leurs racines dans l'opposition mais qui se trouvèrent vite débordées par la réalité sociale, tant la transition fut rapide, et qui disparurent quand la lutte devint inutile. L'Italie de Berlusconi s'est traduit également par une multiplication des petites revues politiques d'opposition dont l'économie est cependant d'une très grande fragilité.

Ils peuvent enfin être hebdomadaires comme *New Republic* (50 000 exemplaires), *Weekly Standard*, fondé en 1995 par William Kristol, l'un des penseurs du programme républicain et bien sur la *New York Review of Books*, qui offre à 125 000 lecteurs, des critiques de livres approfondies et indépendantes. Si les magazines culturels américains s'intéressent aux mêmes problématiques politiques sociales, religieuses, culturelles que les revues françaises, ils bénéficient, en revanche, d'une audience bien supérieure grâce à la taille de leur marché mais aussi à la spécificité d'un modèle économique fondé notamment sur une diffusion en kiosque et sur des revenus publicitaires.

La comparaison devient encore plus défavorable lorsque l'on constate qu'en France, les revues sont concurrencées par les magazines qui viennent sur leur propre terrain offrir d'autres espaces d'expression aux intellectuels. Certes, cette offre repose souvent sur une mise en scène conflictuelle, peu propice à la tenue d'un débat serein et constructif, mais elle peut être néanmoins attractive en assurant aux auteurs un lectorat multiplié par cinquante.

Cette concurrence est préoccupante car elle déplace le débat là où il ne peut disposer des mêmes conditions d'exposition et de déroulement. L'espace y est, en effet, compté, le temps raccourci, la simplification recherchée et les oppositions, mêmes fictives, valorisées.

Aux Etats-Unis, cette polarisation n'existe pas. En écrivant dans des magazines, les intellectuels peuvent cumuler ainsi le prestige que leur confère leur publication, l'assurance d'être lu par beaucoup et une rémunération réelle (3 000 euros en moyenne pour un article dans *la New York Review of Books*).

Mais ce qui rend le travail des revues plus difficile, le rend aussi plus nécessaire. Ces évolutions justifient plus que jamais de conserver des lieux indépendants et ouverts. Seules, les revues permettent de rassembler les savoirs les plus divers, sans lesquels la complexité du monde ne peut être approchée, de plonger dans l'histoire pour mieux éclairer le présent, de décrypter les événements pour mieux anticiper l'avenir et de favoriser le consensus conflictuel afin de faire surgir du nouveau. C'est loin de la tyrannie de l'instant, de la soumission à la loi de la demande, des simplifications faciles et des oppositions factices et spectaculaires qu'elles pourront continuer à éclairer leurs lecteurs sur qui doit être pensé et peut-être agi.

## II/ LA RECEPTION, LA DIFFUSION ET LE LECTORAT

Les revues peuvent apporter une réponse à ces nouveaux enjeux à condition de persévérer dans leur être. Si elles renoncent à exercer leurs missions ou si elles abandonnent ce qui fait leur différence, et donc leur spécificité, pour mimer d'autres formes éditoriales, elles perdent, à la fois, leur efficacité et leur légitimité. Les choix des acteurs est donc une donnée mais il n'explique pas, à lui seul, les difficultés des revues car toutes aujourd'hui, quelle que soit leur stratégie, doivent affronter des problèmes identiques de réception, de diffusion et d'audience.

### A/ Un objet devenu obscur

#### *La dernière affaire*

En 1998, les revues firent encore parler d'elles dans la presse. Le différend, dont l'ensemble des journaux se firent l'écho, opposait alors Michel Houellebecq à la revue *Perpendiculaire*. C'était il y a près de 10 ans. Depuis, elles ont quitté l'avant-scène et travaillent dans une relative discrétion. Les médias ne s'intéressent à elles que dans de très rares circonstances. Récemment, *Le Débat* a fait l'objet d'un « Culture Matin » radiophonique. Le fait est relativement rare, mais il eut lieu à l'occasion d'un double numéro consacré aux ... médias. La plupart du temps, les journalistes lisent peu les revues et les citent encore moins. Les rares « revues des revues » qui existaient ont presque toutes disparues. *Libération* n'en fait plus, *Le Monde* de manière très épisodique et thématique, *Le Figaro* vient d'abandonner la rubrique qu'il avait confiée à Michel Winock et Serge Szafran n'a plus dans *le Magazine littéraire* qu'une place limitée, réduite à mille signes par mois.



### ***Les raisons du silence***

Pourquoi un tel silence ? Nous avons évoqué certaines raisons en introduction de ce rapport. Elles résultent de trois séries de causalité dont la conjugaison produit un effet d'effacement nouveau et profond dans le mode de réception des revues

- Le premier changement tient au fonctionnement des médias.

La multiplication des chaînes de télévision, et plus particulièrement de l'information en continu, a conduit à une accélération du temps de la communication. L'événement exige une réponse immédiate et conduit à un oubli rapide. Les revues, par leur périodicité longue, se trouvent en décalage avec ces nouvelles habitudes.

Par ailleurs, la communication valorise aujourd'hui les figures plus que les idées, les personnes plus que les théories, les histoires et les parcours singuliers plus que les compagnies. Les quotidiens dressent ainsi des portraits en dernière page, les hebdomadaires usent et parfois abusent du questionnaire de Proust ou de ses succédanés, les rencontres, les témoignages, les biographies sont des genres de plus en plus prisés. Les revues, en valorisant le collectif par la responsabilisation de comités éditoriaux ou l'addition d'auteurs, ne se conforment pas à ce schéma. Cet écart en fait aussi des objets plus difficiles à évoquer.

- Le deuxième changement est lié aux modifications de la forme du débat.

Tout se passe comme si les figures imposées nouvelles de la communication l'avaient profondément transformé. Les exigences de rapidité et de personnalisation conduisent à des échanges qui privilégient la polémique, le spectaculaire et la simplification. Lorsque les débats sont revendiqués comme tels, ils sont en général l'objet d'une mise en scène qui remet en cause bien souvent leur nature. Les pages « opinions » des quotidiens résultent souvent de la simple juxtaposition de points de vue personnels. Quant aux magazines, ils offrent des entretiens croisés entre intellectuels choisis plus pour l'effet médiatique produit par leur face à face que pour une confrontation constructive de leurs idées.

- Enfin, le troisième changement s'explique par les dérives mêmes des revues. Leur démultiplication les a rendu, chacune, moins visible. Leur spécialisation les a enfermées dans des cercles plus restreints. Leur écriture, davantage technique et neutre, a remplacé

la diversité des styles qui faisait de leur lecture un plaisir. L'article militant et critique de 1970 est devenu savant et austère. Enfin, elles ont perdu ce compagnonnage qui leur permettait de construire un espace médiatique propre où elles se commentaient et se répondaient.

## **B/ Une diffusion incertaine**

Les revues sont donc condamnées à ne compter que sur elles-mêmes pour se faire connaître. Encore faut-il qu'elles puissent être accessibles.

### *Des distributeurs introuvables*

La première difficulté que les revues doivent affronter concerne leur exposition en librairie. Celles-ci sont de moins en moins nombreuses en effet à les accueillir. Selon Blandine Renaut, responsable de Diff'pop, l'une des rares structures de distribution consacrée aux revues, elles sont à peine plus de 300 en France à proposer régulièrement des revues sur leurs tables, alors que le fichier de Diff'pop en compte 1 200. Parmi elles, on compte essentiellement des librairies de premier niveau, des grandes surfaces spécialisées comme la FNAC, des librairies universitaires et des librairies dédiées à certains arts comme le théâtre ou le cinéma. Encore ces dernières sont-elles de moins en moins nombreuses. Les librairies de cinéma, par exemple, connaissent des difficultés liées à la diminution du public de cinéphiles et à sa moins grande capacité à investir dans des revues au coût élevé. D'ailleurs, celles qui furent l'émanation de cinéclubs comme *Téléciné* ou *Image et son*, ont peu à peu sombré. Et les revues critiques soucieuses d'éclairer les processus de création des films et de les resituer dans un contexte historique comme *Les Cahiers du Cinéma* ou *Positif* doivent affronter aujourd'hui la concurrence de formules proches du magazine d'actualité comme *Studio* ou *Première*, dont la diffusion se fait en kiosque plus qu'en librairie.

Or, les kiosques sont inaccessibles pour la plupart des revues car ils demandent des tirages beaucoup trop importants pour rentabiliser une diffusion sur 30 000 sites.

Les 300 librairies constituent donc le seul espace d'exposition dont elles peuvent disposer. Mais comment les approcher ?

Mieux vaut tout d'abord s'assurer des services d'un distributeur. Sans les moyens d'*Esprit* ou de *Commentaire* qui peuvent se distribuer elles-mêmes de manière professionnelle, la plupart des revues, qui assurent directement leurs dépôts, pose problème aux libraires soit en les obligeant à gérer de multiples comptabilités éclatées, soit en oubliant d'aller rechercher les numéros invendus....

Les libraires préfèrent donc des systèmes plus centralisés passant par des éditeurs ou par des diffuseurs spécialisés.

La difficulté pour une revue est alors d'être acceptée par ces structures. Le CiD ( Centre interinstitutionnel pour la Diffusion de publications en sciences humaines) diffuse déjà 76 revues mais toutes publiées par des institutions publiques universitaires, à l'exception de trois revues émanant de sociétés savantes. Diffpop reçoit, de son côté, quatre à cinq demandes par jour, et n'en accepte qu'une ou deux, par mois, après un examen de la qualité de la revue, de la pertinence de son coût et de la place qu'elle pourra trouver sur le marché. De même, les éditeurs, très sollicités eux aussi, doivent être sélectifs dans leurs choix.

Cette étape franchie, tous les problèmes sont loin d'être résolus.

Il faut d'abord compter avec le coût de cette prise en charge, entre 56% et 58% du prix de la revue, ce qui est lourd pour des économies aussi fragiles.

Il faut ensuite accepter de ne pas être prioritaire dans les programmes des représentants, quand ceux-ci travaillent aussi pour une maison d'édition, ou de devoir se partager avec 149 autres titres, le temps de trois représentants, quand on a pu s'assurer les services de Diffpop.

### ***Des mises en place aléatoires***

Une fois les revues distribuées, d'autres difficultés les attendent. La place qui leur est réservée en librairie est en effet de plus en plus comptée. Alors que les éditeurs offrent chaque année plus de titres (52 000 en 2005 soit une croissance de plus de 18% par rapport à 2004), ni l'espace, ni la trésorerie des libraires ne peuvent s'accroître dans une proportion semblable. Le résultat est un effet d'entonnoir qui pénalise la mise place des livres réputés les plus difficiles<sup>1</sup>, limite dans le temps leur présence en librairie<sup>2</sup> et se traduit par une éviction plus sensible encore pour les revues.

Or, comme pour les livres, leur mise en place conditionne leur visibilité. A moins de dix exemplaires en pile, une revue ne sera pas remarquée, et elle le sera d'autant moins que peu d'achats de revues résultent d'une décision prise avant d'entrer dans la librairie. Quand celles-ci ne prennent que deux ou trois exemplaires de chaque numéro afin d'éviter à la fois l'encombrement mais aussi les frais de retour qui restent à leur charge, le risque de perdre des ventes devient grand pour les revues.

Par ailleurs, elles peuvent être aussi handicapées par leur taille. Où placer facilement une revue au format A4 qui prend, à elle seule, la place de deux livres ?

Leur périodicité peut jouer également en leur défaveur. Le modèle du livre est en effet privilégié par les libraires qui préfèrent offrir des numéros thématiques facilement repérables plutôt que des revues à sommaire. Ce sont d'ailleurs ces numéros qui se vendent le mieux. Par ailleurs les ISSN sont plus difficiles à gérer par les libraires qui, là aussi, préfèrent une identification au volume avec des ISBN comme pour les livres. Enfin le problème de place les conduit à garder de moins en moins des séries sur la durée rendant presque impossible la commercialisation de numéros anciens, ceux-ci étant presque automatiquement retournés lorsque apparaît une nouvelle livraison.

### ***Le coût croissant des tarifs postaux***

Il reste encore une solution aux revues pour compenser cette exposition de plus en plus difficile : développer les abonnements.

---

<sup>1</sup> Sur les 30 000 titres nouveaux pris la FNAC en 2004, 6000 seulement ont été mis en place à plus d'un exemplaire

<sup>2</sup> Entre 14 et 18 semaines selon les types de librairie.

Si cette politique est plus facile pour les revues qui peuvent s'appuyer sur des structures professionnelles ou qui bénéficient des fichiers des sociétés savantes dont elles sont l'émanation, toutes doivent cependant affronter des difficultés croissantes liées au coût du tarif postal.

Les revues, comme les journaux, peuvent bénéficier de conditions tarifaires spécifiques lorsqu'elles disposent d'un numéro de commission paritaire.

L'octroi de ce numéro est très important puisqu'il permet aux revues de faire trois types d'économie. D'une part, le coût des tarifs postaux est quatre fois moins élevé qu'un tarif normal<sup>1</sup>. D'autre part, grâce au numéro de commission paritaire, la TVA passe de 5,5% à 2,10 %. Enfin ce numéro permet de bénéficier d'un tarif spécifique pour le routage.

Disposer de ce numéro peut donc changer l'équilibre financier d'une revue. Or, il est de plus en plus difficile à obtenir. La commission paritaire est devenue en effet très rigoureuse quant à l'application des critères de sélection. Ainsi, elle ne tolère plus, aujourd'hui, les retards sur les délais de parution des revues et exige une périodicité trimestrielle minimum stricte sous peine de supprimer des numéros. Cette rigueur est préoccupante quand on connaît les difficultés des revues et les retards toujours possibles du fait d'un mode de production souvent bénévole.

## **C Une audience resserrée**

Les causes produisant les mêmes effets, ce qui éloigne les journalistes de la lecture et du commentaire des revues éloigne aussi le grand public. Le besoin d'une information immédiate et rapide et l'attrait du choc des mots d'un côté, le trop grand nombre de revues, l'hyper spécialisation des thèmes et des écritures de l'autre les ont rendu moins attrayantes.

Par ailleurs, les revues ont vu aussi leur lectorat se restreindre pour des raisons sociologiques et économiques.

---

<sup>1</sup> Le tarif normal de la poste (tarif Logos) est de 3,14 euros pour un objet dont le poids est compris entre 100gr et 1kg acheminé vers la province, de 2,15 euros quand la destination est l'Île de France. Au dessous de 300gr le tarif lettre devient plus avantageux.

Les revues coûtent plus chères que par le passé. Jadis, il était possible de s'en procurer pour dix à quinze francs. Aujourd'hui, elles valent au minimum entre dix et quinze euros, alors que les achats culturels sont entrés en concurrence avec de nouvelles dépenses de télécommunication ou de loisirs numériques.

Les lecteurs ne sont, par ailleurs, pas toujours là où on les croit. Comme pour le marché de l'édition en sciences humaines et sociales, c'est la désaffection du monde universitaire qui est la plus frappante. L'économie des revues de savoir est ainsi particulièrement touchée par l'augmentation des prêts en bibliothèque et des photocopies dont les conséquences sont plus graves encore que pour les livres.

Le découpage des revues en articles favorise en effet toutes les pratiques qui permettent de lire à moindre frais le sujet souhaité sans acheter, ni lire la revue dans son entier. Le photocopiage de l'article correspondant à ses besoins est devenu d'autant plus la norme qu'elle correspond à des contraintes économiques de plus en plus fortes. La paupérisation de l'université touche en effet, non seulement les étudiants, mais aussi les enseignants. L'excellente revue *Sociologie du travail* n'est plus achetée que par 30 à 40 personnes soit dix fois moins qu'il y a quelques années, mais qui peut consacrer aujourd'hui facilement 35 euros à acheter un numéro de revue ?

Les pratiques de braconnage sont aussi liées à de nouveaux comportements de lecture.

Le développement des attitudes utilitaristes conduit à privilégier de plus en plus l'efficacité aux dépens de l'inattendu, de la découverte et de la diversité. Telles sont pourtant les attractions spécifiques des revues. La logique de l'abonnement fondée sur la patience, la confiance et un esprit de curiosité est donc de plus en plus éloignée des attitudes qui privilégient l'efficacité, l'immédiateté et la rapidité.

Enfin, il est moins dans la culture des universitaires français de collectionner avec fierté les revues comme le font leurs homologues américains, dont les murs des bureaux sont tapissés de séries complètes. Il est vrai que l'espace n'est pas compté sur les vastes campus américains.

## **C/ Le problème des bibliothèques**

Les bibliothèques sont devenues de plus en plus indispensables à l'équilibre économique des revues, et pas seulement des revues savantes. Or, la concurrence, d'une part des nouveaux supports numériques et d'autre part, des magazines bouleversent les politiques d'acquisition traditionnelles.

Celles des bibliothèques universitaires représentent un enjeu décisif pour un très grand nombre de revues. Cette politique est, depuis quelques années, de plus en plus décentralisée au niveau des établissements. Elle est financée par les dotations du ministère, qui sont normées à partir de critères objectifs (les effectifs étudiants, le niveau des études, les disciplines<sup>1</sup>), mais aussi par une part du budget global alloué aux universités dans le cadre des projets d'établissement quadriennaux. La diversité des établissements, le développement, depuis 1998, du numérique a conduit l'Etat à favoriser ces politiques documentaires concrètes, au plus près du terrain. Le constat que l'on peut en faire aujourd'hui est double.

Il est indéniable que les moyens consacrés aux politiques d'acquisition ont augmenté fortement au fil des années. Alors que les bibliothèques universitaires consacraient 17,7 millions d'euros à ces dépenses en 1988, elles représentent aujourd'hui 75 millions d'euros, soit une augmentation de plus de 320 % en quinze ans.

Par ailleurs, il est clair aussi que le virage du numérique pris par les universités n'a pas entièrement été couvert par les abondements de budget. Des arbitrages ont donc été faits qui ont conduit à prélever des ressources allouées au papier au bénéfice d'abonnements numériques. Le nombre de titres de revues acquis par l'ensemble des bibliothèques universitaires a progressé de moins de 50% en 15 ans passant de 103 000 en 1988 à 146 755 en 2003 soit une proportion bien moindre que la croissance du budget, tandis qu'en trois ans ces mêmes bibliothèques achetaient plus de 248 000 titres de périodiques électroniques.

---

<sup>1</sup> Le coût moyen d'une revue de sciences humaines et sociales est de 120 euros soit un coût trois fois inférieur à celui d'une revue en sciences dures.

Nous verrons plus loin quelles conséquences les revues peuvent tirer de ces nouvelles politiques documentaires, mais il est clair, d'ores et déjà, que la concurrence du numérique bouleverse les équilibres économiques traditionnels.

Quant aux bibliothèques municipales qui doivent arbitrer entre une logique de l'offre et une logique de la demande, elles sont tenues néanmoins d'acquiescer, en priorité, les ouvrages souhaités par leur public. Or, les revues les plus en marges sont aussi les moins attractives. En cas d'arbitrage budgétaire, elles seront souvent les premières à être abandonnées. Les bibliothèques municipales peuvent donc difficilement venir au secours des revues qui auraient le plus besoin de leur aide.

### **E /Des économies de plus en plus fragiles**

En perdant 800 abonnés, en 15 ans, passant de 2 400 à 1 600 dont la moitié est encore constituée d'un public institutionnel, *Europe* occupe désormais une position médiane entre les cinq grandes revues, dont les tirages sont proches de 10 000 exemplaires avec des abonnements entre 3 000 à 5 000, et les petites revues qui diffusent rarement à plus de 750 exemplaires avec rarement plus de 500 abonnés.

Une analyse quantitative effectuée à partir de 1 100 revues, ayant fait au moins une demande d'aide au CNL entre 1997 et 2005, illustre bien cette dégradation.

Cette étude fait apparaître une diminution nette du nombre de revues diffusant à plus de 1500 exemplaires tandis que la catégorie qui rassemble à la fois le plus de revues et dont le taux de progression a été le plus fort sur huit ans est celle dont la diffusion est comprise entre 250 et 499 exemplaires. Au total, la proportion des revues diffusées à plus de 1000 exemplaires a baissé en 8 ans de près de 26% tandis que celle des revues à moins de 500 exemplaires a augmenté de plus de 30%.



	<b>0-249</b>	<b>250-499</b>	<b>500-749</b>	<b>750-999</b>	<b>1000-1499</b>	<b>1500-</b>
<b>1997</b>	13	83	77	39	46	57
%	<b>4,1</b>	<b>26,3</b>	<b>24,4</b>	<b>12,4</b>	<b>14,6</b>	<b>18,1</b>
<b>1998</b>	18	90	79	47	57	61
%	<b>5,1</b>	<b>25,6</b>	<b>22,4</b>	<b>13,4</b>	<b>16,2</b>	<b>17,3</b>
<b>1999</b>	22	102	97	52	59	69
%	<b>5,5</b>	<b>25,4</b>	<b>24,2</b>	<b>13</b>	<b>14,7</b>	<b>17,2</b>
<b>2000</b>	23	120	87	45	68	64
%	<b>5,7</b>	<b>29,5</b>	<b>21,4</b>	<b>11</b>	<b>16,7</b>	<b>15,7</b>
<b>2001</b>	15	118	85	48	57	71
%	<b>3,8</b>	<b>30</b>	<b>21,6</b>	<b>12,2</b>	<b>14,4</b>	<b>18</b>
<b>2002</b>	31	114	86	63	54	55
%	<b>7,7</b>	<b>28,3</b>	<b>21,3</b>	<b>15,6</b>	<b>13,5</b>	<b>13,5</b>
<b>2003</b>	22	103	91	53	46	50
%	<b>6</b>	<b>28,2</b>	<b>24,9</b>	<b>14,5</b>	<b>12,6</b>	<b>13,7</b>
<b>2004</b>	37	151	93	60	58	55
%	<b>8,1</b>	<b>33,2</b>	<b>20,5</b>	<b>13,2</b>	<b>12,8</b>	<b>12,1</b>
<b>2005</b>	26	145	95	57	53	51
%	<b>6</b>	<b>33,8</b>	<b>22,1</b>	<b>13,3</b>	<b>12,3</b>	<b>11,9</b>

*Répartition des 1 100 revues ayant demandé une aide au CNL depuis 1997 en fonction de leur taux de diffusion*

L'ensemble des éléments que nous avons évoqué, depuis certaines dérives éditoriales jusqu'au problème plus structurel de réception, de diffusion et de marché, explique cette dégradation.

Il faut cependant ajouter que les revues françaises sont souvent peu conscientes et parfois même peu soucieuses de leur lectorat. Le principe d'indépendance ne justifie pas tout. Il ne devrait empêcher ni d'être attentif aux équilibres économiques, ni de chercher à élargir le lectorat. L'exemple du Canada est intéressant de ce point de vue puisque, à rebours de notre philosophie, les aides sont conditionnées par la bonne gestion des revues. Une publication équilibrée sera récompensée par une aide accrue alors que les revues déficitaires se verront adressées un avertissement et devront accueillir un consultant chargé de les aider à se restructurer. Par ailleurs l'aide n'est accordée que sous la condition, pour les revues, d'avoir fait la preuve d'efforts réels pour accroître leur public et améliorer leurs actions de promotion.

Si l'économie du bénévolat et de la subvention qui caractérise la plupart des revues limite de fait leur développement, elles ne devraient pas les empêcher cependant de faire tous leurs efforts pour se faire connaître au-delà de la librairie. La présence sur les salons,

l'organisation de colloques ou de rencontres, la diversification des activités, la recherche de partenaires pour financer des numéros spéciaux font partie des pistes que les revues peuvent imaginer pour équilibrer leurs comptes et surtout se rapprocher de leurs publics. Jadis *Esprit* gagna sa notoriété et ses lecteurs grâce à des groupes qui se réunissaient en province. Certaines revues, comme *Sens Public* ou *Inculte*, essaient d'imaginer des voies nouvelles pour se développer mais elles sont encore assez peu nombreuses à suivre ce chemin. Un élément, pourtant, est en train de bouleverser non seulement l'économie des revues mais aussi la relation qu'elles peuvent nouer avec leurs lecteurs, Internet.

**UN NOUVEAU MODÈLE ?**

## **A /Le numérique au service d'un accès élargi et d'une identité retrouvée**

### *Un élargissement du public*

Deux caractéristiques d'Internet : la désintermédiation et la dématérialisation, permettent d'ouvrir le marché des revues.

La logique de désintermédiation peut ainsi desserrer les contraintes dont souffrent les revues devenues dépendantes de médias qui ont de plus en plus tendance à les ignorer, d'éditeurs et de diffuseurs qui ne peuvent toutes les servir, de libraires qui n'ont plus la place de les exposer.

La dématérialisation du transport favorise aussi l'élargissement du public potentiel en réduisant presque totalement les coûts de distribution.

Comme par ailleurs le nombre d'utilisateurs d'Internet<sup>1</sup> ne cesse de croître, tous les facteurs sont donc réunis pour rendre les revues en ligne infiniment plus accessibles que les revues papier.

Alors que le nombre moyen d'abonnés d'une revue de poésie n'excède guère 300, 50 000 pages de la revue en ligne *Sitandis* sont vues chaque mois par des internautes francophones partout dans le monde. De même, depuis qu'*Esprit* dispose d'un site Internet le nombre d'abonnés résidant à l'étranger a progressé de 50%<sup>2</sup>. Quant au portail *Revue.org*, qui offre un peu plus d'une vingtaine de revues en sciences humaines et sociales, il a multiplié, en un an, par deux le nombre de ses visiteurs. Ils sont passés ainsi de 300 000 à 600 000 entre octobre 2004 et octobre 2005. Depuis, leur nombre a encore augmenté atteignant 750 000 en février 2006. Le portail compte également 20 000 abonnés à la lettre d'information, dont une moitié réside à l'étranger, avec une progression de 300 personnes chaque mois. Grâce à Internet, une revue spécialisée peut donc multiplier par cent son lectorat.

Toutefois, comme les statistiques le montrent, l'élargissement n'est pas que quantitatif. Internet peut aussi pallier aux difficultés de diffusion en permettant à tous ceux qui ne

---

<sup>1</sup> En février 2006, 26 millions de français âgés de 11 ans et plus se sont connectés à Internet, soit un français sur deux appartenant à cette classe d'âge. Par ailleurs 8 internautes sur 10 sont connectés à domicile au haut débit soit 15,6 millions de personnes, population dont la progression a été de 5,15 millions en un an.

<sup>2</sup> Les abonnements étrangers constituent désormais un tiers des 5000 abonnés à la revue *Esprit*.

résident pas à proximité des 300 fameuses librairies, en France et hors de France, d'avoir accès à l'information sur les sommaires des dernières parutions, de pouvoir s'abonner facilement ou de lire directement les revues lorsque leurs textes sont en ligne.

Cette extension du lectorat bien au-delà des frontières traditionnelles, qu'elles soient disciplinaires, scientifiques ou géographiques a une vertu. Elle incite les responsables de revues à se forger une culture du public. Marin Dacos, le créateur et responsable de *Revue.org*, a remarqué que les revues présentes sur le portail, en passant de l'ombre à la lumière, en quittant la culture du secret, développaient cette préoccupation, notamment par un effort d'écriture et un intérêt grandissant pour les outils statistiques permettant de mieux connaître le public et ses usages.

### ***Une nouvelle logique de réseau***

La revue *Multitudes* fondée en mars 2000, se présente comme « le support d'un collectif éditorial transnational qui préside une liste électronique (Multitudes-Info) ». Pour cette revue politique et philosophique qui se veut « à l'écoute des mouvements sociaux », l'usage d'Internet s'ancre dans une pratique politique du collectif. « En se focalisant sur l'Internet comme média permettant de multiples déclinaisons de la revue, *Multitudes* poursuit l'expérience de courants politiques qui des « bulletin boards » aux USA et de « Radio Alice » avec Bifo en Italie, dans les années 70, en passant par « Radio Tomate » et le « minitel Alter » avec Félix Guattari et son « ère post -média », dans les années 80, ou aujourd'hui les militants du « libre » ou les « dissidents du numérique », potentialisent, depuis plus de trente ans, l'innovation technologique pour la mobilisation et la créativité politique, dans les réseaux » explique-t-elle, en se présentant elle-même sur son site visité chaque jour par 4 500 personnes. Sans avoir forcément le même rapport militant à l'usage d'Internet, beaucoup de revues ont retrouvé, grâce au numérique, la logique de réseau qui fut l'un de leurs fondements. Que sont les forums des revues sur Internet si ce n'est les formes modernes des groupes d'*Esprit* ?

Cette logique retrouve sur la toile l'ensemble de ses significations. La mise en œuvre de comités de rédaction aussi virtuels sur le plan physique que réels d'un point de vue intellectuel est souvent plus efficace que celle de pseudos comités qui n'ont qu'une existence formelle, en page deux de la revue papier. Le courrier des lecteurs, rubrique traditionnelle des revues, y prend aussi une dimension nouvelle et beaucoup plus dynamique. Enfin, la circulation des idées et des savoirs acquiert, grâce au numérique, une nouvelle ampleur. Internet change les modalités du débat entraînant une obsolescence des clubs de réflexion que renforce la perte de crédit des relais d'opinion traditionnels. Pierre Rosanvallon, après avoir mis fin aux activités de la fondation Saint Simon, a créé *La République des idées*. Cette association publie une revue en ligne, *La Vie des idées*, dont l'objectif est de décloisonner le débat d'idées en rendant compte, grâce à un comité rédactionnel éclaté géographiquement « des débats d'ailleurs » et en les traduisant pour un public de non spécialistes. Zaki Laidi, de son côté, après avoir animé pendant trois ans « En temps réel », un club proche de l'ancien ministre de l'Economie, Dominique Strauss-Kahn, vient de lancer *Telos*, une agence intellectuelle virtuelle, qui s'est voulue d'emblée une réponse à l'utilisation massive du Net par les partisans du « non », lors du référendum sur la Constitution européenne. Elle propose désormais, presque quotidiennement, des articles sur l'actualité que les internautes reçoivent directement sur leur messagerie, qu'ils peuvent ensuite adresser à leurs amis et qui sont aussi destinés à une publication dans les pages débats des journaux. *Telos* veut donc, non seulement s'appuyer sur Internet pour mieux faire circuler les idées, mais aussi inverser la relation de dépendance entre les revues et la presse.

### ***Des fonctions retrouvées***

Par ailleurs, Internet donne aussi aux revues la possibilité de renouer avec d'autres traditions. Les sommaires, qui garantissaient la diversité des approches, des tons et des formes avaient souvent disparu des revues papier au profit de numéros de plus en plus thématiques, gage d'une meilleure commercialisation. Ce faisant, les revues glissaient peu à peu vers la forme de livres collectifs dont *Le Genre humain* est sans doute l'une des formes les plus abouties, en même temps que revendiquée. Le fonctionnement des revues sur

Internet permet de retrouver le plaisir de la diversité. Le site de poésie *Sitaudis.com* annonce ainsi « Ce qu'on pourra trouver dans ce taudis » et notamment une rubrique « excitations » comprenant « des combats d'arrière-garde, des jugements lapidaires ; des coups de gueule, des colères et des tentatives de conciliation ; des sourires et des gestes moindres ; des listes et des paradoxes ainsi que des manifestes courts et modernes ». Manifestes, combats, jugements, toutes les catégories traditionnelles du genre se retrouvent ici. Chaque revue les adapte à sa politique éditoriale, comme *Vacarme* qui propose des « chantiers, processus, chroniques, arsenal, entretiens, lieux, minorités, feuillets ».

Au-delà des mots, les fonctions sont les mêmes et notamment la critique, plus ou moins abandonnée par les revues papier, dépendantes de délais de parution trop lents et à laquelle la rapidité d'Internet donne une nouvelle pertinence.

### ***L'accès à la mémoire ici et maintenant***

Enfin, le numérique, grâce aux moteurs de recherche et à la fonction d'archivage, redonne tout son sens à la notion de séries. Cette possibilité de plonger, de manière quasi instantanée, dans tout le patrimoine d'une revue est extrêmement précieuse pour les fonctions de recherche. Au-delà, elle permet de redonner une mémoire active aux revues. Des articles anciens peuvent se révéler, des années plus tard, très pertinents sur certaines évolutions. Leur rendre la vie, avec Internet, peut être éclairant intellectuellement et justifié historiquement.

## **B/Contenu et support : quel lien de dépendance ?**

Le numérique permet aux revues de retrouver des fonctions perdues. Mais les contenus n'étant pas indépendants des supports, d'autres rôles s'en trouvent modifiés.

### ***Un nouveau rapport au temps***

Quel est, par exemple, le prix de la fluidité, de la rapidité et de l'interactivité ?

*Telos*, dont nous avons parlé plus haut, n'a pas de périodicité régulière. Les contributeurs l'alimentent au jour le jour, en fonction de l'actualité. La somme des articles est consultable sur le site, mais un site n'est pas une revue. Il lui manque cette dimension temporelle qui se construit au fil des livraisons, dans la préparation des numéros à venir, dans leur attente par les abonnés, dans le plaisir de la collection qui donne une scansion régulière au temps qui s'écoule. Les revues ont un rythme propre, différent. Mais quand *Le Champ pénal*, revue de droit, diffusée en numérique et alimentée en permanence sur le site, ne clôt son numéro annuel que chaque mois de décembre, est-ce encore une revue ? En déstructurant le temps qui permettait à la revue d'être à la fois en avance et en retard sur l'événement, ne remet-on pas en cause son identité ?

Les revues étaient, par ailleurs, des miroirs inégalés d'une époque, capables, mieux que tout autre support, d'en traduire et d'en rappeler l'esprit et la réalité. Ne risquent-elles pas également de se dissoudre dans un numérique qui les projette dans une temporalité accélérée et constamment renouvelée, leur faisant perdre la possibilité de constituer, livraison après livraison, un patrimoine historique ?

### ***Un nouveau rapport à l'espace***

Le rapport à l'espace de la revue est aussi profondément modifié par l'usage du numérique. Cette question n'est pas seulement liée au problème de la lecture sur écran mais aussi à l'articulation des textes entre eux. Une revue ne doit pas procéder par l'addition d'articles indépendants les uns des autres. Elle doit, au contraire, instaurer un dialogue entre les auteurs afin de donner une cohérence d'ensemble à chaque numéro. Dès lors, la lecture éclatée par article risque de rompre cette conversation souterraine et d'effacer le supplément de sens porté par la trame des articles.

Enfin, la hiérarchie offerte par les revues, comme tout espace intellectuel, porte sa propre intelligence. Internet est au contraire un lieu neutre, circulaire mais plat, qui favorise la navigation et non l'organisation.



Deux logiques s'affrontent. D'un côté, celle de l'espace physique qui privilégie un rapport de domination sur des textes organisés et hiérarchisés. De l'autre, l'espace virtuel qui favorise la circulation entre des articles indépendants les uns des autres et de l'espace qui les entoure.

Il n'est pas, ici, simplement question d'usage et d'accès mais de sens. La forme, là encore, peut modifier le fonds.

### ***Entre le plaisir et le travail***

La facilité d'accès et de repérage conduit les revues numériques à être des instruments précieux pour les chercheurs confrontés à la question de la rapidité d'accès aux sources.

De ce point de vue, Internet est particulièrement adapté aux revues de savoir utilisées prioritairement par ceux qui savent ce qu'ils cherchent et ont besoin de boussoles efficaces pour trouver leur chemin.

En revanche, pour les revues plus généralistes qui ont vocation à solliciter la curiosité, à entraîner dans des contrées à priori inconnues, le rapport au papier reste précieux. Il préserve la possibilité d'une promenade sans autre but que le plaisir de la découverte et de la surprise. Il permet aussi de feuilleter, d'aller d'un texte à l'autre, de revenir sur ses pas à tout moment, en gardant la revue près de soi comme un livre de chevet. Bien sur, le numérique facilite aussi les allers et venues, mais il suppose une maîtrise plus grande du contenu et surtout, il ne procure pas le même plaisir de lecture.

La ligne de partage est cependant plus complexe, comme en témoigne les revues de poésie. Cet art est celui qui accentue à la fois le côté visuel et le côté sonore de la langue. Quand le papier n'est pas rendu nécessaire par un geste éditorial particulier, comme chez Mallarmé, le multimédia peut être un atout important en proposant aux poètes un mode de diffusion adapté à leur art. Le développement des revues de poésie en ligne n'est pas le seul fruit d'une nécessité économique, il résulte aussi d'un choix délibéré pour un support qui conjugue le plaisir de la voix à celui de l'écrit. Pour Pierre le Pillouer, créateur du site *Sitaudis*, la jeune poésie est clairement du côté d'Internet. D'ailleurs sur les seize revues de

poésie créées entre 2002 et 2005 et ayant demandé une aide au CNL, onze proposaient d'émblée un site numérique.

### ***D'autres dérives***

Internet, c'est désormais un truisme, a révolutionné les formes de la communication en remplaçant une logique jacobine par un système de réseaux et en faisant de chacun un médiateur capable de s'adresser à tous, en tout point et à tout moment.

Le coût d'entrée sur le marché de l'offre de contenus créatifs, de savoirs ou d'idées est devenu dérisoire.

Il en est résulté une multiplication d'initiatives qui toutes ne peuvent être assimilées à des revues, même si elles s'en donnent la forme ou le nom.

Les romanciers tiennent des journaux sur leur site personnel mais ces initiatives tiennent plus du «blog» que de la revue. La publication peut être régulière, comme celle du philosophe Philippe Becq qui propose un journal de poésie en ligne tous le samedis, mais la dimension collective et contradictoire, inhérente à l'esprit de la revue, n'existe pas. Tous n'ont pas le talent de Karl Kraus qui créa, en 1899, à Vienne, *Die Fackel*,<sup>1</sup> une revue qu'il anima seul jusqu'en 1934. Dans cette tribune exceptionnelle, à la fois singulière et polyphonique, il témoigna pendant trente-cinq ans « du bruit » du monde jusqu'à ce que le nazisme le contraigne au choix du silence et à appliquer sa propre injonction : « que celui qui a quelque chose à dire s'avance et se taise ! »<sup>2</sup>

Dans le champ scientifique, les initiatives sont nombreuses, depuis la mise en place d'archives ouvertes<sup>3</sup> dans lesquelles le chercheur dépose lui même sa production selon le protocole technique OAI<sup>4</sup>, jusqu'à la publication de carnets de recherches qui témoignent de l'avancée des travaux à l'image des journaux écrits par les ethnologues lors des enquêtes de terrain. Tous ces sites proposent en fait le partage d'une infra-littérature qui atteste du

---

<sup>1</sup> Marianne Dautrey, *Die Fackel/Le Flambeau de Karl Kraus(1899-1934)*, La revue des revues, n°37, 2005

<sup>2</sup> Die Fackel, n°404, 1914

<sup>3</sup> le site halshs.ccsd.cnrs compte, au bout de quelques mois, plus de 4000 références

<sup>4</sup> Open Archive Initiative, le protocole OAI a pour objectif de développer des standards interopérables pour des bases d'articles scientifiques, cf : <http://www.openarchives.org>

travail précédant la publication. C'est donc, dans la cuisine du chercheur, qu'ils nous convient. En cela, ils ne se confondent en rien avec les revues qui, en sélectionnant les travaux les plus aboutis, sont des instances de validation.

Mais la toile n'est pas un espace hiérarchisé et les repères classiques du monde éditorial physique y sont brouillés. La multiplication de ces initiatives, conjuguée avec la volonté des chercheurs de publier à tout prix, conduit à une perte de repères dommageable pour le chercheur et pour le lecteur.

Ce ne sont pas les revues papier dotées d'un site Internet qui sont menacées. Elles ont acquis leur notoriété ailleurs et en bénéficient toujours dans l'univers numérique. En revanche, les revues nées directement en ligne auront plus de difficultés à acquérir une légitimité dans le flot d'une offre innombrable et non contrôlée mêlant, sous une forme apparemment identique, des sites de revues, de colloques ou de séminaire. Si Internet peut faciliter la diffusion des revues et permettre à la communauté universitaire de mettre ses recherches à la portée du public, ce qui est son devoir, il est nécessaire d'aider l'internaute à distinguer entre les vraies et les fausses revues, les sérieuses et celles de circonstance. Le regroupement et la sélection par des portails<sup>1</sup> constituent, sans aucun doute, l'une des voies possibles.

### **C/ Des changements économiques**

L'économie de l'immatériel est caractérisée par des forts rendements d'échelle. Les investissements sont faits surtout en amont, au moment de la conception, ou en aval, au stade de la prescription, mais plus dans la phase intermédiaire qui est celle de la fabrication.

Le coût marginal devient ainsi nul. C'est la première unité produite qui demande un investissement, non sa réplique.

---

<sup>1</sup> Revues.org refuse en moyenne 30 % des revues qui sollicitent leur diffusion sur le portail

### ***Une économie sans coûts ?***

En ce qui concerne les revues, ce changement est encore plus important puisque le coût des revues papier était concentré surtout sur la fabrication et la distribution et très peu sur la conception (les auteurs, sauf en de rares exceptions, n'étant pas rémunérés) et sur la prescription (la recherche du public étant peu développée).

Or, le numérique permet de faire des économies considérables justement sur les postes de fabrication et de distribution.

Un investissement est, cependant, nécessaire au moment de la création du site. Il faut respecter des critères techniques en matière d'interopérabilité, d'ergonomie et de maintenance qui supposent des dépenses au moment de l'installation et de l'adaptation du logiciel. Une revue en ligne doit disposer également d'une charte graphique.

Cet investissement est nécessaire car il conditionne la qualité de la revue et sa capacité à être correctement archivée et à migrer sur un portail. Mais après le lancement, les coûts de fonctionnement s'avèrent minimes, l'hébergement coûtant à peine plus de vingt euros par mois.

Les revues en ligne ont donc bien un coût, mais sans commune mesure avec celui des revues papier. Faut-il en déduire qu'elles doivent être gratuites ?

### ***Les deux modèles***

Tout semble plaider pour cette gratuité : une quasi absence de frais de fonctionnement, la culture originelle d'accès libre d'Internet, le statut public de la plupart des revues de savoir ou celui, associatif, des revues militantes.

Pourtant, ce modèle ne peut s'appliquer qu'aux revues, peu nombreuses encore, diffusées uniquement sous forme électronique. Pour les autres, le problème est en réalité inverse puisque la numérisation représente un surcoût et qu'une diffusion gratuite en ligne ne saurait cannibaliser l'économie papier.

Deux modèles économiques doivent donc être distingués.

- **Un modèle de complément**

La première étape consiste à se doter d'un site de promotion et de commercialisation qui explique, à minima, ce qu'est la revue et comment on peut se la procurer. Telle est la politique des PUF pour les 32 revues présentes sur leur site ou du portail commun d'Armand Colin, Sedes et Larousse qui propose, également, un système d'abonnement sous licence pour ses 24 revues. Certains sites offrent, en plus, les sommaires, un moteur de recherche, quelques articles en accès direct et permettent de s'abonner ou de se procurer des numéros en ligne. *Commentaire* liste les 300 articles importants dans l'histoire de la revue et vend en ligne les 13 articles les plus appréciés par les lecteurs. La revue *Etudes* partage ce modèle mais les articles sélectionnés et leurs abstracts sont accessibles gratuitement. Ces sites constituent une réponse au problème d'exposition et de diffusion des revues. Ils n'ont pas cependant l'ambition d'offrir une part significative des textes en ligne.

Une deuxième étape est franchie quand les revues numérisent leur contenu et offre à la fois un accès à leurs archives et une capacité de navigation intelligente grâce à des moteurs de recherche. Le site du *Débat* permet de télécharger, en format pdf et contre paiement, l'ensemble des articles parus depuis l'origine. De son côté, l'Harmattan a numérisé 894 numéros, sur les 110 revues qu'il diffuse, et propose également une vente sous forme numérique.

Par ailleurs, l'offre simultanée de revues en papier et en numérique permet une fertilisation croisée entre ces deux supports. Des textes préparatoires, des interviews, des bibliographies complétant les articles papier, peuvent être offerts sur Internet. A l'inverse, les débats, les échanges, les expérimentations qu'autorise le réseau, peuvent en retour alimenter le papier.

Cette logique de complément est particulièrement vraie pour les revues de savoir qui tirent profit des fonctionnalités numériques. Vingt-deux pour cent de l'ensemble des revues de sciences humaines sont aujourd'hui des revues hybrides, pourcentage évidemment plus faible que dans les pays anglo-saxons, mais néanmoins significatif quand on sait que cette duplication a été essentiellement un surcoût puisque, au contraire des revues américaines et anglaises, les revues françaises ne sont pas commercialisées sur des portails agrégatifs internationaux.

Notre modèle économique se situe entre le modèle anglo-saxon payant et le modèle espagnol gratuit. En France les initiatives de mise en ligne ont été, au départ, celles d'institutions publiques, soit pour des raisons patrimoniales comme *Gallica*, le portail de la Bibliothèque Nationale de France ou *Persée*, mis en œuvre par le Ministère de l'Education Nationale, soit pour des raisons de mise en réseau de la recherche comme *Revue.org*. Mais elles ont été suivies par des initiatives privées. Quarante-cinq titres disponibles sur le réseau étaient diffusés en 2004 par des éditeurs privés (Gallimard, Sedes-Armand Colin-Larousse, L'Harmattan....)

	<i>Groupe international</i>	<i>Editeur français</i>	<i>Institution publique</i>	<i>Presses universitaires</i>	<i>total</i>
<i>% de titres disponibles au moins partiellement sous forme électronique</i>	<i>100%</i>	<i>24,3%</i>	<i>19%</i>	<i>26,1%</i>	<i>23,3%</i>

*Importance de l'offre électronique selon le type de diffuseur<sup>1</sup>*

La dualité de ces initiatives explique le caractère mixte du modèle de commercialisation français. Alors que 70% des institutions proposent leurs revues en accès libre, 89 % des éditeurs privés conditionnent l'accès numérique à l'abonnement papier. Un modèle intermédiaire s'est par ailleurs développé qui propose les archives gratuites et les numéros récents payants avec une barrière mobile variable (souvent autour de deux ans). Ce modèle concerne 8,9% des revues diffusées par les éditeurs français privés et 13, 5% des revues d'institutions.

---

<sup>1</sup> Etat des lieux comparatif de l'offre de revues SHS, France-Espagne-Italie, Etude réalisée pour le Ministère de l'Education nationale, de l'enseignement et de la recherche, coordonnée par Marc Minon et Ghislaine Chartron., juin 2005

- *Un modèle de diffusion exclusif*

Très peu de revues ont, aujourd'hui, abandonné le papier pour une unique diffusion en ligne<sup>1</sup> Mais 170 revues<sup>2</sup> ont déjà été créées seulement pour la toile, parmi lesquelles on distingue trois catégories importantes : les revues scientifiques (57), les revues de création littéraire et de poésie (54)<sup>3</sup>, les revues de débats et d'idées (20)

	Nombre de revues	pourcentage		
Revue de poésie	<b>5</b>	3%	35,9%	31,8%
Dont poésie + philosophie	1			
Poésie + politique	1			
Revue de création littéraire	<b>42</b>	24,7%		
Revue de création littéraire et de poésie	<b>7</b>	4,1%		
Revue de création littéraire et de débats	<b>7</b>	4,1%		11,7%
Revue de débats et d'idées	<b>13</b>	7,6%	7,6%	
Revue de sciences humaines et sociales	<b>57</b>	33,5%	33,5%	33,5%
Revue autres ( cinéma, arts, théâtre..)	<b>39</b>	22,9%	22,9%	22,9%
total	<b>170</b>	100%	100 %	100%

*Répartition des revues électroniques françaises selon leur genre (tableau réalisé d'après les chiffres de l'annuaire d'Ent'revues)*

<sup>1</sup> Les rares revues à avoir effectué cette transition l'ont fait, la plupart du temps, à la suite de la décision prise par le CNRS de ne plus subventionner que leur version électronique comme M@ppemonde, revue sur l'image géographique et les formes du territoire publiée depuis 1984 par la maison de la géographie de Montpellier et diffusée uniquement par Internet depuis 2004

<sup>2</sup> Les chiffres concernant les revues purement électroniques résultent d'une analyse menée à partir de l'annuaire du site d'Ent'revues.

<sup>3</sup> Comme nous l'avons vu avec l'exemple de la revue Sitaudis

Plusieurs remarques peuvent être faites à la lecture de ce tableau

1. Le nombre de revues de création littéraire ou de poésie qui sont presque aussi nombreuses que les revues scientifiques et constituent même la majorité des revues électroniques, si on compte, avec elles, les revues mixtes, consacrées à la fois à la littérature et au débat d'idées.
2. La nature très ouverte des revues de création littéraire et de poésie qui se conjuguent avec la philosophie (*Le vif du sujet*), la politique (*Revue improbable*) ou les débats d'idées (*Aux semelles de vent*, *Empreintes*, *Contrepoints*, *Gravitation*, *Europe plurilingue*, *Over 23°*, *Zazieweb*)
3. Le dynamisme des revues de débats qui se sont développées à la fois dans une perspective militante (*Tobu Bobu*, *Sans papiers*, *Solidarité Palestine*, *Alternatives libertaires..*) mais aussi avec la volonté de véritablement décloisonner le débat d'idées en lui donnant notamment une dimension internationale. Deux exemples peuvent être cités dans ce sens : *La Vie des idées*, déjà évoquée plus haut et *Sens public*, une revue née à Sciences Po en 2002 de la rencontre entre des étudiants étrangers et français avec l'envie de créer un espace rédactionnel commun décentralisé.
4. L'importance des revues scientifiques, publiées pour la plupart par des départements universitaires, qui trouvent ainsi les moyens de communiquer sur des recherches dont l'extrême spécialisation rendait toute économie papier illusoire (*Lexicometrica*, Sorbonne Paris III, *Tabularia*, *sources écrites de la Normandie médiévale*, université de Caen, *Dyctynna*, *revue de poésie latine*, Lille III, *Texto*, revue de sémantique de la MSH, *Methodos*, revue de philologie de Lille III).

Pour toutes ces revues, le modèle économique est celui de la gratuité. Internet a pu parfois conférer, à certaines, une notoriété qui leur a permis de basculer vers une édition papier. On assiste ainsi à une duplication originale, inverse du processus historique, allant non pas du papier vers le numérique mais du numérique vers le papier. Le cas de *la Vie des idées* est emblématique de cette évolution. Après avoir été diffusée uniquement par Internet durant trois ans, la revue publiée par *La République des idées*, est désormais diffusée en papier selon un modèle payant. Cette évolution est intéressante à double



titre. Elle pose d'abord la question de la pérennité d'un modèle gratuit au regard de certaines stratégies de développement. Elle permet ensuite de penser qu'Internet peut être un excellent support pour lancer une revue en lui donnant, sans grand risque financier, le temps utile pour préciser et améliorer son projet et constituer une base de contacts sur laquelle elle s'appuiera au moment du passage sous forme papier.

## **D/ En quête de portails**

Le nombre de revues électroniques est encore marginal par rapport au papier. Cependant, il n'est pas négligeable, puisque l'on compte déjà 237 revues sur le réseau. Par ailleurs, il est en croissance régulière. Sur les 46 demandes d'aide à la création faites au CNL depuis trois ans, plus de 65%, soit trente revues, annonçaient leur présence sur Internet.

Cette offre est très éclatée en comparaison du modèle anglo-saxon, ce qui constitue un problème dans le domaine scientifique où l'interconnexion des données est indispensable. Pourquoi un tel éclatement ? Tout d'abord, les revues hésitent à remettre en cause leur indépendance et à s'associer, même dans un bouquet, avec d'autres revues qu'elles n'auraient pas choisies. Ensuite, pour beaucoup, le modèle économique est encore trop flou et le marché potentiel pas assez mature pour justifier de sauter le pas dès maintenant. Enfin, les premières propositions sont venues de portails internationaux comme *Elsevier*, qui exigeaient de la part des revues des dépenses difficilement amortissables sur des marchés plus étroits que les marchés anglophones.

L'absence de portails est cependant préjudiciable. Les revues ne peuvent, de ce fait, pas bénéficier de la visibilité qu'offre un regroupement, ni de la mutualisation des coûts lors de la mise en œuvre de moteurs de recherche.

Récemment, une initiative privée francophone est venue changer la donne. Le portail *Cairn* est né en septembre 2005, à l'initiative de maisons d'édition belge (de Boeck) et françaises (Belin, Erès, La Découverte), avec pour ambition d'être le portail agrégatif de référence, privé, pour les revues francophones de sciences humaines et sociales. Il propose déjà 64

revues en texte intégral selon un modèle économique mixte : en accès direct pour les archives, en abonnement payant pour les numéros récents, la frontière entre les deux étant définie par chaque revue. Le portail offre aussi la possibilité d'acheter des articles en « pay per view » mais compte surtout trouver un équilibre économique grâce à la vente de licences aux bibliothèques pour des bouquets comprenant un nombre de revues significatifs.

Ce système de licence, pratiqué par les grands consortiums internationaux, a abouti, d'abord dans le domaine des sciences dures, puis dans celui des SHS, à un accroissement du coût des abonnements. Les bibliothèques universitaires américaines auraient connu, entre 1990 et 2003, des augmentations de 167 % de leurs budgets périodiques du fait de l'inflation de leur coût en numériques, tandis que dans le même temps, les achats de livres n'augmentaient que de 34%.<sup>1</sup> La situation est comparable en France. Le pourcentage des dépenses documentaires des bibliothèques universitaires consacrées aux ressources électroniques était en 2004 de 18,4% alors qu'il n'était que de 8,7% en 1998. Les négociations avec les consortiums sont difficiles, notamment parce qu'ils sont intransigeants sur la logique de bouquets. Elsevier préfère ainsi baisser le prix global de son bouquet de 1 800 titres plutôt que d'accepter de découper celui-ci en ne vendant que les 1 300 titres qui intéressaient les universités françaises. Cette logique gêne les bibliothèques en réduisant leur capacité de choix, mais elle favorise les revues les plus faibles puisqu'elles seront vendues avec les revues attractives. Un tel modèle, qui a fait ses preuves dans le domaine de la télévision numérique payante, peut cependant être adapté, comme le fait Cairn, en proposant des bouquets thématiques moins contraignants<sup>2</sup>.

À côté de cette initiative privée, l'offre publique est assez éclatée. La politique du CNRS a mis du temps à se stabiliser. Il semble aujourd'hui que ce soit le cas autour de deux initiatives complémentaires. D'une part le projet *Cens* (Centre d'édition numérique scientifique) qui a vocation à être un pôle de production électronique centralisé des revues scientifiques et d'autre part *Revue.org* qui doit devenir un laboratoire d'édition électronique ouvert. La différence entre ces deux projets réside dans le mode de délégation entre les

---

<sup>1</sup> Chiffres communiqués par Selon Guylaine Baudry, directrice général d'Erudit, le portail en ligne canadien de revues francophones en langues et sciences humaines

<sup>2</sup> Cairn propose ainsi, outre un bouquet général, deux bouquets plus spécialisés l'un avec des revues de psychologie, l'autre avec des revues d'économie et de sciences politiques.

revues et le portail. Dans le premier cas, le *Cens* assure toute la production électronique pour les revues, dans le second, l'objectif est de former les revues et de mettre à leur disposition les outils qui leur permettront de s'éditer en ligne directement. Le CNRS affirme ne pas vouloir de stratégie de monopole et laisser les revues libres du modèle qu'elles préfèrent : *Cens*, *Revue.org* ou *Cairn*. Cette liberté serait de l'intérêt de tous. Elle devrait s'accompagner aussi de la mise en réseau de l'ensemble des portails<sup>1</sup> afin qu'un espace francophone significatif de revues en sciences humaines et sociales soit enfin offert.

## **E/ De nouveaux enjeux**

### ***Un risque pour le droit d'auteur ?***

Le développement d'un modèle économique gratuit sur Internet conduit bien évidemment à poser la question des droits d'auteurs. La récente discussion à l'Assemblée nationale du projet de loi transposant la directive européenne sur « l'harmonisation de certains aspects du droit d'auteur et des droits voisins dans la société de l'information » a montré à quel point ce sujet était politique et pouvait susciter des points de vue opposés et passionnés. Si l'économie des revues est peu comparable à celle de la production phonographique, en revanche, ces deux univers ont en commun des pratiques d'accès gratuites aux contenus. Le droit à la connaissance, qui a souvent été opposé à la rémunération du droit d'auteur, a pris une ampleur nouvelle grâce à l'essor d'Internet avec, pour argument, l'idée que la protection de ce droit nuirait au développement de la société de l'information.

En réalité, le droit d'auteur en France n'a jamais été contraire au droit à l'information. Il résulte d'un équilibre entre deux nécessités liées, puisque la rémunération des auteurs dépend de la circulation de leurs œuvres. En outre, un certain nombre d'exceptions aux droits patrimoniaux existent, ne serait-ce que par la définition d'un domaine public, soixante-dix ans après la mort de l'auteur, ou par le droit à la courte citation, aux revues de presse et à la diffusion de discours d'actualité.

---

<sup>1</sup> Auxquels il faut ajouter les portails patrimoniaux Gallica et Persée

Il est vrai que deux traditions d'accès libre à la connaissance se sont rejointes dans le projet du « passage au paradigme du libre accès électronique » qui figure dans la déclaration<sup>1</sup> signée à Berlin en octobre 2003 par des institutions de recherche internationales dont le CNRS. Mais ce mouvement de l'«open source» qui fut initié dans les années 80 avec le développement des logiciels libres ne peut concerner l'ensemble des contenus.

S'il est parfaitement adapté aux données que les chercheurs déposent directement dans des espaces d'archives numériques pour un accès libre, il en va autrement de celles qui résultent d'un processus éditorial plus classique.

La numérisation d'une œuvre ne doit pas remettre en cause les fondements des droits moraux et patrimoniaux de l'auteur. Les contrats d'auteurs devant stipuler le mode d'exploitation, la diffusion numérique n'est, de ce fait, pas automatique comme en atteste la jurisprudence de la Cour d'appel de Paris. Plusieurs arrêts de cette cour ont confirmé que l'édition numérique n'était pas un simple prolongement de la diffusion papier. Une négociation préalable avec l'auteur ou, à minima, une autorisation sont donc nécessaires avant toute mise en ligne de contenu. La recherche des auteurs peut être longue et difficile pour des revues historiques. Certaines ont d'ailleurs décidé d'anticiper cette transition numérique sans demander d'autorisation préalable mais en réservant un droit de retrait aux auteurs qui ne souhaiteraient pas voir leurs articles figurer sur Internet. Une telle solution n'est possible que dans la mesure où les auteurs ont bien abandonné leur droit patrimonial et lorsque leur droit moral n'est pas remis en cause. Elle constitue une solution intéressante pour accélérer le processus de numérisation des contenus sans remettre en cause le principe du droit d'auteurs. Elle lui apporte cependant une modification importante en inversant la charge de la preuve. Ce n'est plus à l'éditeur de s'assurer de l'accord préalable d'un auteur mais à celui-ci de vérifier que ses droits sont bien respectés. Cette difficulté devrait cependant disparaître à mesure de l'intégration dans les contrats d'une clause spécifique pour l'exploitation numérique.

### *Un patrimoine à préserver*

Le passage au numérique pose également la question de la conservation des collections.

---

<sup>1</sup> Déclaration sur le Libre Accès à la Connaissance en Sciences exactes, Sciences de la vie, Sciences humaines et sociales, consultable sur le site [www.inist.fr](http://www.inist.fr)

Trois problèmes sont en jeu.

- Celui du support. Comment s'assurer que des revues dématérialisées seront consultables dans la durée ? On sait comment le papier vieillit et dans quelle condition il doit être conservé, a-t-on les mêmes certitudes pour des disques durs ou des DVD ? Comment être certain que ces nouveaux supports permettront un stockage pérenne des archives des revues ?
- Celui des standards. Aujourd'hui certaines normes technologiques sont utilisées pour numériser les textes puis pour les rendre accessibles. Ces langages devront demain évoluer puisqu'ils sont voués à s'adapter aux évolutions technologiques permanentes. Or, il est essentiel qu'une continuité puisse être assurée afin de garantir un accès permanent aux revues numérisées.
- Celui des moyens. Pour conserver et pérenniser l'accès à un nombre élevé de données il faut, d'une part, disposer de centres de calculs dotés d'une grande capacité et d'autre part, investir pour former les bibliothécaires à ces nouvelles formes d'archivage.

Ces trois enjeux sont assez importants pour justifier un effort collectif large. Telle est d'ailleurs l'ambition du projet de Bibliothèque Numérique Européenne (BNUE).

### *Un accès à partager*

Le projet de BNUE a aussi un sens dans le partage élargi « de richesses intelligemment choisies et utilement organisées en corpus », selon le souhait de Jean-Noël Jeanneney, le président de la Bibliothèque Nationale de France<sup>1</sup>. Mais ce partage ne sera possible que si les standards sont ouverts. Là encore, la question technique est importante. Les problèmes d'interopérabilité que les médias audiovisuels ont su régler en définissant et en imposant des standards ouverts communs, doivent donc être aujourd'hui l'une des préoccupations des acteurs de l'édition.

---

<sup>1</sup> Jean Noël Jeanneney : *Quand Google défie l'Europe, plaidoyer pour un sursaut*, Paris, éditions Mille et Une Nuits, mai 2005

### ***La question des langues***

Numériser pour rendre accessible au-delà des frontières n'a de sens que si la langue n'est pas un obstacle. Internet permet, d'ores et déjà, d'accroître sensiblement le nombre de lecteurs résidant à l'étranger. C'est le cas aujourd'hui d'un tiers des abonnés à *Esprit* et de 20% de ceux de la revue *Etudes*. Mais pour que ces lecteurs ne soient pas seulement francophones, il faut que des efforts soient faits en matière de traduction. Le réseau est aujourd'hui dominé par la langue anglaise. Dans certains domaines scientifiques, la partie est déjà jouée et il serait vain de ne pas se servir d'Internet pour diffuser mondialement nos connaissances en se limitant à une audience locale. L'enjeu est grand pour la recherche française et pour son rayonnement.

Mais là où cette nécessité de l'anglais ne fait pas encore loi, le français garde son évidence et peut même trouver, grâce au réseau, un nouvel espace de diffusion. Pourquoi se priver d'attirer ceux qui ne le maîtrisent pas encore en offrant simultanément un article en français et sa traduction ou un résumé dans une autre langue ? Les revues y gagneraient de nouveaux lecteurs et la diversité culturelle une autre forme d'expression.

.

### ***L'accompagnement public : faut-il changer les règles ?***

Le numérique porte donc en lui-même autant de questions que de réponses. Il peut aussi être un risque quand son usage trop facile démultiplie les fausses revues sans causes ni lecteur, quand il distord l'objet au point que la revue y perd toute identité ou quand il remplace la fin par les moyens et oublie le contenu au profit d'une technologie efficace mais vide de sens.

Mais s'il sait éviter ces écueils, il peut apporter aux revues ce qu'elles avaient peu à peu perdu : une meilleure exposition et une diffusion élargie. Il peut aussi les aider à être de nouveau les espaces de débat, les lieux de création, les territoires d'expérimentation, les laboratoires d'idées, les terrains de savoirs et les témoins d'une époque qu'elles furent à l'origine et sont encore parfois.

Cette place et cette identité retrouvées dépendent de certaines conditions et notamment impliquent de ne se laisser séduire ni par les charmes d'un modèle unique ni par le vertige

de l'innovation technique. Le numérique n'est qu'un moyen et il est plus important de savoir ce que les revues en font plutôt que ce qu'il fait d'elles. Il doit donc être adapté à la diversité de chaque besoin. Logique de complément, logique de substitution, modèle gratuit, modèle payant, modèle mixte, il ne faut pas choisir mais répondre au plus près à chaque nécessité.

Les éditeurs et les diffuseurs, encore frileux quand au livre, ont pris pour les revues plus de risques. La relative faiblesse des enjeux économiques en fait, il est vrai, un territoire d'expérimentation plus facile. Les pouvoirs publics n'ont pas été en reste et ont multiplié (parfois en ordre trop dispersé) les initiatives.

Mais cette donne nouvelle qui transforme peu à peu l'univers des revues en modifiant en profondeur leur économie, ces questions inédites qui sont posées au régulateur ne doivent-elles pas conduire aussi à réfléchir autrement aux politiques de soutien ?

Les ajustements ont été jusqu'alors essentiellement de l'ordre de l'addition, les aides ou projets nouveaux venant se superposer aux anciens. Le numérique n'est pas, cependant, juste une autre forme de diffusion. Il entraîne avec lui une réorganisation d'ensemble du paysage qui s'articule désormais autour de pôles différents. Les politiques publiques doivent en tenir compte et réfléchir aussi aux principes qui les fondent.

**QUELLE POLITIQUE POUR UN NOUVEAU MODELE ?**



Les revues, par leur place intermédiaire entre le monde de la presse et celui de l'édition, par le rôle qu'elles jouent dans la diffusion de la création, de la recherche et de la pensée française à l'étranger, par leur implantation décentralisée, intéressent une grande diversité d'acteurs publics. Au cours du temps, chacun a développé, de manière indépendante, ses propres modalités d'aide si bien que la paysage est aujourd'hui éclaté.

## **A/ L'éparpillement des aides**

Si les collectivités locales ont souvent mis en place des aides spécifiques pour les revues éditées localement, il existe aussi un grand nombre d'aides centralisées

Six ministères contribuent à soutenir les revues.

- *Le ministère des Postes et des Télécommunications*, en prenant en charge, au terme d'un protocole tripartite, signé en 1992, 37% du coût du transport postal de la presse<sup>1</sup>, finance une partie des frais d'envois des revues qui détiennent un numéro attribué par la Commission paritaire des Publications et Agences de Presse (CPAP).
- Ce numéro de commission paritaire ouvre également droit à un taux de TVA réduit à 2,10% sur les recettes de vente. Cette économie fiscale est prise en charge sur le budget du *ministère des Finances*.
- Le Fonds d'Action et de Soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations (FASILD) qui, sous la tutelle du *ministère des Affaires sociales*, a succédé au FAS (Fonds d'Action Sociale) en novembre 2001, a pour mission de contribuer à la reconnaissance de la diversité culturelle. Dans ce cadre, il dispose d'une ligne de crédits spécifiques consacrés au financement des revues traitant des thèmes de l'immigration afin de valoriser la mémoire des immigrés, faciliter les échanges entre les communautés ou favoriser l'émergence de nouvelles formes d'expression culturelles

---

<sup>1</sup> 33 % restant à la charge de la presse et 30% étant financés par la Poste

- Le ***ministère des Affaires étrangères*** soutient quand à lui la diffusion des revues à l'étranger de trois façons :
  - en finançant les abonnements des revues choisies par les centres culturels français à l'étranger ou les alliances françaises,
  - en adressant directement des revues à des relais d'influence locaux (universitaires, traducteurs, journalistes...),
  - en publiant sur le site Internet du Quai d'Orsay un choix d'articles traduits en cinq langues (anglais, espagnol, arabe, russe, chinois) et accessibles gratuitement.
  
- Le ***ministère de l'Education nationale et de la Recherche*** n'accorde pas de subventions directes aux revues mais intervient, néanmoins, de quatre manières :
  - par l'intermédiaire du CNRS qui apporte une aide financière à certaines revues scientifiques, soit sous forme de subventions directes, soit par la mise à disposition de personnel. Les modalités de sélection ont changé récemment. Un « comité revues » a été mis en place pour examiner les dossiers sur la base d'une expertise confiée, simultanément, à deux rapporteurs extérieurs pour chaque revue. Une grille de critères qui tient compte notamment de la notoriété internationale des revues permet de ventiler les aides selon le mode de diffusion, papier et numérique ou uniquement numérique.<sup>1</sup>
  - par l'intermédiaire des presses universitaires qui publient des revues et dont le fonctionnement est, en partie, pris en charge sur le budget des universités
  - par les investissements réalisés pour la mise en place de la politique de numérisation des revues scientifiques notamment à travers des projets comme *Persée*, *Revue.org* ou *Cens...*

---

<sup>1</sup> Voir n°69 de la Lettre du département Sciences de l'homme et de la société du CNRS, mai 2004

→ enfin grâce à la politique d'acquisition des revues par les bibliothèques universitaires.

- Le ***ministère de la Culture et de la Communication***, par l'intermédiaire du Centre National du Livre (CNL) aide aussi les revues qui entrent dans le champ de ses 12 commissions (Arts, Architecture, Bande dessinée, Jeunesse, Littérature classique, Littératures étrangères, Roman, Poésie, Théâtre, Littérature scientifique et technique, Philosophie et Sciences de l'homme et de la société) de plusieurs manières
  - par une aide directe à la création et au développement des revues couvrant au maximum 25% des frais de fabrication et de diffusion (y compris le routage) annuels d'une revue sur la base d'un examen de la qualité de celles-ci par les commissions de spécialistes,
  - par une aide à la numérisation de numéros aux fins d'une diffusion par Internet ou sur d'autres supports (DVD, CDrom..) dans la limite d'un plafond de 50% des frais engagés,
  - par une aide à l'acquisition de fonds thématiques ou spécifiques par les librairies et les bibliothèques (à la seule exclusion des bibliothèques scolaires),
  - par un soutien décisif au fonctionnement de l'association Ent'revues dont l'objectif est de promouvoir le monde des revues, d'informer et de conseiller ceux qui les éditent et de soutenir les recherches sur leur histoire et leur présent. Cette association publie notamment en ligne un annuaire des revues françaises, organise chaque année, à l'automne, un salon de la revue et publie, avec la collaboration de l'IMEC<sup>1</sup>, chaque année, *La Revue des revues*.

---

<sup>1</sup> IMEC, Institut Mémoires de l'Édition Contemporaine

Cette multiplication des possibilités de prise en charge s'explique par le caractère mixte des revues entre la presse et le livre et par la grande diversité des fonctions qu'elles peuvent assumer. On retrouve des logiques identiques dans d'autres pays. Ainsi le Canada consacre, au niveau fédéral, trois fonds à l'aide aux revues. Le premier, le fonds canadien pour les magazines, qui dépend du ministère du patrimoine, attribue des aides à la publication et à la promotion des revues éditées par des associations à but non lucratif exclusivement canadiennes et consacrées au Canada. Le deuxième aide est apportée par la poste et permet d'alléger les frais d'envoi afin d'assurer une meilleure circulation des périodiques à l'intérieur du Canada. Le troisième émane du Conseil des Arts du Canada et subventionne les revues littéraires et artistiques sélectionnées par un jury à partir d'une pluralité de critères (qualité éditoriale, rigueur de gestion, efforts de promotion). Le système canadien se distingue du système français en ce qu'il est organisé très nettement en plusieurs niveaux. Aux aides fédérales s'ajoutent en effet des aides des « Provinces », comme celles du Conseil des Arts et Lettres du Québec, et des villes. Par ailleurs les aides ont également une forte motivation patrimoniale dans un pays qui défend énergiquement sa culture face à celle des Etats-Unis. Mais, globalement, les politiques d'aide ont les mêmes fondements. Elles sont, ici et là, destinées à favoriser la diffusion des revues, la circulation des résultats de la recherche et la représentation de toutes les formes d'expression culturelle.

## **B/ Les trois paradoxes**

Les revues ne sont donc pas abandonnées par les pouvoirs publics. Cependant une analyse comparative approfondie permet de relever trois paradoxes

*Une aide marginale, comparée à la presse, mais significative dans le système de soutien à l'édition*

1. Dans un système français égalitaire où les aides postales bénéficient à toutes les publications de presse reconnues, sans discrimination, l'apport relatif à la diffusion

postale des revues est faible puisqu'il représente moins de 2% des 250 millions d'euros d'aides à ce secteur.<sup>1</sup>

2. En revanche, les institutions chargées d'accompagner le monde de l'édition ont mené, depuis des années, une politique de soutien constante aux revues
  - L'aide moyenne accordée par le CNL à la publication d'un livre ou d'une revue est ainsi à peu près équivalente aujourd'hui. Alors que le budget des revues est égal à 48% de celui consacré à la publication des livres, l'aide moyenne dont bénéficient les premières est de 3536 euros et les seconds de 3 827 euros.

	Montants (en euros)	Nombre de titres aidés	Aide moyenne par titre (en euros)
<b>Editeurs</b>			
Aides à la publication	1 843 040		
Aides à la traduction en français	1 444 475		
Aides à la numérisation éditoriale	73 130		
<b>Total éditeurs</b>	<b>3 360 645</b>	<b>878</b>	<b>3827</b>
<b>Revues</b>	<b>1 616 129</b>	<b>457</b>	<b>3536</b>
<b>Rapport revues/éditeurs</b>	<b>48%</b>	<b>52%</b>	<b>92,3%</b>

*Aides du CNL à la publication des ouvrages et à la création et au développement des revues en 2004*

<sup>1</sup> Partons de l'hypothèse de 2 000 revues trimestrielles dont le nombre d'abonnés moyen se situe autour de 500 soit quatre millions d'exemplaires acheminés par an. Sachant que le coût d'acheminement par courrier est de 3,14 euros pour la province et de 2,15 euros pour l'Île de France (tarif loges de la poste pour les acheminements en nombre) et que l'Etat prend à sa charge 37% de ces coûts, si l'on considère qu'une revue a environ un tiers de ses abonnés en région parisienne et deux tiers en province, la prise en charge de la diffusion postale des revues chaque année sur le budget public est donc de  $((4\,000\,000 \times 1/3 \times 2,15) + (4\,000\,000 \times 2/3 \times 3,14)) \times 0,37 = 4,167$  millions d'euros.

- Par ailleurs, l'aide indirecte apportée par les achats de bibliothèques, notamment universitaires, est supérieure à celle consacrée au livre. Les revues constituent ainsi, hors périodiques électroniques, 47,5% des dépenses de documentation de ces bibliothèques et près de 66% avec les revues numériques.

	ouvrages			périodiques			Ressources numériques		
	Nbre d'étudiants	Volumes acquis	Dont étrangers	% des dépenses doc.	Titres en cours	Dont étrangers	% des dépenses doc.	Titres Des périodiques	% des dépenses doc.
1990	1 105 000	405 360	82 476	45,9%	76445	40594	51,2%		
1998	1 445 000	948 419	158 662	40,5%	122 714	57 183	50,7%	1 076	8,7%
2004	1 430 000	938 669	136 032	34%	118 696	51 081	47,5%	347 024	18,4%

***Répartition du budget de documentation des bibliothèques universitaires***

*(source : sous direction des bibliothèques et de la documentation du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche)*

- Enfin, le dernier chiffre, montrant l'implication de l'Etat dans le domaine des revues, relève du CNRS. Cette institution a ainsi dépensé en 2002 un budget total de 3 517 000 euros pour 193 revues soit 18 222 euros par périodique. Ce total inclut des subventions directes (450 000 euros) ainsi que des aides indirectes par la prise en charge d'agents et de chercheurs (77 équivalents temps plein).
3. L'économie hors marché de la plupart des revues explique le niveau de cette implication. Mais il est juste de signaler que les pouvoirs publics sont non seulement loin d'avoir abandonner les revues à leurs difficultés mais qu'elles n'ont, au contraire, cessé depuis plusieurs années de les accompagner en nombre toujours croissant. Le CNRS aidait, en 1984, 80 revues en sciences humaines et sociales. Elles étaient, en 2002, 197. Le CNL soutient également deux fois plus de revues qu'il y a vingt ans,

220, en 1989, 447, aujourd'hui. Durant cette période, le rapport entre les disciplines a peu bougé avec une croissance, cependant, des revues de poésie, l'apparition de disciplines nouvelles et une diminution des revues de littérature classique, de sciences humaines et sociales et dans une moindre mesure d'art et de littérature étrangère.

	1995	2004
Art	14,5%	10%
BD		3,7%
Architecture (Arc)		0,8%
Littérature classique (LC)	17,3%	10%
Jeunesse (Je)		0,8%
Littérature étrangère (LE)	7,4%	5%
LST	2,1%	4%
Philosophie (Ph)	15,8%	15%
Poésie (Po)	5,3%	9,5%
Roman (Ro)		7%
SHS	35,8%	30%
Théâtre (TH)		2,6%
total	100%	100%

*Répartition des aides du CNL à la création et au développement des revues*

4. Le taux de satisfaction est un autre indicateur de l'effort mené, depuis 20 ans, pour les revues. Or, celui-ci est passé de 72% en 1993 à 94,2% en 2003. Depuis il s'est stabilisé autour de 87%. Les taux de certaines disciplines semblent supérieurs à la moyenne comme ceux des revues consacrées à la jeunesse (100%), ou inférieurs comme les revues d'architecture (40%). Mais le nombre de ces revues est trop faible pour que de telles variations puissent être significatives. Il suffit d'un refus sur les

quatre revues en architecture ou d'un accord sur les quatre revues de jeunesse pour parvenir à ces résultats.

	Arch..	LST	Art	B.D.	Je.	L.C.	L.E.	Ph.	Po.	Ro.	Th.	SHS	Total
1993													<b>72%</b>
1994													<b>76,4%</b>
1995													<b>80%</b>
1996													<b>82%</b>
1997													<b>81%<sup>1</sup></b>
1998	75	61	74	81	50	83,3	82	83	79	87	75	80	<b>83</b>
1999	60	66,6	80,3	90	33,3	84	91,6	84,3	90	91,2	91	85,4	<b>85,2</b>
2000	80	91,7	76,7	80	66,7	85,4	84	90,3	88,6	77,1	89	81,5	<b>85,4</b>
2001	100	100	84,2	94,4	100	97,6	90	91,3	97,6	86,7	90	88,4	<b>91,2</b>
2002	100	72,7	91,8	81,2	100	100	90	94,4	90,2	81	100	86,8	<b>89,3</b>
2003	62,5	95,8	87,3	95	75	100	100	97,1	87,5	95	100	96,6	<b>94,2</b>
2004	100	62	86,8	77,3	100	93,9	91,7	95,8	84,3	82,5	85,7	88,5	<b>87,2</b>
2005	40	55,2	92,8	83,3	100	95,7	90,5	93,3	90,7	77,4	66,7	89	<b>87,5</b>

*Taux de satisfaction 1998-2005 par catégories, en pourcentage*

On notera que l'augmentation du taux de satisfaction est due à un écart entre le nombre de demandes et le nombre d'aides, ce dernier évoluant plus vite que le premier, et non à l'effet d'une politique de saupoudrage. L'aide moyenne est restée remarquablement stable depuis 1993, autour de 3500 euros, ce qui s'explique par une augmentation du budget du CNL consacré aux revues bien supérieure à la croissance du budget total d'intervention du CNL. La première a été de 63,9%, la deuxième de 40,5%.

	Dépenses revues	Total des interventions
1993	985 563	15 810 312
2004	1 616 129	22 218 948
% d'évolution	+ 63,9%	+ 40 ,5%

*Evolution des aides aux revues par rapport au budget du CNL(en euros)*

<sup>1</sup> jusqu'en 1997, les revues étaient examinées par une commission unique



5. Enfin le dernier indicateur de cet effort public consiste dans le cumul d'aides dont bénéficient certaines revues notamment en sciences humaines et sociales et dans une moindre mesure en théâtre et en littérature étrangère.

	Arch.	LST	Art	BD	Je	L.C.	L.E.	Ph	Po	Ro	Th	SHS	total
Revue ayant reçu plusieurs aides discontinues	1,8	1,8	10,6	3	0,8	8,2	7,3	9,4	10,6	9,7	4,7	32,4	100%
Revue ayant reçu plusieurs aides continues	0,3	0	0,8	0,3	0	7,6	7,6	12,4	8,6	8,6	6,7	42,8	100%
Ensemble des revues	1,5	2,8	11,6	8,1	1,2	7,9	4,1	11,4	10,4	10,2	2,4	28,3	100%

**Revue bénéficiant d'aides cumulées (en pourcentage)**

Ce tableau a été construit à partir de trois échantillons. La première ligne renvoie aux 340 revues ayant demandé une aide au CNL entre 1997 et 2005 tout en déclarant recevoir d'autres aides mais de manière discontinue sur la période. La deuxième ligne correspond à l'échantillon des 104 titres qui ont reçu plusieurs aides régulières sur la période. La dernière ligne renvoie à l'ensemble des 1100 revues qui ont demandé une aide au CNL entre 1997 et 2005.

**Des aides au fonctionnement plutôt qu'à la création et au développement**

Le problème de l'efficacité de l'aide publique constitue un deuxième paradoxe. Les subventions jouent un rôle de plus en plus marginal dans les décisions de création, ont peu de conséquences sur l'amélioration de la diffusion des revues et sont en même temps indispensables au fonctionnement de la plupart d'entre elles.

- Le nombre de revues demandant une aide à la création décroît, depuis cinq ans, en proportion des aides totales accordées.

.....	1999	2001	2004
-------	------	------	------

*Les revues françaises aujourd'hui*

Nombre de revues aidées à la création	16	7	6
Nombre total de revues aidées	396	405	457
%	4%	1,7%	1,3%

*Aides à la création de revues accordées par le CNL depuis 1999*

Par ailleurs, si l'on envisage, non pas le nombre d'aides, mais le nombre de demandes, on remarque que trois disciplines sont particulièrement surreprésentées. Le pourcentage des demandes de revues de Bande dessinée est plus élevé de 46% que l'ensemble des demandes dans cette discipline. Ce rapport est de 75% en roman et de 120% en poésie. En revanche, les revues en sciences humaines et sociales et en philosophie sont, quant à elles, sous représentées.

	Arc	LST	Art	BD	Je	LC	LE	Ph	Po	Ro	Th	SHS	total
1997	1	0	1 (	0	0	1	2 (2)	0	2	5	0	3	15
1998	0	2	1	4 (2)	0	0	0	2 (1)	6 (2)	2	0	2	19
1999	0	0	3)	2	0	1	1	1	6 (1)	2	0	5	21
2000	1	0	0	0	0	1	1	3 (1)	2 (1)	2 (2)	0	5	15
2001	0	0	0	1 (1)	0	1	0	3 (1)	3	1 (1)	0	2	11
2002	0	0	2	2	0	2	2	1	3	4 (1)	1	1	18
2003	0	0	4	4	0	0	0	0	6 (2)	4 (2)	0	3	21
2004	0	0	3	2	0	1 (1)	0	1 (1)	3 (1)	2 (1)	0	1	13
2005	0	0	2	2	0	0	0	0	2	4 (2)	0	1	12
Total	2	2	16	17	0	7	6	12	33	26	1	23	135
% moyen	<b>1,4</b>	<b>1,4</b>	<b>11</b>	<b>11,7</b>	<b>0</b>	<b>4,8</b>	<b>4,1</b>	<b>8,3</b>	<b>22,7</b>	<b>17,9</b>	<b>0,7</b>	<b>15,9</b>	<b>100%</b>
Rappel*	<b>1,5</b>	<b>2,8</b>	<b>15,5</b>	<b>8</b>	<b>1,2</b>	<b>7,9</b>	<b>4,1</b>	<b>11,4</b>	<b>10,4</b>	<b>10,2</b>	<b>2,4</b>	<b>28,3</b>	100%

*\*répartition de l'ensemble des demandes par catégories sur la période observée.*

*Aides à la création entre 1997-2005 : nombre de demandes par catégorie*

Une première conclusion peut être tirée de ces chiffres. L'aide à la création concerne un nombre très marginal de revues, même si elles sont un peu plus nombreuses en roman et en poésie. Les revues viennent ainsi rarement d'emblée au CNL. L'âge moyen d'une revue lorsqu'elle adresse un dossier est en réalité de presque 9 ans. Les

plus promptes à demander de l'aide étant logiquement les revues de poésie et de théâtre.

poésie	1,5
roman	2,3
théâtre	3,8
BD	4,2
Littérature étrangère	4,5
jeunesse	5
Littérature classique	9,5
SHS	9,6
LST	11
Arts	12,5
philosophie	13
architecture	18,6
<b>Moyenne globale</b>	<b>8,8</b>

*Age moyen des revues au moment de leur première demande au CNL, en années*

Par ailleurs, si les revues font peu appel aux aides du CNL au moment de leur création, l'efficacité de cette aide n'est pas non plus totalement avérée dans le temps. Sur les 145 revues qui ont sollicité le CNL entre 1997 et 2003, 60 % seulement sont encore actives. Quant aux 20 revues qui avaient demandé une aide au cours de cette période, sans l'obtenir, elles sont toujours éditées. De nombreux facteurs interviennent dans l'histoire d'une revue. Il serait bien évidemment faux d'affirmer que l'aide est inadaptée puisque 40% de revues subventionnées à la création ont cessé de paraître ou qu'elle est inutile puisque les 20 revues, créées sans aide, existent encore. Néanmoins ces chiffres nous obligent à réfléchir à l'efficacité du système.

- Il est difficile de l'apprécier précisément, cependant les chiffres de diffusion peuvent en donner une forme de mesure. Une étude de 2002, portant sur 93

revues aidées, a montré qu'une minorité seulement de celles-ci (30%) ont vu leur diffusion augmenter entre 1997 et 2001, période de référence de l'enquête. Pour 23 %, le taux est resté stable et 40% d'entre elles l'ont vu baisser. Là encore, ces chiffres traduisent autant les difficultés auxquelles les revues sont confrontées que le seul problème de l'efficacité des aides du CNL, mais ils montrent, en tout cas, que le système n'est pas aussi correcteur qu'on pourrait le souhaiter

- La situation des revues est donc souvent trop difficile pour que les aides changent fondamentalement leur situation. La réalité est autre. Les aides, quelle qu'en soit d'ailleurs la provenance, leur permettent de vivre plutôt que de se développer. Sur les 473 revues ayant fait une demande en 2005, moins de 10% annonçaient un résultat positif sur la base de leurs comptes 2004. et près de 40% un résultat négatif. Il serait donc plus juste de parler d'aides au fonctionnement, plutôt que d'aides à la création ou au développement.

### ***L'aide au numérique : de la conversion à la création***

Le troisième paradoxe concerne plus spécifiquement le numérique. Aujourd'hui, deux types d'intervention se complètent. D'une part, l'aide à la constitution de portails publics scientifiques qui donnent plus de visibilité à un ensemble cohérent de revues dans l'univers démultiplié du réseau et permet aux moteurs de recherche de s'appliquer à des corpus significatifs. D'autre part, la subvention à la numérisation de certaines archives qui donnent une attractivité aux sites Internet par rapport au papier

Cette politique est nécessaire, mais est-elle suffisante ?

La création d'une revue en numérique représente des coûts d'investissement technique réels si l'on veut respecter certaines normes de qualité. En réformant sa politique d'aide aux revues et en développant un portail comme *Revue.org* ou comme le projet *Cens*, le CNRS a initié très récemment une politique d'aide à la création de revues exclusivement numériques. Mais de son côté le CNL, qui a su aussi s'engager

aux côtés du portail d'éditeurs *Cairn*, n'a, pour l'instant, développé qu'une politique de soutien à la conversion numérique.

## **C / l'aide du CNL aux revues**

Cette aide est quantitativement importante. Elle représente 7,3% de l'ensemble des interventions du CNL, concerne 457 revues et 380 bénéficiaires. Par ailleurs, elle s'est accrue au fil du temps tout en connaissant une histoire mouvementée, jalonnée par plusieurs réformes.

### ***Des formes variées de soutien depuis 1958***

Les premières revues sont aidées dès 1958. Elles sont d'abord examinées par une sous-commission de travail dépendant étroitement de la commission d'aide à l'édition, puis à partir de 1976, d'un « comité d'aide aux revues » qui siège au sein de la commission Edition. A l'époque, 34 revues sont soutenues par une dotation globale de 287 675 F. En 1982 le comité est supprimé afin que les revues, devenues trop nombreuses, puissent être examinées au sein des commissions spécialisées. Le système est jugé, par beaucoup, lourd et compliqué et un premier groupe de travail est réuni sur ce sujet en 1986. En 1989, le CNL demande un rapport d'évaluation et de propositions à l'association *Ent'Revues*<sup>1</sup>. Certaines préoccupations de ce rapport sont encore d'actualité aujourd'hui, notamment le souci de « mettre en place un dispositif et des procédures qui évitent la politique du saupoudrage et la reconduction trop automatique des aides pour cause de déficit chronique ou de situation acquise. Il s'agit de prendre des mesures qui ouvrent une marge de manœuvre plus large dans les choix possibles d'attribution des aides et offrent une plus grande liberté de décision et d'intervention, sortant ainsi le CNL d'un rôle trop contraint de *caisse de secours* ». Il débouchera sur la mise en place d'aides à la création et sur la décision de faire instruire les dossiers par une « Commission Revues »

---

<sup>1</sup> Olivier Corpet, *Le CNL et l'aide aux revues culturelles, évaluation du système d'aide actuel et propositions pour une nouvelle économie des aides*, Paris, novembre 1990

unique. Cette dernière finira cependant par être supprimée, en 1997, pour les raisons mêmes qui avaient présidé à la dissolution du « comité revues » en 1982.

Aujourd'hui les revues sont donc examinées dans le cadre de chaque commission de spécialistes tout en étant comptabilisées dans un budget séparé. L'accroissement du nombre de dossiers à traiter (520 en 2004), la spécialisation grandissante de nombreuses revues rend le retour à une commission unique inopérante.

Si l'on s'interroge, aujourd'hui, sur l'aide aux revues c'est donc moins pour apprécier les modalités de travail des commissions, que pour essayer d'adapter le soutien du CNL à une réalité qui s'est transformée.

### ***Les principes de l'aide aux revues***

Trois logiques déterminent la politique actuelle du CNL vis-à-vis des revues.

- Une logique d'élargissement : le taux de satisfaction a augmenté de seize points<sup>1</sup> en dix ans, alors même que le nombre de revues aidées doublait sur la même période. Ce qui signifie que le CNL a fait beaucoup plus que de suivre seulement l'augmentation de la demande.
- Une logique qualitative et souvent historique : les critères de sélection des commissions sont essentiellement des critères qualitatifs liés à l'intérêt, l'originalité ou l'apport des revues, mais ils sont aussi historiques, les commissions répugnant à se déjuger d'une année sur l'autre. La reconduction des aides, année après année, aux mêmes revues est donc forte. Elle s'est même accrue passant d'un taux de 63% entre 1997 et 1998 à 72% entre 2000 et 2001. Encore faut-il mentionner que les 28% de revues non reconduites s'expliquent plus par l'abandon des demandes par les revues elles-mêmes que par la sévérité des commissions.

---

<sup>1</sup> 72% en 1993, 88% en 2004

- Une logique égalitaire : La subvention est plafonnée à 25% des frais de fabrication et de diffusion. Toutefois, si l'on note quelques disparités entre les disciplines, les revues d'architecture et de théâtre étant les mieux dotées quand celles de littérature étrangère le sont le moins, les écarts entre les grandes revues et les petites ne sont pas vraiment significatifs au regard de leur économie respective. Les revues importantes bénéficient ainsi d'une aide lourde pour le CNL mais marginale pour elles, tandis que les petites revues peuvent se voir financer jusqu'à 50% de leurs budgets avec un dépassement fréquent de ce plafond.

## **D/ Une meilleure adaptation de l'aide à la réalité des revues**

Afin de mieux ajuster la politique de soutien à la réalité du monde des revues, quatre axes de réflexion pourraient être approfondis : le premier portant sur les critères de sélection, le deuxième sur la nature de l'aide accordée, le troisième sur les transformations induites par la révolution numérique, le dernier, enfin, sur la diffusion à l'étranger

### **1. Des critères de sélection précisés, adaptés et efficaces....**

#### **Sur le plan qualitatif,....**

L'avis des commissions de spécialistes reste plus que jamais une nécessité. Il appartient au CNL de guider leur travail par la définition d'un faisceau convergent de critères adaptés, établissant une norme minimale de qualité.

Or, les commissions se prononcent essentiellement à partir « de l'intérêt littéraire et scientifique » d'un projet. Ces critères sont indispensables mais ils ne sont plus suffisants pour juger d'une revue alors que certaines évolutions modifient profondément leur identité. Celles-ci ne peuvent être réduites, par exemple, à des

livres thématiques collectifs ou à des espaces pour actes de colloques ou comptes-rendus de recherche d'un laboratoire. Il faut donc compléter les critères qualitatifs existants afin de mieux distinguer les publications qui relèvent réellement du genre revues.

- Il est ainsi important de réserver les aides du CNL aux titres qui font plus que simplement additionner des articles sur un sujet donné. L'apport des revues au monde éditorial réside dans leur capacité à être un tout bien différent de la seule somme des parties. Les titres qui n'instaurent pas de dialogue continu entre les auteurs dans l'espace d'une livraison mais aussi d'une collection, ceux qui n'offrent pas de sommaire diversifié couvrant plusieurs fonctions créatives, analytiques, critiques.... ceux encore qui n'ont pas de regard, de point de vue, d'approche particulière ne peuvent prétendre au statut de revue et donc être éligibles à l'aide du CNL.

Concrètement, la prise en compte d'éléments fondant l'identité éditoriale des revues doit se traduire par l'obligation qui doit leur être faite de fonctionner avec un comité de rédaction, de ne pas offrir un sommaire systématiquement monothématique et de ne pas se réduire à des actes de colloques.

- Par ailleurs, si les revues scientifiques aidées par le CNL doivent être des revues d'intérêt public, concernant un lectorat plus large que le cercle étroit des seuls spécialistes, ce critère d'ouverture doit s'accompagner d'une exigence de qualité, traduite par des obligations supplémentaires. En particulier, ces revues doivent proposer systématiquement des abstracts de tous leurs articles avec au moins une traduction dans une langue étrangère.
- Enfin, il est essentiel que les commissions jugent des dossiers, non seulement sur leurs qualités intrinsèques, mais aussi sur l'originalité de leur apport dans un paysage déjà fort encombré. Le CNL a vocation à aider à l'expression de la diversité culturelle. Il doit donc réserver son soutien aux projets originaux et non à ceux qui se contentent de répéter des formes ou des formules déjà existantes.



**.... formel et quantitatif**

Les revues éligibles au soutien du CNL doivent déjà répondre à certains critères.

Sont exclues à priori :

- les revues dont la diffusion est inférieure à 300 exemplaires et dont le tirage est inférieur à 400 exemplaires, lorsqu'il s'agit d'aides à la création. Ce principe peut souffrir des exceptions soumises à l'appréciation des commissions
- Les revues liées à des institutions publiques
- Les revues qui cumuleraient avec l'aide du CNL une part de subvention excédant 50% des recettes de la revue.
- Enfin, l'aide est limitée par un plafond correspondant à 25% des frais de publication et de routage

Or, la pratique des commissions, souvent liée au poids de l'histoire, conduit à l'agrément de dossiers qui ne répondent pas toujours à ces conditions minimales.

1. Les revues diffusées en deçà de 300 exemplaires représentent 10,3 % de l'ensemble des demandes faites entre 1997 et 2005 dont 4,7 % pour les revues annonçant entre 250 et 299 exemplaires. 86% ont été acceptées par le CNL ce qui signifie que celui-ci a répondu favorablement à 320 demandes sur les 372 émanant de ces revues.

	0-199	200-249	250-299	300-349	350-399	400-449	450-499	500-550
<b>1997</b>	3	8	12	20	13	27	11	28
%	<b>1</b>	<b>2,5</b>	<b>3,8</b>	<b>6,4</b>	<b>4,1</b>	<b>8,6</b>	<b>3,5</b>	<b>8,9</b>
<b>1998</b>	5	12	13	26	11	21	16	25
%	<b>1,4</b>	<b>3,4</b>	<b>3,7</b>	<b>7,4</b>	<b>3,1</b>	<b>6</b>	<b>4,5</b>	<b>7,1</b>
<b>1999</b>	9	13	19	32	12	25	15	37
%	<b>2,2</b>	<b>3,2</b>	<b>4,7</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>6,2</b>	<b>3,7</b>	<b>9,2</b>
<b>2000</b>	9	14	23	32	17	33	15	31
%	<b>2,2</b>	<b>3,4</b>	<b>5,6</b>	<b>7,9</b>	<b>4,2</b>	<b>8,1</b>	<b>3,7</b>	<b>7,6</b>
<b>2001</b>	5	10	19	36	19	27	17	30
%	<b>1,3</b>	<b>2,5</b>	<b>4,8</b>	<b>9,1</b>	<b>4,8</b>	<b>6,8</b>	<b>4,3</b>	<b>7,6</b>
<b>2002</b>	14	17	17	37	20	26	14	31
%	<b>3,5</b>	<b>4,2</b>	<b>4,2</b>	<b>9,2</b>	<b>5</b>	<b>6,5</b>	<b>3,5</b>	<b>7,7</b>
<b>2003</b>	13	9	18	28	23	19	15	30
%	<b>3,6</b>	<b>2,5</b>	<b>4,9</b>	<b>7,7</b>	<b>6,3</b>	<b>5,2</b>	<b>4,1</b>	<b>8,2</b>
<b>2004</b>	22	15	22	41	23	37	28	28
%	<b>4,8</b>	<b>3,3</b>	<b>4,8</b>	<b>9</b>	<b>5</b>	<b>8,1</b>	<b>6,2</b>	<b>6,2</b>
<b>2005</b>	15	11	25	38	22	38	22	31
%	<b>3,5</b>	<b>2,6</b>	<b>5,8</b>	<b>8,9</b>	<b>5,1</b>	<b>8,9</b>	<b>5,1</b>	<b>7,2</b>
% moyen*	2,6	3	4,7	8,2	4,5	7,2	4,3	7,7

*Répartition des 1 100 revues ayant demandé une aide au CNL depuis 1997 en fonction de leur taux de diffusion (\*répartition moyenne sur la base des 1 100 revues)*

Le nombre de revues, diffusées à moins de 300 exemplaires, qui furent aidées en 2005, est de 51, représentant près de 12% de l'ensemble des aides. Ce taux a augmenté de 68% en huit ans et concerne surtout les revues de poésie, de littératures étrangères et de littérature classique. Le nombre de revues de poésie diffusées à moins de 300 exemplaires présente un écart positif de 67% par rapport au nombre moyen de revues de poésie. Cet écart est de 58% pour la littérature classique et de 46% pour les littératures étrangères.

	Arch	LST	Art	BD	Jeu	L.C.	L.E.	Phi	Poésie	Roman	Théâtre	SHS
0-299	0,3	3	4,3	6,2	0,3	12,5	6	10,6	17,4	7,6	1,6	30,2
Rappel*	1,5	2,8	15,5	8	1,2	7,9	4,1	11,4	10,4	10,2	2,4	28,3

*Répartition des revues par catégories dans les deux tranches de diffusion 0-299 et 300-499, période 1997-2005, en pourcentage*

\* répartition des demandes par catégories sur la période observée.

Les commissions font donc plus facilement des exceptions pour les revues dont les équilibres économiques sont fragiles, ce qui peut se concevoir. En revanche, le fait que cette pratique s'accroît au fil des ans est plus troublant.

Par ailleurs, cette dérive est renforcée par le manque de précision, dans le dossier du CNL, sur le concept de diffusion. S'agit-il uniquement des ventes effectives ou les revues peuvent-elles intégrer la diffusion gratuite ? Il semble que chaque revue ait sa propre interprétation de cette notion.

2. Les revues dépassent aussi bien souvent le plafond maximum des 50% d'aides publiques cumulées. Sur les 1 100 revues qui ont déposé un dossier au CNL depuis 1997, 340 ont déclaré être aidées ailleurs, dont 140 régulièrement.

Les instances qui aident le plus les revues relèvent du niveau local (DRAC et collectivités) et du ministère de l'éducation et de la recherche (CNRS et universités) auxquelles il faut ajouter, pour les revues de théâtre, la Direction de la Danse, du Théâtre et des Spectacles vivants (DMDTS)

	LST	Art	BD	Jeunesse	LC	LE	Philo	Poésie	Roman	Théâtre	SHS	total
Drac		9			6			13	9	5		42
Coll locales		10		3	7			24	18			62
Univ.					7	10	12				34	63
CNRS	3				7		12				42	61
DMDTS										8		8
Total aides	3	19		3	27	10	24	37	27	13	76	
Total revues	4	36		3	28	25	25	37	33	16	110	287

***Répartition des aides apportées par les 5 plus gros contributeurs aux revues ayant demandé une aide au CNL depuis 1997 et ayant déclaré d'autres soutiens (en nombre)***

Les aides des universités sont comparables à celles du CNL en valeur, celles du CNRS souvent inférieures avec une décroissance régulière des montants accordés depuis trois ans. <sup>1</sup> Les aides des collectivités locales, des DRAC ou de la DMDTS sont plus erratiques. Le très haut niveau de certaines subventions

<sup>1</sup> Sur 22 titres aidés au moins deux fois en 2003, 2004 et/ou 2005, les subventions passent en moyenne de 2340 euros en 2003 à 2077 en 2004 (-11 %) puis 1860 en 2005 (-10,4 %).

laisse penser, cependant, qu'il s'agit plus d'aides à la structure associative qu'à la seule revue<sup>1</sup> :

Contributeur aide minima-aide maxima	subv. moyenne contributeur/subv. moyenne. Cnl	CNL aide minima-aide maxima	Nbre de titres aidés
<i>FASILD</i>			10
3000-20000 euros	11427/3200	1500-7000	
<i>CNRS</i>			26
960-3000	1833/4165	2000-9000	
<i>DMDTS</i>			3
15000-75000	38500/5366	4500-6100	
<i>Universités</i>			17
500-7622	2644/2629	1500-6100	
<i>Collectivités locales</i>			18
150-90347	14456/2927(1 refus)	1200-7000	
<i>DRAC</i>			9
1000-17500	6894/2655	1500-5500	
<i>CFB Communauté française de Belgique</i>			5
1750-61973	19070/4000	1500-6000	

***Comparaison des niveaux de subvention des principaux contributeurs et du CNL pour l'année 2005***

Ces aides complémentaires permettent à de nombreuses revues de dépasser le seuil des 50% d'aides publiques cumulées. Sur les 104 aidées régulièrement depuis 1997, 28,8 % le sont au-delà de 50 %, soit une trentaine de revues (le pourcentage de subventions par rapport aux recettes étant en moyenne de 36,4% avec un maximum 85,8 %).

En 2005, 26 revues ayant déjà plus de 50% d'aides publiques ont sollicité le CNL, 24 ont été acceptées dont 7 seulement accusaient un résultat négatif sans que toutefois ces revues soient parmi les plus déficitaires.

Les dépassements ne sont donc pas exceptionnels. Ils sont au contraire récurrents et ne se justifient pas par une situation économique particulièrement difficile pour ces revues.

Encore le CNL ne prend-il pas en compte l'ensemble des aides. Les abonnements de soutien du Ministère des Affaires étrangères ne sont pas

<sup>1</sup> 17 500 euros pour *Le Passant ordinaire* (DRAC), 20 000 euros pour *Algérie littérature/action* (FAS), 61 973 euros pour *Alternatives théâtrales* de la part de la CFB, 75 000 pour *Arts de la piste* (DMDTS). Enfin, 90 347 euros par une collectivité territoriale pour *La Pensée de Midi*, auxquels s'ajoutent d'autres apports

toujours mentionnés. De même les déclarations n'incluant pas la rubrique «aides en nature » et donc la mise à disposition de personnels ou de locaux, le partage de ressources techniques ou de matériel, sous estiment souvent l'économie de certaines revues, notamment scientifiques.

3. Le dernier critère exigé par le CNL concerne les revues liées à des institutions publiques, à priori exclues de l'aide. Or, là aussi, l'examen des dossiers montre une certaine souplesse dans l'application de cette règle. Alors que le Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche a clairement écarté, de son côté, toute possibilité de soutien aux ouvrages publiés par des structures ayant un statut public, le CNL aide encore 25 revues publiées par des presses universitaires sans compter les 15 revues émanant de laboratoires ou associations internes aux universités et diverses revues d'institutions publiques territoriales ou ministérielles. Il n'est pas toujours simple cependant de connaître exactement la réalité des revues. Les dossiers demandent de renseigner trois rubriques : le bénéficiaire de l'aide, l'éditeur et le diffuseur. Or, des associations peuvent être mises en place dans un ensemble plus vaste (université, organisme...), tout en bénéficiant de services et ressources dépassant la simple économie de la revue. D'un autre côté, les revues peuvent annoncer un éditeur sans préciser la nature du contrat qui les lie.

4. Enfin le dernier point concerne le dépassement relativement fréquent du seuil maximum des 25% de prise en charge par le CNL des frais de fabrication et de diffusion. Une enquête menée par le CNL sur l'année 2001 montrait qu'un tiers des aides dépassait ce plafond pour une somme de 126 330 euros. La moyenne des aides des revues « sur subventionnées » passant à 6 087 euros<sup>1</sup>. Trois commissions faisaient preuve, alors, d'une particulière générosité les commissions jeunesse, poésie et littératures classiques.

---

<sup>1</sup> Rappel la moyenne des aides du CNL pour les revues se situe autour de 3500 euros

Pour que les critères du CNL puissent être appliqués avec équité il conviendrait donc, d'abord, de modifier les dossiers afin que les revues puissent :

- préciser systématiquement leur statut,
- distinguer entre la diffusion gratuite et la diffusion payante en librairie et par abonnement,
- évaluer les apports en nature dont elles peuvent bénéficier.

Il faudrait ensuite appliquer les règles existantes en écartant d'emblée les revues n'émanant pas d'organismes publics, bénéficiant déjà d'aides publiques atteignant un plafond de 50% des dépenses engagées ainsi que celles dont le seuil de ventes réel est inférieur à 300 exemplaires. Sur ce dernier critère les commissions garderaient la possibilité de faire des exceptions mais à condition qu'elles soient limitées sur le plan quantitatif et justifiées. De même, les dépassements de plafond devraient aussi faire l'objet d'un examen particulièrement attentif et être fondés autrement que par la force de l'habitude ou le poids de l'histoire.

Une situation particulière peut se présenter cependant à propos des revues universitaires. Dans leur cas, la règle de non prise en charge des revues d'organismes publics s'appliquerait pleinement. Mais le CNL est aussi souvent confronté aux demandes de revues portées par des associations mais traduisant le travail de tel ou tel laboratoire universitaire. Dans ce cas de figure, les revues devraient répondre à deux critères simultanés : être aidées à minima par leur université, gage de l'intérêt qu'elle leur porte, et ne pas dépasser le plafond de 50% d'aides publiques au total, incluant la valorisation de l'aide en nature qu'elles reçoivent.

Ces changements n'en sont pas vraiment puisqu'il s'agit seulement de modifier les dossiers afin de clarifier les demandes faites aux revues et d'appliquer les règles déjà existantes. Ce faisant, l'objectif n'est pas d'aider moins le monde des revues mais de l'aider mieux en réservant le soutien public à celles qui remplissent le plus justement les critères et en dégagant des moyens pour accompagner les mutations auxquelles elles sont aujourd'hui confrontées.

## **2 → Une différenciation des aides selon les besoins des revues**

Les chiffres que nous avons examinés montrent que le CNL a choisi d'aider le plus de revues possibles quitte à normaliser cette aide. L'aide moyenne se situe autour de 3 500 euros par revue avec des écarts pouvant aller de 1 000 euros à 9 000 euros. Si ces écarts sont grands en valeur absolue, ils n'ont pas la même signification en valeur relative. Entre une revue de poésie qui reçoit 2 500 euros du CNL assurant un financement à hauteur de 52% de ses recettes et une revue qui reçoit 9 000 euros correspondant à 1% de ses revenus, l'aide publique ne peut avoir ni le même sens ni le même usage.

L'aide existante est-elle donc appropriée aux besoins de chaque revue ? L'objectif qu'elle poursuit, le développement des revues, est-il correctement rempli ?

Nous savons que son impact sur la diffusion est faible et que, dans les faits, elle contribue essentiellement au fonctionnement des petites revues et apporte de la souplesse dans une économie positive aux plus grandes<sup>1</sup>.

Il est essentiel que le CNL contribue à maintenir un paysage des revues ouvert et diversifié. Sous réserve d'en préciser les critères qualitatifs et quantitatifs, l'aide actuelle paraît donc adaptée à la situation des revues qui ont absolument besoin de ce complément de financement pour continuer à vivre.

Mais pour celles dont les comptes sont équilibrés, le système paraît moins adapté. Afin de revenir au plus près de la notion de développement, pourrait-on remplacer une subvention annuelle, dont l'assiette est définie par des frais de fabrication et de routage, par une subvention fixée dans le cadre d'un contrat triennal passé entre la revue et le CNL et dont l'assiette serait les coûts engendrés par la mise en œuvre de projets nouveaux ?

Un tel système aurait plusieurs avantages.

Il permettrait aux revues de s'engager réellement dans des projets de développement ambitieux en ayant un accompagnement garanti sur trois ans.

---

<sup>1</sup> En 2005, 9,7% des 473 revues ayant demandé une aide ont annoncé un résultat d'exploitation positif, pour 53,3% qui se déclaraient à l'équilibre et 37% avec un résultat négatif

Quant au CNL, il pourrait inciter les revues à faire les efforts d'innovation, de promotion et d'animation si indispensables à l'accroissement de leur notoriété et à l'élargissement de leurs publics en France et à l'étranger.

Les revues ne manquent pas d'idées. Elles sont seulement contraintes par une économie qui leur donne peu de marges de manœuvre pour des projets d'une certaine ampleur.

Parmi ceux-ci, la numérisation des fonds est bien entendu essentielle. Le CNL a déjà pris les devants en instaurant à cet effet une subvention spécifique<sup>1</sup>. Des revues, comme *Europe*, en ont profité puisque, grâce à cette aide, la totalité de son fonds, depuis 1923, est désormais accessible sur CD rom. Les revues présentes sur *Cairn*, peuvent aussi disposer de cet apport. En 2004, cinq projets numériques ont été soutenus pour un total de 67 500 euros.

Le mouvement a donc été initié. Il doit être poursuivi et complété par le développement d'autres projets. Ceux-ci pourraient concerner, comme au Canada, la promotion des revues avec des stratégies marketing adaptées (campagnes de fidélisation des abonnés, relance des ventes auprès de publics ciblés) mais aussi l'organisation de manifestations leur permettant de se rapprocher du public (rencontres, débats, tournées avec les auteurs dans les librairies...). D'autres projets pourraient être plus éditoriaux. *Esprit* aimerait, si elle en avait les moyens, publier des suppléments bibliographiques réguliers pour pallier à l'affaiblissement de la fonction critique. Est-il possible encore de relever le défi d'une *New York Review of Books* à la française ?

En proposant une aide différenciée qui permettraient aux revues les plus fragiles de fonctionner et aux revues équilibrées de développer des projets de long terme avec des garanties d'accompagnement dans le temps, le CNL répondrait mieux aux besoins spécifiques des revues. Il remplirait simultanément deux missions en garantissant la diversité et le pluralisme de l'offre et en favorisant le déploiement des revues destinées, par leur qualité et leur notoriété, à des publics plus larges.

---

<sup>1</sup> La subvention pour la numérisation prend en charge 50% du devis des dépenses : scan ou saisie, correction, relecture, ou bien conversion de fichiers numériques et intégration



### **3 → Une aide nouvelle afin d'accompagner les changements induits par la révolution numérique**

Nous avons vu les atouts et les risques induits par le passage au numérique. Nous avons souligné aussi les dangers d'un modèle unique. Le genre de la revue (scientifique, critique, de création...), la nature de son public (généraliste/spécialisé, international/local...), l'articulation entre Internet et le papier quand les deux médias co-existent (complément, prolongement, exposition...), la chronologie des deux médias quand ils se succèdent (Internet comme substitution ou préparation au papier), influent, en effet, sur la forme de la transition. Il ne s'agit donc pas d'enfermer les revues dans un seul modèle de développement, mais d'accompagner ces mouvements, à la fois inéluctables et nécessaires, au plus près de leur réalité.

Le CNL a, d'ores et déjà pris, des mesures dans ce sens. Elles sont importantes mais ne concernent que l'étape de conversion du papier vers l'électronique. Or, de plus en plus de revues naissent aujourd'hui directement sur le net où elles trouvent une économie et des usages plus adaptés à leur réalité. Il faut donc aller plus loin et donner un signe fort en créant une aide directe à la création de revues numériques, indépendamment de l'existence ou non d'une diffusion papier.

Les revues éligibles à cette aide devraient, bien entendu, répondre aux mêmes critères de qualité que les autres. Un coût moindre de subvention pour le CNL ne doit en aucune façon l'inciter à moins de rigueur dans l'examen d'un projet éditorial. Bien au contraire, dans un univers aussi peu hiérarchisé qu'Internet, où les relais traditionnels n'existent plus, le gage de qualité implicite, dont témoigne l'attribution d'une subvention, est sans doute encore plus important.

Mais pour ce nouveau type d'aide, un examen du projet éditorial ne suffit pas. Il est indispensable que les commissions se prononcent aussi sur la qualité du projet électronique. Le CNL ne saurait en effet aider des revues dont la mise en ligne ne répondrait pas à certaines exigences techniques en matière

d'interopérabilité, d'ergonomie, de maintenance... Il faudrait, par exemple, vérifier qu'elles utilisent bien une technologie leur permettant d'être accessibles sur l'ensemble des supports (ordinateurs de différentes générations, palm pilotes...). Il serait également important, pour les mêmes raisons de partage d'accès, de s'assurer du respect des normes technologiques internationales, type W3C ou Unicode, de l'utilisation de standards ouverts et de langages capables de communiquer entre eux. Les sites devraient, par ailleurs, être conçus sur un mode dynamique permettant de faire fonctionner des moteurs de recherche. Ils pourraient également proposer certains services comme la syndication de contenus, qui permet de fidéliser les lecteurs grâce à un système d'alertes signalant les changements intervenus sur le site, ou la possibilité de faire des statistiques sur les visites et les modes de consommation du site. Ce point est important car il peut rapprocher les revues de leurs lecteurs en leur donnant une connaissance plus précise de leurs besoins et de leurs attentes. Il faut aussi que les sites soient accessibles aux mal voyants en respectant quelques règles de structuration des pages.

L'ensemble de ces critères, indispensables notamment pour la migration des revues de savoir vers des portails, pourrait figurer dans un cahier des charges minimum auxquelles les revues devraient se conformer.

Ce cahier des charges servirait également à définir un coût moyen de mise en ligne qui servirait d'assiette à la définition de la subvention, soit sur la base d'un forfait, soit en pourcentage des frais réels dans la limite d'un plafond.

La mise en place de cette subvention aurait trois conséquences :

- Les revues qui ne seraient plus éligibles à l'aide papier, mais qui répondraient toujours aux critères qualitatifs exigés, pourraient solliciter cette nouvelle aide. Pour les revues à faible diffusion, destinées à des publics spécialisés, le passage, ainsi facilité, au numérique aurait tout son sens.

- L'aide à la création de sites numériques se substituerait à une aide à la création papier de moins en moins sollicitée<sup>1</sup> et peu déterminante dans le processus d'initiation d'un projet. Les revues nouvelles seraient ainsi encouragées, grâce à une quasi suppression du coût d'entrée sur le marché numérique, à commencer par conforter leur modèle et leur problématique, à consolider leur équipe autour d'un projet précisé, à constituer un premier fichier de lecteurs potentiels, avant de se décider, si elles le souhaitent, pour l'aventure d'une diffusion papier.<sup>2</sup>
- Les aides aux revues papier seraient dès lors réservées aux revues ayant au moins deux ans d'existence, qu'elles aient existé au préalable sous forme papier ou numérique.<sup>3</sup> La difficulté pour les revues étant moins de se lancer, que de durer, le CNL retrouverait une justification plus pertinente de ses interventions.

Cette nouvelle aide permettrait, par ailleurs, d'atteindre les objectifs suivants :

1/ Elle accompagnerait le mouvement de création de revues numériques, qui aujourd'hui ne bénéficient pas de subvention de la part du CNL, et les encouragerait à une démarche qualitative. De ce point de vue, il est important de souligner que les éditeurs qui auraient ce type de projets devraient accéder dans les mêmes conditions à cette aide. Il ne faudrait pas, en effet, que le numérique qui règle le problème de la diffusion, conduisent les revues à penser qu'elles peuvent se passer des éditeurs. Leurs apports mutuels restent toujours essentiels.

2/ Elle favoriserait un partage plus facile entre les revues qui relèvent d'une diffusion papier et celles qui sont plus adaptées au format électronique en aidant les unes et les autres à se développer.

3/ Elles permettrait aux revues d'avoir une phase d'expérimentation utile avant un lancement papier plus onéreux et cela à moindre coût pour le CNL.

---

<sup>1</sup> 21 revues en 2003, 13 en 2004, 12 en 2005 dont 5 retenues

<sup>2</sup> Ce modèle est celui qui a été suivi par *La Vie des idées*

<sup>3</sup> Rappel : l'âge moyen d'une revue au moment de sa première demande est de 8,8 ans

#### **4 → Une aide à la traduction pour favoriser la constitution d'un véritable espace de débat européen**

En tant qu'espace privilégié du débat, les revues peuvent contribuer, mieux que d'autres formes éditoriales, à la circulation des idées et au partage des questionnements.

En 1989, Pierre Bourdieu créa la revue *Liber* en assurant sa publication simultanée dans cinq journaux, en France (*Le Monde*), Espagne (*El País*), Angleterre (*Time Literary Supplement*), Allemagne (*Frankfurter Allgemeine Zeitung*) et Italie (*Indice dei Libri*). La revue ne dura, sous cette forme, que deux ans avant d'être intégrée jusqu'à sa disparition, en 1995, aux *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, mais elle fut la première réelle expérience de revue européenne, diffusée largement. D'autres initiatives virent le jour comme *Autodafé*, revue liée au Parlement international des écrivains. Créée par Antonio Tabucchi, Christian Salmon et Bernard Comment, éditée en même temps en France par Denoël, en Italie par Feltrinelli, en Grèce par Agra, en Espagne par Anagrama, elle bénéficia d'une aide financière importante de la Communauté européenne. Les désaccords au sein de son comité de rédaction, où la qualité d'exilé n'était pas tenue par tous comme valeur littéraire, entraînèrent sa disparition au bout de quelques numéros. Faire une revue européenne, diffusée dans plusieurs pays, est, un objectif ambitieux mais sans conteste, difficile.

D'autres modalités peuvent être mises en œuvre pour faire de l'Europe, un espace de débat partagé. Plutôt que de diffuser, en même temps, une seule revue en plusieurs langues, il est aussi possible de décliner, selon une logique de réseau, un principe éditorial en l'adaptant à chaque pays. C'est ainsi qu'est née, en 1980, en Italie, la revue *Lettera Internazionale* dont la version française parut en 1984. Suivirent, l'Espagne, puis l'Allemagne et après la chute du mur de Berlin, une édition couvrant les pays de l'Est. *Les Lettres internationales* françaises n'existent plus aujourd'hui mais le réseau européen fonctionne toujours auquel s'est ajoutée, depuis, une édition danoise.

Une formule plus légère consiste dans un partage d'articles entre les revues. La politique originale qu'*Esprit* a initiée avec une revue marocaine pourrait être

étendue à d'autres pays. Il s'est agi, alors, d'échanger des sommaires. *Esprit* a réalisé un numéro sur la France publié dans la revue marocaine tandis que celle-ci faisait la même chose sur la Maroc à destination du public français. Par ailleurs des organisations indépendantes se sont mises en place pour favoriser ce type d'échanges comme *Eurozin*, aidée par Bruxelles et par l'Autriche, qui réunit des revues européennes, organise des rencontres annuelles pour leur permettre de mieux se connaître et publie sur son site une sélection de leurs articles.

Le véritable obstacle aujourd'hui à la constitution de cette stratégie de partage réside dans un problème de coûts. Rien ne sert d'échanger des articles si on ne dispose pas des moyens pour les traduire. Il faudrait donc que le CNL puisse favoriser la traduction en français d'articles provenant de revues étrangères.

Par ailleurs, il serait dommage de ne pas se servir d'Internet pour donner une dimension plus internationale à la diffusion de nos revues et renforcer ainsi la constitution d'un espace de débat et de réflexion élargi. La langue française, nous l'avons vu pour les sciences humaines, peut être un obstacle à cet élargissement. Il ne s'agit bien évidemment ni de renoncer au français, ni de sacrifier à un anglais de « basse définition » utilisé comme plus petit commun dénominateur des échanges internationaux, mais de valoriser, au contraire, à la fois l'accès à notre langue et à la diversité de toutes les langues qui participent de la culture européenne. Dans cette perspective, il pourrait être intéressant de favoriser, systématiquement, au moins dans la version numérique de la revue, la traduction d'un article dans une langue étrangère, et pas uniquement l'anglais, afin d'attirer un nouveau public vers nos revues et notre langue.

L'assiette des subventions pourrait, de ce fait, intégrer utilement les coûts de traduction.

L'aide publique peut être un soutien et un encouragement. Elle peut être pédagogique et montrer des chemins nouveaux à emprunter. Mais elle ne peut se substituer aux acteurs eux-mêmes, qui ont à réfléchir sur ce qu'ils sont et à ce

qu'ils font, qui doivent rester libres et indépendants sur le plan éditorial mais en sachant se regrouper pour mieux assurer leur diffusion et leur visibilité, et qui, sans pour autant pratiquer une politique de la demande, ont à se poser la question du public, de ses attentes, de ses besoins et de ses usages.

Les marges dans lesquelles les revues se situent doivent être des espaces ouverts au monde et aux lecteurs et non des lieux clos et obscurs.

Les outils et les aides existent, ils doivent être encore mieux adaptés. Aux revues, ensuite de s'en saisir et de montrer qu'elles ont toujours le talent, le plaisir et la passion du partage.

## **RESUME DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS**

### **Des critères de sélection précisés**

#### ***Sur le plan qualitatif:***

- Les commissions devront tenir compte, dans leurs évaluations :
  - de la fidélité des revues au genre qu'elles représentent, en étant attentives à leurs dérives (revues annuelles systématiquement monothématiques, revues d'actes de colloques..),
  - de l'originalité de leur positionnement.
- Seront rendus obligatoires :
  - l'existence et la mention d'un comité de rédaction,
  - les résumés des articles, ainsi que leur traduction, au minimum dans une langue étrangère, pour les revues scientifiques.

#### ***Sur le plan quantitatif:***

- Les dossiers du CNL devront préciser le concept de diffusion en exigeant des informations précises sur ce qui relève des ventes effectives.
- Les dossiers devront permettre au CNL d'avoir une évaluation précise de l'aide réelle dont disposent les revues, incluant notamment l'aide en nature (mise à disposition de locaux, de personnels...).
- Le seuil minimum de 300 exemplaires de diffusion payante ne sera pas modifié mais appliqué. Les exceptions ne devront pas dépasser 5% de l'ensemble des aides et devront être justifiées.
- Les règles relatives à l'exclusion des revues cumulant plus de 50% d'aides publiques ou émanant d'institutions publiques seront appliquées. Ces dossiers ne devront pas être soumis à l'examen des commissions.

- Les revues associatives oeuvrant dans le cadre d'une université ou d'un institut de recherche devront au minimum recevoir une aide de cette institution, tout en ne dépassant pas le seuil des 50% d'aide publique cumulée.

### **La mise en place d'une aide pluriannuelle au développement**

Les revues équilibrées pourront avoir accès à un mode d'accompagnement plus adapté à leurs besoins. Elles pourront, si elles le souhaitent, solliciter une aide pluriannuelle sur la base d'un contrat d'objectif triennal afin de mettre en œuvre des projets de développement ambitieux.

Cette aide, versée sous forme de subvention, sera plafonnée à 25% des frais de mise en œuvre des projets retenus.

### **La mise en place d'une aide à la création de revues numériques**

Cette aide serait réservée aux revues diffusées uniquement en ligne. Elle viendrait compléter le dispositif existant d'aides à la numérisation. Les commissions apprécieraient les projets à partir des mêmes critères qualitatifs que les revues papier.

Les projets numériques devraient en outre répondre à un cahier des charges technique, qui serait imposé et servirait d'assiette à l'évaluation de la subvention.

Celle-ci serait versée en une seule fois, au lancement du site et sous une forme forfaitaire.

Cette aide nouvelle se substituerait à l'actuelle aide à la création de revues en papier.

La première demande de subvention pour une revue papier ne pourrait donc intervenir qu'au bout de deux ans d'existence ou de quatre numéros.

### **L'aide à la traduction**

Les frais de traduction seraient inclus dans l'assiette actuelle de la subvention. Ils concerneraient la traduction des langues étrangères vers le français mais aussi du français vers une langue étrangère dans la limite d'un article par numéro de revue.



## **LISTE DES PERSONNES RENCONTREES ET DES REVUES ET OUVRAGES CONSULTES**

### **REVUES**

Bernard Bastide, *AFRHC Association française de recherche sur l'histoire du cinéma*

Laurent Boron, *Ligne noire*

Jérôme Bourdieu, *Les Actes de la Recherche en Sciences Sociales*

Jean-Claude Casanova, *Commentaire*

Olivier Corpet, *La revue des revues*

Michel Crépu, *la Revues des deux mondes*

Patrick Fridenson, *Le Mouvement social*

Michel Grybinski, *Penser, rêver*

Mathieu Hilfiger, *Le Bateau fantôme*

Bernard Leclair, *La Quinzaine littéraire*

Rémi Lenoir, *Sociétés et représentations*

Pierre Le Pillouer, *Sitaudis*

Jean-Michel Maulpoix, *Le Nouveau Recueil*

Olivier Mongin, *Esprit*

Pierre Nora, *le Débat*

Maurice Olender, *Le genre humain*

Marc-Olivier Padis, *Esprit*

Jean-Baptiste Para, *Europe,*

Thierry Pech, *La vie des idées*

Olivier Rubinstein, *Le meilleur des mondes*

Perrine Simon-Nahum, *le Banquet*

Guy Wasserman, *Mouvements*

Gérard Wormser, *Sens public*

### **Commissions du CNL**

#### ***Commission Poésie***

Vincent Broqua, co-responsable de l'association Double-change

Frank Smith, poète, co-reponsable de l'atelier de création radiophonique sur France Culture

#### **Commission Roman**

Bernard Comment, auteur, directeur de la collection Fiction et compagnie au Seuil

***Commission Philosophie***

Pierre Bouretz, directeur d'études à l'EHESS,

Barbara Cassin, directeur de recherches au CNRS

Philippe Raynaud, professeur de sciences politiques à l'université Lille II

Robert Redeker, professeur de philosophie politique et anthropologique à l'Ecole Nationale d'Aviation Civile de Toulouse

***Commission Littérature scientifique et technique***

Gérard Tobelem, directeur scientifique de l'Institut des vaisseaux et du sang

***Commission Sciences de l'Homme et de la Société***

Michel Marian, ancien secrétaire général du CNL, sous-directeur de la Vie étudiante et des formations à la direction de l'enseignement supérieur

***Commission littérature jeunesse***

Susie Morgenstern, auteur

**Editeurs, diffuseurs**

Guillaume Dervieux, éditions Armand Colin

François Gèze, éditions de la Découverte

Michel Prigent, éditions des PUF

Blandine Renaut, Diff'pop

Marie-Françoise Sacryspère, éditions Erès

**Ministère de l'éducation nationale**

Claude Jolly, sous-directeur des bibliothèques et de la documentation

Claude Legris, chef du bureau de l'information scientifique et technique

Mathieu Stoll, chargé de mission à la sous-direction des bibliothèques et de la documentation

**CNRS**

Christian Henriot, professeur des universités, directeur scientifique adjoint du CNRS

**CNL**

Philippe Babo, chef du bureau des ouvrages spécialisés et des revues

Laurence Pisicchio, revues bande dessinée, sciences de l'homme et de la société, philosophie, poésie, roman

### **Collectivités locales**

Yves Frémion, conseiller régional à la région Ile de France, chargé de la mission sur le livre et la lecture

### **Bibliothèques**

Michel Gardette, directeur de la bibliothèque de la Fondation Nationale des Sciences Politiques

Sylvie Thoré, responsable du pôle périodiques au service de documentation de Sciences Po

Valérie Tesnière, directeur de la mission scientifique de la BNF

### **Ministère des affaires étrangères**

Laurent Burin des Rozières, sous-directeur de la coopération culturelle et artistique

### **Portails numériques**

Guyllaine Beaudry, directrice générale du consortium canadien Erudit

Gérard Boismenu, président d'Erudit

Marin Dacos, Revues.org

Marc Minon, portail Cairn

### **Médias**

Serge Safran, directeur des éditions Zulma, cofondateur de la revue Jungle, critique au Magazine littéraire, chargé d'une chronique sur les revues

### **International**

#### ***Québec***

Yves Beauregard, président de la société de développement des périodiques culturels québécois

Francine Bergeron, directrice générale de la société de développement des périodiques culturels québécois

#### ***Espagne***

Rocio Diaz-Aguado, Asociación de revistas culturales de España

#### ***Italie***

Biancamaria Bruno, directrice de Lettera internazionale

Ainsi que André Chabin, administrateur de l'association Ent'revues

**Ce rapport doit également beaucoup à la lecture d'articles, ouvrages, rapports et bien entendu revues, notamment :**

Jacqueline Pluet-Despatin, *Une contribution à l'histoire des intellectuels : les revues*, Cahiers de l'IHTP, mars 1992

Christophe Prochasson, *Les années électriques, 1880-1910*, Paris, La Découverte, 1991

Caroline Tachon, *Débats et controverses littéraires dans les revues en France à la libération (9 août 1944-27 octobre 1946)*, thèse soutenue à la Sorbonne le 16 novembre 2004

Daniel Lindenberg, Olivier Mongin, Marc-Olivier Padis, Joël Roman, Jean-Louis Schlegel, *Esprit, une revue dans l'histoire, 1932-2002*, consultable sur le site Internet d'*Esprit*

Maurice Olender, *La chasse aux évidences*, éditions Gallade, 2005, notamment le chapitre consacré au *Genre humain*, p 233 à 285

Marc Minon et Ghislaine Chartron, , *l'État des lieux comparatif de l'offre de revues SHS en France – Espagne – Italie*, étude réalisée pour le Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, juin 2005

Le numéro spécial de la revue *Sciences de l'Homme et de la Société* du CNRS consacré aux revues en sciences humaines et sociales (n°69, mai 2004).

L'étude réalisée par A.Dupeyrix en juillet 2002 sur *Le CNL et l'aide aux revues culturelles et scientifiques*

Ainsi que divers numéros de la *Revue des Revues*, notamment

le numéro 7, printemps 1989

le numéro 15, 1993

le numéro 21, 1996

le numéro 25, 1998

le numéro 33, 2002

le numéro 35, 2004

le numéro 37, 2005

**TABLE DES MATIERES**

<b>Lettre de mission</b>	<b>3</b>
<b>Synthèse</b>	<b>7</b>
<b>Introduction</b>	<b>11</b>
• En marge aujourd'hui	12
• Au centre demain	16
• Si toutefois	18
<b>I/ Un modèle historique</b>	<b>21</b>
<b>A/ Les revues, lieux d'émancipation de la fonction intellectuelle</b>	<b>22</b>
• Les petites revues, espaces de l'avant-garde littéraire et artistique.	22
• Les revues, instrument de développement des sciences humaines et sociales.	24
• L'affaire Dreyfus	25
• Un mode de production original	25
• Des dérives latentes	27
<b>B/ Le modèle idéal</b>	<b>28</b>
• L'échange	28
• La démultiplication du temps	29
• L'indépendance	30
<b>C/ Les revues telles qu'en elles mêmes</b>	<b>32</b>
<b>II Un modèle éclaté</b>	<b>33</b>
<b>1. Les Acteurs</b>	<b>34</b>
<b>A/ Les revues et les institutions</b>	<b>34</b>
• L'institutionnalisation des revues dans le temps	34
• Les revues, porte-paroles d'institutions	35
• Les revues professionnelles	35
<b>B/ Les revues et le monde de l'édition</b>	<b>36</b>
• Des liens historiques forts	36

• La rupture en littérature	38
• En sciences humaines et sociales : la double stratégie d'éditeurs-diffuseurs	41
• Une minorité de revues d'éditeurs	43
<b>C/ Trois genres de revues</b>	<b>45</b>
<b>* les revues de création littéraire et artistique</b>	<b>46</b>
• Des espaces d'équilibre	47
• L'abandon du contrepoint	50
<b>* les revues scientifiques</b>	<b>52</b>
• Trop de revues ?	53
• Trois fonctions majeures	55
• Variations historiques	56
• Variations géographiques	59
• Des revues françaises trop peu lues à l'étranger	61
• Des missions inégalement accomplies	64
<b>* les revues généralistes</b>	<b>65</b>
• une tradition française	65
• trois revues emblématiques	66
• les revues d'idées françaises face aux magazines culturels anglo-saxons	70
<b>2. La réception, la diffusion et le lectorat</b>	<b>72</b>
<b>A /Un objet devenu obscur</b>	<b>72</b>
• La dernière affaire	72
• Les raisons du silence	73
<b>B/ Une diffusion incertaine</b>	<b>74</b>
• Des distributeurs introuvables	75
• Des mises en place aléatoires	76
• Le coût croissant des tarifs postaux	76
<b>C/ Une audience resserrée</b>	<b>77</b>
<b>D/ Le problème des bibliothèques</b>	<b>79</b>
<b>E/ Des économies de plus en plus fragiles</b>	<b>80</b>

<b>III Un nouveau modèle ?</b>	<b>83</b>
<b>A/ Le numérique au service d'un accès élargi et d'une identité retrouvée</b>	<b>84</b>
• Un élargissement du public	84
• Une nouvelle logique de réseau	85
• Des fonctions retrouvées	86
• L'accès à la mémoire ici et maintenant	87
<b>B/ Contenu et support : quel lien de dépendance ?</b>	<b>87</b>
• Un nouveau rapport au temps	88
• Un nouveau rapport à l'espace	88
• Entre le plaisir et le travail	89
• D'autres dérives	90
<b>C/ Des changements économiques</b>	<b>91</b>
• Une économie sans coûts ?	92
• Les deux modèles	92
<b>D/ En quête de portails</b>	<b>97</b>
<b>E/ De nouveaux enjeux</b>	<b>99</b>
• Un risque pour le droit d'auteurs	99
• Un patrimoine à préserver	100
• Un accès à partager	101
• La question des langues	102
• l'accompagnement public : faut-il changer les règles ?	102
<b>IV Quelle politique pour un nouveau modèle</b>	<b>104</b>
<b>A/ L'éparpillement des aides</b>	<b>105</b>
<b>B /Les trois paradoxes</b>	<b>108</b>
• une aide marginale comparée à la presse mais significative dans le système de soutien à l'édition	108
• des aides au fonctionnement	113
• l'aide au numérique : de la conversion à la création ?	116
<b>C/ L'aide du CNL aux revues</b>	<b>117</b>
• des formes variées de soutien depuis 1958	117
• les principes de l'aide aux revues	118

<b>D/ Une meilleure adaptation de l'aide à la vérité des revues</b>	<b>119</b>
• Des critères de sélection précisés, adaptés et efficaces	119
• Une différenciation des aides selon les besoins des revues	127
• Une aide nouvelle afin d'accompagner les changements induits par le numérique	129
• Une aide à la traduction pour favoriser la constitution d'un véritable espace de débat européen	132
<b>Résumé des principales recommandations</b>	<b>135</b>